# LES VŒUX DE L'ÉPERVIER

# Kaiser Heinrichs VII. Romfahrt



Herausgegeben

von

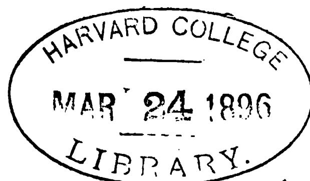
G. WOLFRAM und F. BONNARDOT.



METZ

DRUCKEREI DER LOTHRINGER ZEITUNG.

1895.


HARVARD COLLEGE
MAR 24 1896
LIBRARY.

# LES VŒUX DE L'ÉPERVIER.

## Kaiser Heinrichs VII. Romfahrt.

Herausgegeben von **G. Wolfram** und **F. Bonnardot***).

## EINLEITUNG.

Wohl über keine Periode der älteren deutschen Geschichte sind wir so vortrefflich unterrichtet, wie über den Römerzug Heinrichs VII. Ein glücklicher Zufall hat es gefügt, dass die kaiserliche Registratur jener Tage fast vollständig erhalten geblieben ist, und so vermögen wir unsere Kenntnis der Zeit auf die offiziellen Berichte der Gesandten, ihre Instruktionen und die Akten der Hoftage zu begründen [1]. Dazu kommt, dass auch chronikalisches Material in seltener Fülle vorliegt. Allem voran die « Relatio de Henrici VII. imperatoris itinere Italico » des Dominikaners und kaiserlichen Rates Nicolaus de Butrinto [2]. Als Vertrauter des Kaisers war er wie kein anderer befähigt, über die italienischen Ereignisse zu berichten, und da er ein wahrheitsliebender Mann war, so ist seine Arbeit die Grundlage für die Beurteilung des Königs und seiner Absichten geworden. Neben Nicolaus stehen die trefflichen italienischen Chronisten Albertino Mussato [3], Ferreto von Vicenza [4] und Johannes de Cermenate [5]. Von Quellen deutscher Herkunft ist zu nennen die «Vita Balduini» [6], die Lebensgeschichte Erzbischof Balduins

*) Der Anteil an der Arbeit verteilt sich in folgender Weise auf die Herausgeber: Von Wolfram sind die Abschrift des Textes, die Einleitung und die geschichtlichen Anmerkungen; Bonnardot collationierte den Text und gab die Übersetzung, Variantes, étude grammaticale et morphologique, Glossaire.

[1]) Vgl. Dönniges, Acta Henrici VII. imperatoris, und Bonaini, Acta Henrici VII. et monumenta quaedam alia.

[2]) Böhmer, Fontes, I, 69—137.

[3]) Historia Augusta sive de gestis Henrici VII. Caes. Muratori, SS. X, 9—568.

[4]) Historia rerum in Italia gestarum Muratori, SS. IX, 941—1182.

[5]) Historia de situ etc. ac de Mediolanensium gestis sub imperio Heinrici VII. Muratori, SS. IX, 1225—1296.

[6]) Gesta Trevirorum, ed. Wyttenbach et Müller, tom. II, 179 ff.

von Trier, deren Verfasser dem Kirchenfürsten nahe gestanden und schätzenswerte Mitteilungen von diesem erhalten hat. Für Tracht und Sitten der Zeit ist endlich jenes Werk von grosser Bedeutung, das uns in zahlreichen Bildern die Ereignisse des Römerzuges vorführt: der «Codex Balduini Trevirensis»[1]).

Unbeachtet ist bisher ein Gedicht in französischer Sprache geblieben, das gleichfalls den Römerzug Kaiser Heinrichs VII. behandelt. Es ist ein Epos, dessen dichterischen Wert ich nicht gering anschlage. Der Verfasser hat es vermieden, die Ereignisse in langweiliger Folge aneinander zu reihen, und greift statt dessen einzelne Scenen aus den Kriegsjahren heraus, um in ihnen höfisches Leben, hervorragende Thaten der Ritterschaft und den Tod des Kaisers in anschaulicher und lebhafter Weise zu schildern. Dem Gedichte nach seiner litterarischen Bedeutung einen Platz anzuweisen, muss ich mir versagen; ich will hier lediglich untersuchen, wie weit die Verse als geschichtliche Quelle für den Römerzug König Heinrichs in Betracht kommen.

Das Gedicht wird, soviel bis heute bekannt ist, nur in einer Handschrift überliefert, die unter der Nummer 81 der Metzer Stadtbibliothek angehört. Der stattliche Lederband umfasst 210 Papierblätter, deren Inhalt ausschliesslich der Geschichte des Luxemburgischen Hauses unter besonderer Berücksichtigung der Beziehungen zu Metz gewidmet ist. Als Gesamttitel giebt die erste beschriebene Seite folgenden Wortlaut:

«Rebriche de plusieurs coroniques faites et advenues des rois de Bahaigne et des empereour des le temps l'empereour Hanrey cuien de Lucembourg que conquestait le dit reaume de Bahaigne jusques a la fin de Symon roy de Hungure et de Bahaigne que fuit empereour et fuit coronnei a Romme le jour de la penthecoste per 1433 et plusieurs enseignemenz de leur descendues et de leur despendences.»

Der Überschrift folgt ein Inhaltsverzeichnis über den ganzen Band, das eine andere Hand hinzugefügt hat.

Unser Gedicht ist unter Kapitel 9 begriffen, nachdem der Kompilator schon in 7 und 8 verschiedene Notizen über den Römerzug gebracht hat.

Der Band ist seinem wesentlichen Inhalte nach von einer Hand geschrieben, einige Zusätze und Erläuterungen sind von einem zweiten Schreiber, der aber dem ersten zeitlich sehr nahe steht, beigefügt

---

[1]) Die Romfahrt Kaiser Heinrichs VII. im Bildercyclus des Codex Balduini Trevirensis, herausgegeben von der Direktion der preussischen Staatsarchive. Text von Dr. Georg Irmer, Berlin 1881.

worden. Der Schrift nach gehört die Sammlung in das 15. Jahrhundert, und wir werden mit der Annahme nicht fehl gehen, dass sie kurz nach den zuletzt erwähnten Ereignissen, d. h. in den dreissiger oder vierziger Jahren des fünfzehnten Jahrhunderts entstanden ist[1]).

Wenn wir uns jetzt dem Inhalt und der geschichtlichen Würdigung des Gedichtes zuwenden, so wird es, um Wiederholungen zu vermeiden, gut sein, die Geschichte des Römerzugs zunächst kurz anzugeben.

Nachdem Heinrich in Aachen die deutsche Königskrone erhalten hatte, sucht er im Laufe der nächsten zwei Jahre seine Stellung in Deutschland einigermassen zu festigen. Insbesondere bemüht er sich, dasjenige Haus zu gewinnen, das seiner Wahl vor allem missgünstig gegenübergestanden hatte und bei einer Beharrung im Widerstand gegen sein Königtum alle weiteren Pläne zu vereiteln vermochte: die Habsburger. Durch glückliche Zeitereignisse gelingt es dem Könige des weiteren, mit der Wahl seines Sohnes Johann zum böhmischen König einen Hausbesitz zu erwerben, der um so wertvoller für ihn war, als die Mittel der Grafschaft Luxemburg ihm in keiner Weise Rückhalt und Stütze für Ausführung der hochfliegenden Pläne, mit denen er sich trug, gewähren konnten.

Aus so kleinen Verhältnissen Heinrich auch entstammte, so grossartig war doch seine Auffassung von der Stellung, die ihm die Frankfurter Wahl übertragen hatte. Die Wiederaufrichtung des Kaisertums, das war der Gedanke, der seinen romantischen Sinn seit der Aachener Krönung völlig beherrschte. Mit ausserordentlicher Energie hat er seinen Vorsatz verfolgt und sich nicht dadurch abschrecken lassen, dass das Heergefolge, das ihm aufzubieten gelingt, nach der Zahl der Kämpfer in keiner Weise der Durchführung seiner Pläne gewachsen war. Von den Fürsten des Reiches folgen ihm nur Leopold von Österreich mit einem mässigen Aufgebot, und ein Jahr später führt ihm Rudolf von Baiern ein weiteres Häuflein tapferer Ritter zu. Was sich von glänzenderen Namen sonst um ihn schart, das sind Verwandte seines Hauses oder Edelleute, die aus Lehensver-

---

[1]) Im Deckel steht allerdings «mille CCC $\overset{\text{XX}}{\text{IIII}}$ et XII ans». Dieses Datum passt aber nicht zur Handschrift, die ja ohne dies sich durch ihren Inhalt als später charakterisiert. Man wird deshalb annehmen müssen, dass die ursprünglich den Deckel füllenden Bogen herausgenommen und durch neue ersetzt sind. Auch könnte ein älteres Pergament mit der Jahreszahl vom Buchbinder zur Festigung des Deckels verwandt sein. Wahrscheinlicher ist die erste Annahme.

pflichtungen oder gegen Sold die weite Fahrt unternommen haben. Von den ersteren ist vor allem zu nennen Balduin, des Königs Bruder, Erzbischof von Trier, der während des ganzen Zuges die beste Stütze in Rat und That für Heinrich gewesen ist. Auch Walram, der dritte Bruder, hat mit tapferem Arm zu jeder Stunde die Ehre des Königs verfochten. Von Flandern haben ihn drei Vettern, Robert, Veit (Gui oder Guido) und Heinrich, begleitet. Aus Savoyen stösst sein Schwager Amadeus mit den Söhnen Eduard und Aymo zum königlichen Heer, und dessen Einwirkung hat es der König wohl zu danken gehabt, wenn Hugo von Vienne, des Amadeus Schwiegersohn, und dessen Bruder Guido an der Fahrt beteiligt sind. Auch von den geistlichen Fürsten, denen wir ausser Balduin im Hoflager begegnen, ist der aufopferndste, Theobald von Lüttich, als Graf von Bar dem Luxemburger nahe verwandt.

Von den deutschen Reichsgrafen, den Reichsministerialen und der freien Reichsritterschaft sind vor allem die rheinischen und mosel-ländischen Geschlechter vertreten, während das mittlere Deutschland wenige seiner Söhne geschickt hat.

Auch die Reichsstädte haben Heeresfolge geleistet; so wissen wir das insbesondere von Speyer, doch auch Metz scheint nach unserem Gedichte im Zuge vertreten gewesen zu sein.

Im ganzen war es jedenfalls eine Zahl, die entfernt nicht den Vergleich mit den Massen, die in früheren Jahrhunderten die Berge überstiegen, aushalten kann.

Trotz alledem war die Hoffnung auf ein glückliches Gelingen gar nicht aussichtslos. Heinrich hatte seinen Vorgängern vor allem eines voraus: er stand in gutem Einvernehmen mit der Kurie, die ihm zunächst sogar die Wege zu ebnen suchte. Weiter mochte er auch hoffen, als Friedensspender, der über den Parteien steht, die zerrütteten Lebensformen der italienischen Gemeinwesen wieder in Ordnung zu bringen und gewissermassen in dankbarer Anerkennung dieser Thätigkeit die Herzen und die politische Unterstützung aller Parteien zu gewinnen.

Da die östlichen Übergänge über die Alpen durch die Gegnerschaft Heinrichs von Kärnthen gefährdet waren, wählte Heinrich den an sich ungleich beschwerlicheren Weg über den Mont Cenis. Kam ihm doch hier auch die Unterstützung seines Schwagers Amadeus von Savoyen wesentlich zu statten. Ohne besondere Verluste ist der Übergang gelungen, und über Susa, Turin, Chieri, Asti und Novara gelangt

der König am 23. Dezember 1310 nach Mailand. Bald schon muss er hier zu seinem Leidwesen erfahren, wie wenig seine abstrakte und ideale Politik für die thatsächlichen Verhältnisse fruchtbringend werden kann: der Volkskapitän Guido de la Torre, das Haupt der guelfischen Partei, veranlasst einen Aufstand, der blutig niedergeschlagen werden muss. Mit diesen Ereignissen ist des Königs Nimbus als Friedensfürst dahin, und als er Mitte April von Mailand zum Weitermarsch nach Rom aufgebrochen ist, da versucht zunächst Cremona, sich ihm entgegenzustellen, und die unzeitige Strenge, die er hier gegen Unschuldige walten lässt, veranlasst auch Brescia, sich gegen ihn zu erklären. Da unterbricht der König seinen Weg und wendet sich zurück nach Norden, um erst diese Stadt zur Unterwerfung zu bringen. Unter Theobaldo Brusciati haben die Bürger verzweifelt dem umlagernden Heere widerstanden, und vier kostbare Monate hat der König verloren, um seine Ehre zu wahren. Und wenn das der einzige Verlust geblieben wäre! In dem engen Lager ist die Pest ausgebrochen und hat die königlichen Scharen furchtbar gelichtet. Der tapfere Guido von Flandern und die Königin Margarethe haben hier den Todeskeim empfangen, dem sie bald nachher erlegen sind. Auch Walram, des Königs tapferer Bruder, hat vor den festen Mauern dieser Stadt, durch ein feindliches Geschoss verwundet, sein Leben lassen müssen.

Aber der schwerste Schaden ist dem König dadurch erwachsen, dass die Gegner sich sammeln und in Florenz einen mächtigen Mittelpunkt finden. Heinrich hat sich zunächst auf keinen Kampf mehr eingelassen. Von Genua, das ihm freiwillig die Thore öffnet, geht er zu Schiff nach Pisa und am 7. Mai 1312 wehen seine Banner vor den Mauern Roms.

Auch dort ist ihm inzwischen ein mächtiger Widerstand erwachsen: Johann, der Bruder des Königs Robert von Neapel, hat sich der Guelfenpartei, den Orsinis, verbunden und Trastevere, St. Peter, sowie die dem Tiber zunächst gelegenen Stadtteile des linken Ufers in feindlicher Absicht besetzt. Mit Gewalt muss sich Heinrich den Eintritt in die Stadt erzwingen und wiederholt kommt es zu heftigen Kämpfen zwischen den königlichen Scharen und den Neapolitanern. Auch jetzt wieder treffen den König harte Verluste, insbesondere wird ihm der getreue Theobald von Lüttich, der den Krummstab mit dem Schwerte vertauscht hat, durch den Tod im Kampfe entrissen.

Trotz aller Mühen vermag der König bei dieser Lage den Eintritt in die Peterskirche nicht zu erzwingen und muss sich mit einer

Krönung in St. Giovanni des Lateran begnügen. Wenige Tage darauf hat Heinrich Rom verlassen, um sich gegen den toskanischen Bund, der sich inzwischen gefestet hatte, zu wenden. Aber so wenig kriegstüchtig sich auch die Florentiner nach den Anschauungen der deutschen Ritter hielten, das Häuflein des Kaisers war doch allzusehr zusammengeschmolzen, als dass es gegen die mächtige Arnostadt etwas Wirksames hätte ausrichten können. So hat sich Heinrich missmutig nach Pisa zurückgezogen und dort lange Monde gelegen, um sich im August 1313 gegen denjenigen zu wenden, den er endlich als seinen schlimmsten Gegner erkannt hat, gegen Robert von Neapel. Die Lage des Königs ist nicht ungünstig: sein Bruder Balduin, der nach Deutschland zurückgegangen ist, hat bedeutende Streitkräfte zusammengebracht, die jenseits schon beinahe am Fusse der Alpen stehen; ausserdem aber hat sich der König mit Friedrich von Sicilien, dem Nebenbuhler des Anjou, verbunden, um Robert durch einen gemeinsamen Angriff von Nord und Süd zu erdrücken. Da ereilt den Rastlosen auf dem Marsche nach Süden in Buonconvento der Tod. Zeitgenossen und Nachlebende haben behauptet, dass italienisches Gift sein frühzeitiges Ende verursacht habe. Ein Beweis dafür ist nicht erbracht, und wir werden uns in Anbetracht der längeren Krankheit, an der der König schon vor der Verabreichung des angeblich vergifteten Trankes litt, der Meinung derjenigen anschliessen, die einem durch Klima und Aufregung entstandenen Fieber die Ursache des Todes zuschreiben. Mit dem Hinscheiden des Königs ist das Heer auseinander gelaufen und das Unternehmen aufgegeben.

Wie steht nun unser Gedicht zu diesen Ereignissen? Bringt es uns eine nennenswerte Erweiterung unserer Kenntnisse? Können wir die Verse als zuverlässige historische Quelle verwerten?

Der Dichter geht von Ereignissen in Metz aus, bei denen Heinrich als Graf von Luxemburg beteiligt gewesen ist. Da es sich nach dem Wortlaut der Verse um einen Bürgerzwist gehandelt hat, so werden wir an die Misshelligkeiten denken müssen, die zwischen dem Bischof Rainald von Bar und der Stadt ausgebrochen sind. Ohne Zweifel haben auch Metzer Stadtkinder, sei es als Geistliche, sei es als Beamte, auf Seiten des Bischofs gestanden. Ausser einer Bündnisurkunde zwischen der Stadt und dem Grafen haben wir bisher keine Kenntnis vom Anteil Heinrichs an diesen Ereignissen gehabt.

Des weiteren erzählt der Dichter einen Traum des Luxemburgers, der ihm die künftige Kaiserwürde in Aussicht stellt. Dann wird über die Krönung in Aachen, den Umzug des Königs durch das deutsche Reich

und die Erwerbung der böhmischen Königskrone flüchtig berichtet. Dass der König beim Aufbruch zum Römerzug auch Metz berührt habe, erfahren wir zum ersten male aus unsern Versen.

Ebenso flüchtig wie die Vorgänge in Deutschland, behandelt der Dichter den Übergang über die Alpen und die Ereignisse in Italien bis zum Einzug in Mailand. Auch von dem Aufstande des Guido de la Torre schweigt das Gedicht. Um so breiter aber führt uns der Dichter die Hauptteilnehmer der Fahrt, die er zur Rundtafel vereinigt sein lässt, mit charakteristischen Bemerkungen vor. Dann schildert der Verfasser die Ereignisse vor Brescia eingehender, mit genauer Kenntnis der Situation. Den Tod Walrams führt er mehr auf leichtsinnige Ausschweifungen als auf die Verwundung des Grafen vor dem Feinde zurück.

Mit wenigen Worten geleitet uns dann der Anonymus über Genua nach Rom. Wiederum, wie bei der Beschreibung der Kämpfe von Brescia, greift hier der Dichter einzelne Situationen heraus, so schildert er insbesondere die Thaten Balduins von Trier und den Todeskampf des Bischofs von Lüttich. Auch erfahren wir von ihm allein, dass die Herzöge Leopold und Rudolf die Kaiserwache nach der Krönung übernommen haben. Desgleichen ist uns der Name des Führers der Nachhut und des Bannerträgers auf dem Rückwege nach Norden nur durch den Dichter überliefert.

Als vierte Scene wird uns das Ende des Königs breit und anschaulich vorgeführt. Die Beurteilung des historischen Wertes dieser Schilderung, die eingehender ist als diejenige der meisten Zeitgenossen, wird davon abhängen, ob der Dichter den Ereignissen wirklich nahe gestanden hat oder nicht.

Für die Beurteilung der Zeit, in welcher das Gedicht entstanden ist, giebt uns die Handschrift selbst wenig Aufschluss. Wie ich oben schon ausgeführt habe, ist diese eine Kompilation des 15. Jahrhunderts. Doch wir bedürfen dieser Hilfe auch kaum, denn der Inhalt der Verse zwingt uns, in ihrem Verfasser einen Mann zu suchen, der zur Zeit der geschilderten Vorgänge gelebt haben muss. Wenn er zunächst die Tafelrunde in Mailand beschreibt, so ist die Charakteristik, die er den einzelnen Helden zu Teil werden lässt, nach der Kenntnis, die wir anderweit von ihnen haben, durchaus zutreffend. Heinrich selbst erscheint als ein Mann hochfliegender Pläne. Weit über Rom hinaus hat er sein Auge gerichtet, die Befreiung des heiligen Grabes erscheint ihm als letztes Ziel und dass er als Kaiser über die Besetzung des

päpstlichen Stuhles verfügen kann, ist ihm zweifellos. Seiner Frau ist er zärtlich zugethan, bei Tische hält er sogar ihre Hand umschlossen. Über den romantischen Sinn des Königs brauche ich aus anderen Quellen keine Belegstellen anzuführen, was aber das Verhältnis zu seiner Frau angeht, so sagt unter anderen Albertino Mussato: nie sei vor dieser Ehe ein Paar gefunden worden, das einander in so inniger Liebe zugethan war [1]).

Der Bruder des Königs, Walram, ist ein tapferer Ritter, der der Frauenliebe und einem guten Trunke niemals abgeneigt ist. Er leidet an Kurzsichtigkeit oder sieht auf einem Auge vielleicht auch gar nicht. Albertino Mussato charakterisiert ihn als kampflustig, « besser im Felde als im Rate verwendbar » [2]). Irmer sagt von ihm — ich kenne die Quelle nicht —, er sei der schönste der Brüder gewesen. — Die Kurzsichtigkeit ist ein Erbfehler der Luxemburger [3]).

Graf Veit von Flandern oder Gui de Namur, wie er im Gedichte heisst, wird ob seiner Tapferkeit wiederholt gefeiert. Thatsächlich hatte sich Guy längst vor dem Römerzug durch seine Thaten in der Schlacht bei Kortryk einen glänzenden Namen gemacht. Nach dem Bericht des Dichters hat er sich einige Zeit bei seiner Verlobten, der Tochter des Herzogs von Lothringen, aufgehalten. Es lässt sich erweisen, dass Guis zum Abschluss eines Heiratsvertrags kurze Zeit in Sierck in Lothringen gewesen und dann zurückgekehrt ist [4]).

Heinrich von Namur, der seiner Kämpfe und seiner Tourniere wegen gerühmt wird, war von Heinrich zum Marschall ernannt, und wenn der Graf von sich sagt: « Jai suix je soldoiour pour or et pour argent », so entspricht das dem Berichte des Ferreto von Vicenza, der ihn unter denjenigen aufzählt, die « teils um ihrer Unterthanpflicht zu genügen, teils um Sold gedungen, dem schwierigen Unternehmen sich zugesellt haben » [5]).

Bischof Theobald von Bar endlich hat nach dem Gedichte dem Könige und dessen Familie ausserordentlich nahe gestanden, « cui fine amour agrée », lässt der Dichter den König von ihm sagen; er darf es wagen, den Bruder des Königs, Walram, zu verspotten, andererseits ist

---

1) Alb. Muss., lib. V, cap. 4.
2) l. c., lib. II, cap. 5.
3) S. unten Anm. zu Vers 105.
4) S. Anm. zu Vers 136.
5) Vgl. Anm. zu Vers 180.

er es aber auch, den der König zum Papst machen will. Den Tod des Bischofs beklagt Heinrich in bewegten Worten. Diese Vertrauensstellung, die ihm der Dichter zuweist, wird vollständig gerechtfertigt, wenn Ferreto de Vicenza ihn zu denjenigen zählt, « die dem König mit warmer Hingebung anhängen »[1]) und wenn ihn Albertino Mussato « superillustrissimus »[2]) nennt. In den vom Könige ausgestellten Urkunden erscheint er fast regelmässig als Zeuge. Bei der projektierten Heirat der Königstochter mit dem Sohne Roberts von Neapel ist er des Königs Unterhändler und Vertrauensmann.

Leopold von Österreich wird ermahnt, er solle bannen « toute mirancolie ». Ich vermute, dass sich dies auf die missmutige Stimmung bezieht, welche die Habsburger gegen den Luxemburger der Königswahl wegen hegten.

Rudolf von Baiern endlich erklärt, er würde selbst sich nach Heinrichs Tode zum Könige wählen lassen oder die Krone einem Verwandten verschaffen. Thatsächlich hat Rudolf an seine Kandidatur gedacht[3]).

Auch der Bericht des Dichters, dass die letzten Grüsse Heinrichs seiner Mutter Beatrix gegolten haben, kann recht wohl auf Wahrheit beruhen, denn die Mutter überlebt ihn, und wie vortrefflich der Kaiser mit ihr gestanden hat, dafür spricht ihre Absicht, dem Sohne nach Italien zu folgen[4]).

Das sind doch eine ganze Reihe Einzelheiten, wie sie aus der Lektüre mittelalterlicher Quellen sicher nicht zu gewinnen waren, am allerwenigsten, wenn wir beachten, dass die geschilderten Persönlichkeiten den verschiedensten Gegenden angehören und für den Dichter deshalb die Kenntnis luxemburgisch-flandrischer Quellen ebenso wie solcher aus Baiern und Österreich vorausgesetzt werden müsste.

Von dem einen oder anderen der Genannten vermag ein Nachlebender wohl treffende und wahrheitsgetreue Züge aus einer guten Quelle zu übernehmen, aber die ganze Schar so richtig zu zeichnen, wie es hier geschieht, das ist meines Erachtens nur einem Manne möglich, der die Helden persönlich kennt oder wenigstens zu einer Zeit lebt, in welcher von ihnen allgemein in dieser Weise gesprochen wird.

---

[1]) Ferr. de Vic., lib. IV, cap. 1.
[2]) Alb. Muss., lib. VIII, cap. 5.
[3]) S. die Anm. zu Vers 305.
[4]) Vgl. Irmer, p. 102.

Und wie mit den Personen, so ist es mit den einzelnen Ereignissen. Die Thatsachen in richtiger Folge aufzählen und Allgemeines darüber berichten, das können auch nachlebende Schriftsteller auf Grund einer zuverlässigen Quelle fertig bringen, hier aber treten uns eine ganze Reihe bezeichnender Einzelheiten entgegen, deren Schilderung kaum anders als durch Annahme der Zeitgenossenschaft erklärlich ist. Heinrich von Namur verspricht « que, se on vient a Bresse.... que je dessanderai enmey la praierie ». Das entspricht genau der Situation des Lagers, das sich an den umgebenden Höhen, die durch eine Wiese von der Stadt getrennt sind, hinaufzog [1]).

Als das Heer gegen Brescia reitet, da haben die Scharen, nach dem Berichte des Dichters, Überfluss an Schlachtvieh. Die Richtigkeit dieser Notiz bestätigt uns die Chronik des Johannes de Cermenate [2]).

Eines der wichtigsten Ereignisse vor Brescia ist die Gefangennahme des Theobaldo Brusciati. Nach den Berichten der italienischen Quellen wird derselbe, nachdem er geschleift ist, gevierteilt; auch die Vita Balduini berichtet, er sei gevierteilt, nachdem er vorher enthauptet wurde. Unser Gedicht weicht von all' diesen Schilderungen ab. Als einzige Quelle berichtet es, er sei geschleift und dann gehängt. Nun ist uns zufällig das Todesurteil des Brescianers erhalten und daraus ersehen wir, dass Theobald thatsächlich nach der Schleifung und vor der Vierteilung erst durch Hängen zum Tode gebracht ist [3]).

Nachdem Heinrich seinen Einzug in Rom gehalten hat, kommt es zu wiederholten Kämpfen mit den Neapolitanern und Orsinis. Besonders eingehend verweilt der Dichter bei einer Heldenthat und der Todesgefahr Erzbischof Balduins. Er nennt uns den Gegner und schildert genau den Verlauf des Kampfes. Nun haben wir gerade über diese Scene ein Bild im Codex Balduini, das, authentisch wie alle übrigen, doch an Zuverlässigkeit noch dadurch gewinnt, dass Erzbischof Balduin eigenhändig an den Rand Korrekturbemerkungen geschrieben hat. Wenn man die Schilderungen des Dichters und des Malers vergleicht, so stimmen diese ganz genau überein, und man möchte annehmen, der Dichter habe nach dem Bilde selbst geschildert, wenn nicht andere Darstellungen des Codex Balduini dem widersprächen.

Auch der weitere Bericht des Dichters über die That des Burg-

---

1) S. unten Anm. zu Vers 190.
2) S. Anm. zu Vers 332.
3) S. die Anm. zu Vers 363.

grafen von Hammerstein scheint völlig zuverlässig zu sein[1]), und wenn der Lebensretter des Erzbischofs nicht mit Namen genannt, sondern « als Ritter mit drei Hämmern » im Wappen aufgeführt wird, so macht dies geradezu den Eindruck, als habe der Verfasser des Gedichtes dem Kampfe zugeschaut oder von einem Zuschauer, der den Namen des Burggrafen vergessen hat, die Schilderung gehört.

Andere Bemerkungen des Dichters sind zwar nicht auf ihre Glaubwürdigkeit durch andere gleichzeitige Quellen controlierbar, zeigen aber eine so charakteristische Färbung, dass sie einen durchaus wahrheitsgetreuen Eindruck machen. So wenn der Dichter die Ursache von Walrams Tode nicht unmittelbar dem mörderischen Pfeile eines Bresicaners zumisst, sondern mit einer gewissen Rücksichtslosigkeit erklärt: « Amour et compaignie et orgueil le souprent en tenir compaignie et en boivre souvant; en amour de pucelle et en feme gisant fut il mors et poris et prinst son finement. » Weiter erzählt er über den Tod Theobalds Einzelheiten, die sonst nirgends berichtet werden: der Kampf habe in einer engen Strasse stattgefunden, dort sei der Bischof umzingelt und gefangen, sodann ausgeraubt, dann erst getötet. Oder aber er spricht über den kostbaren Degen, den Balduin von Trier führte, und so noch manches dieser Art.

So geringfügig diese Einzelheiten an sich sind, so charakteristisch sind sie doch gerade aus diesem Grunde für die Annahme, dass die Dichtung unmittelbar nach dem Römerzuge entstanden ist. Am einfachsten scheint die Erklärung, dass der Dichter selbst den Ereignissen beigewohnt hat.

Hiergegen macht freilich bedenklich, dass den getreuen Schilderungen eine Reihe von Irrtümern entgegensteht, die sich der Dichter zu Schulden kommen lässt. So verlegt er die Mailänder Tafelrunde in den Mai, während Heinrich schon im April Mailand verlassen hat. Rudolf von Baiern nimmt nach ihm an der Tafelrunde teil, während dieser Fürst erst später in Italien eingetroffen ist. Auch das Auftreten der Baiern vor Brescia wird durch keine andere Quelle beglaubigt. Desgleichen sind verschiedene Namen unrichtig angegeben, so Guillaume de Lyon, Regnier de Brabant und Gauthier de Montferrat. Die Krönung im Lateran findet nach dem Gedicht vor den Kämpfen des 26. Mai statt, während sie thatsächlich erst nachher vollzogen wurde. Das Heer des Königs wird auf 10000 Mann angegeben, während es wohl kaum jemals mehr als den fünften Teil gezählt hat. König Robert war nicht, wie

[1]) S. Anm. zu Vers 437.

der Dichter angiebt, in Rom, sondern sein Bruder Johann. Der Kampf des Bischofs Theobald findet nach dem Berichte sämtlicher gleichzeitiger Quellen an demselben Tage wie der des Erzbischofs Balduin statt. Der Dichter lässt erst am darauffolgenden Morgen den Theobald auf das Schlachtfeld reiten.

Wenn wir nun auch erwägen, dass wir es mit keiner Chronik zu thun haben, sondern mit einem Epos, und deshalb künstlerische Rücksichten dafür gelten lassen können, dass beispielsweise Rudolf von Baiern bei Schilderung der Mailänder Tafelrunde aufgeführt wird, obwohl er damals noch nicht in Italien war, für die anderen Versehen werden ästhetische Gründe nicht herangezogen werden können. Die Verwechslung von Namen kann zwar auch einem Teilnehmer des Römerzuges passieren, und den Irrtum, dass er den König bis zum Mai in Mailand weilen lässt, wird man schliesslich auch noch hinnehmen können.

Aber schwieriger lässt sich schon entschuldigen, wenn die Baiern bereits vor Brescia mit unter den Kämpfern aufgeführt werden, während sie nach den sonstigen Quellen erst in Genua zum Heere stossen, und unerklärlich ist es für einen Teilnehmer an der Römerfahrt, dass er sich nicht mehr entsinnen sollte, wann das wichtigste Ereignis der italienischen Jahre, die Kaiserkrönung, stattgefunden hat. Auch dem Vergesslichsten konnte es nicht aus dem Gedächtnis schwinden, dass die Kämpfe in Rom ausgefochten wurden, um die Krönung in St. Peter zu erzwingen. Ebenso unbegreiflich wäre es, wenn ein Mann, der in jenen Tagen mit in Rom geweilt hat, nicht hätte wissen sollen, dass König Robert von der Hauptstadt abwesend war und durch seinen Bruder beim neapolitanischen Heere vertreten wurde. Völlig unerfindlich aber muss es bleiben, wie sich der Dichter in der Zeit des Todeskampfes seines Haupthelden hat irren können, wenn er selbst mit in Rom gewesen ist.

Das Datum zu verwechseln und den 27. statt den 26. Mai zu schreiben, wäre zur Not erklärlich, ebenso möchte ein derartiger Irrtum noch angehen, wenn thatsächlich am 27. Mai, dem Todestage des Bischofs, überhaupt noch gekämpft worden wäre. So aber wissen wir, dass der Kampf am 27. völlig abgebrochen wurde. Ich glaube, nach alledem ist es ausgeschlossen, dass der Dichter persönlich an den Ereignissen teilgenommen hat.

Wie aber lässt sich nun die genaue Schilderung einzelner Züge, die uns früher Autopsie des Dichters nahe legte, erklären?

Es wird dies nur durch die Annahme möglich sein, dass der Dichter einen vorzüglichen schriftlichen oder mündlichen Bericht eines Teilnehmers benutzt hat. Einen schriftlichen Bericht konnte der Dichter lange Jahrzehnte nach der Romfahrt oder kurz nach den Ereignissen einsehen. Das Erstere ist wohl dadurch ausgeschlossen, dass der Berichterstatter, nach seinen Bemerkungen über die einzelnen Persönlichkeiten zu urteilen, Zeitgenosse derselben gewesen sein muss. Es bleibt also die zweite Möglichkeit: Benutzung eines schriftlichen Berichtes unmittelbar nach der Fahrt. Da anzunehmen ist, dass die groben Irrtümer bei der sonst so sorgfältigen Benutzung einer jedenfalls vortrefflich unterrichteten Quelle kaum unterlaufen konnten, so bleibt es wahrscheinlicher, dass der Dichter auf Grund mündlicher Mitteilungen gearbeitet hat. Und in der That spricht hierfür mancherlei: Der Dichter erfährt die genauen Details über den Kampf Theobalds, er weiss auch, dass der Bischof am 27. Mai gestorben ist. Da liegt es nahe, auch die Verwundung Theobalds für diesen selben Tag anzunehmen.

Noch charakteristischer aber ist folgendes: Der Dichter lässt nach dem Abzuge Heinrichs aus Rom den König Robert mit seinen Baronen eine Unterredung führen und einer derselben wird dabei vom Dichter als Roberts Neffe Charles eingeführt.

Nun aber ist dieser Charles Roberts Sohn, und als solcher der Neffe des faktisch in Rom anwesenden Prinzen Johann. Ist nicht die einfachste Erklärung für diesen Irrtum, dass der Erzähler ganz richtig von Johann und dessen Neffen gesprochen, der Hörer und Dichter aber, der sich bezüglich der Hauptpersönlichkeit einmal geirrt hatte, nun den Nebenumstand getreulich bewahrte und so in Unkenntnis der Verwandtschaftsverhältnisse des Hauses Anjou den «Neffen» beibehält?

Nach alledem wäre der Dichter also ein Mann, der zur Zeit des Römerzugs lebt, die Hauptteilnehmer womöglich persönlich kennt, selbst aber kaum im Heere des Kaisers dauernd geweilt hat.

Lässt sich nun sonst ein Anhaltspunkt gewinnen, um der Person des Dichters näher zu kommen?

Wie seine Sprache zeigt, ist er der Nationalität nach Franzose. Das ergiebt sich auch daraus, dass er über die Stellung des Königs Heinrich zu den deutschen Ländern sehr schlecht unterrichtet ist und die Meinung hegt, der König habe seinen Umritt durch Deutschland unternommen, um das Land gewissermassen erst zu erobern. Diese

Bemerkung beweist auch, dass er damals den König nicht begleitet haben kann.

Im Vordergrund der Ereignisse steht ihm in erster Linie Bischof Theobald von Lüttich und neben diesem die flandrischen Brüder Guis und Heinrich. Bei Aufzählung des königlichen Gefolges werden diese drei in erster Linie genannt:

Ja voy je la seant Thiebault le combatent
Li sire de Berroy et de Liege tenant
Guis de Namur second et Hanris li Flamant.

Wenn auch Theobald eine bedeutende Rolle am Hofe gespielt hat, so hervorgetreten ist er auf keinen Fall, dass ihn seine Thaten an die erste Stelle des Gefolges gestellt hätten. In den übrigen Quellen wird kaum mehr als sein Ende berichtet, und wir wissen nur aus den bereits oben angeführten Notizen und aus den Urkunden, in welchen er beständig als Zeuge erscheint, dass er dem Kaiser sehr nahe stand. Es müssen demnach persönliche Beziehungen sein, die den Dichter veranlassen, den Bischof so in den Mittelpunkt seines Epos zu stellen. Theobald ist Bischof von Lüttich und stammt aus der Familie der Grafen von Bar. Als Lütticher oder als Barenser könnte hiernach der Dichter seinem Helden nahe getreten sein. Dass auf die Barische Abkunft des Bischofs viel Wert gelegt wird, das beweist die besondere Erwähnung derselben. So heisst der Bischof Vers 72 in erster Linie « li sire de Berroy », erst nachträglich wird hinzugefügt « et de Liege »; in Vers 309 ff. wird ein sonst unbekannter Vasall des Bischofs, Jehan de Bair, erwähnt, der auch später (Vers 473) noch einmal erscheint, und zwar erkennt der Dichter eine Bevorzugung dieses Barensers durch den Bischof besonders lobend an. Das deutet darauf, dass der Dichter zur Familie und zum Stammlande Theobalds Beziehungen hat, und wohl kaum erst in Lüttich ihm nahegetreten ist.

Anderseits ist er doch so gut über die Nachbarländer des Bistums, Flandern und Namur, unterrichtet, dass mit der Promotion Theobalds zum Bischof die Beziehungen des Dichters zu ihm sicher nicht unterbrochen worden sind. Er kennt die Geschichte Flanderns (Vers 140 ff.), und neben Theobald sind für ihn die Grafen Veit (Guis) und Heinrich von Flandern die Persönlichkeiten, denen er das meiste Interesse zuwendet. Lässt er doch den König sagen: « Entre vous (sc. Thiebaut) et Guion de Namur qui m'amait, je croy que herdement ambdui vous amandrait, car . . . . . muedre chivalier sor chevalx ne montait. Bien doie hayr la mort que de vous me sevrait ». Und als der Kaiser seinen

letzten Willen verkündet, da trägt er dem Grafen Heinrich die Grüsse an die Mutter auf und vermacht ihm Pferd und Rüstung.

So möchte ich annehmen, dass ein Barenser, der mit Bischof Theobald nach Lüttich gegangen ist, der Verfasser der Verse war.

Aber der Inhalt des Gedichts giebt noch einen weiteren Anhaltspunkt. Zweimal wird der Beziehungen Heinrichs zu Metz gedacht, und bei dieser Gelegenheit sogar eine Metzer Persönlichkeit, Philipp de Gournaix, als Freund des Königs eingeführt. Der Gang der Handlung nötigte den Dichter in keiner Weise, Metz und seinen Bürger zu erwähnen; im Gegenteil, der Dichter ist, abgesehen von den ausführlicher geschilderten Scenen, so knapp, dass diese Abschweifung geradezu auffällt. Wir werden auch hier wieder ein besonderes Interesse für die Stadt voraussetzen müssen, und da hinzukommt, dass dies Gedicht in einem Codex steht, der seinem ganzen Inhalte nach sicher in Metz entstanden ist, annehmen dürfen, dass auch die Heimat der Verse nicht weit von hier zu suchen ist. Auch die Wortform Flip — so muss man des Versmasses wegen für Philipp lesen — deutet auf einen Dichter, dem das Metzer Patois oder wenigstens die Metzer Aussprache dieses Namens bekannt war.

Die Grafschaft Bar hat sich bis nahe an Metz erstreckt, und so liessen sich die Schlüsse, die oben gezogen sind, mit dieser weiteren Bemerkung ganz gut vereinigen.

Wenn wir uns jetzt unter den Zeitgenossen des Königs nach einer Persönlichkeit umsehen, auf welche all' diese Merkmale zutreffen, so ist es bei der mangelhaften Kenntnis, die wir über die Teilnehmer des Zuges und deren Persönlichkeit haben, sehr schwer, einen bestimmten Namen zu nennen. Trotzdem möchte ich eine Vermutung äussern, die mancherlei für sich hat. Heinrich VII. hat einen Metzer Domherrn, Simon de Marville, mehrfach zu politischen Missionen verwendet. So treffen wir Simon am 28. November, dem Wahltage des Königs, in Frankfurt, am 26. Juli 1309 gleichzeitig mit Guis von Flandern, Amadeus von Savoyen, Johann von Vienne u. a. am päpstlichen Hofe zu Avignon, um die päpstliche Anerkennung der Kaiserwahl einzuholen, und im folgenden Jahre am 26. Mai in Paris, wo er mit den Vertretern König Philipps von Frankreich im Namen Heinrichs ein Freundschaftsbündnis abschliesst. Nach dem Namen zu urteilen stammt dieser Simon aus dem Orte Marville. Marville ist ein ursprünglich Barisches Lehen [1]),

[1]) Bertholet, Hist. de Luxembourg, V, 97 und 174. Es liegt im Kanton und Arrondissement de Montmédy (Meuse).

das durch Erbschaft und Kauf 1269 an Luxemburg übergegangen war[1]). Doch hat Bar gewisse Rechte in Marville behalten; denn nach einer Urkunde von 1294 genehmigen die Grafen Heinrich von Bar und Johann von Luxemburg gemeinsam, dass die Stadt Marville 25 Armbrustschützen, unter gewissen Verpflichtungen den beiden Grafen gegenüber, unterhält[2]). Kirchlich gehörte die Stadt zum Trierer Archidiakonate Longuion[3]).

Mit der Herkunft des Dichters aus diesem Orte wäre in gleicher Weise sein Interesse für den Luxemburger Heinrich und den Trierer Erzbischof Balduin, wie für den Grafen von Bar erklärt. Wenn aber der Dichter auch für die Flandrischen Grafen eingenommen ist und wahrscheinlich Beziehungen nach Lüttich gehabt hat, so trifft auch dies für Simon zu. Als der Domherr 1309 in des Königs Auftrag nach Avignon geht, da macht er die Reise mit Guis von Namur zusammen. Dann aber geniesst er auch neben seiner Stellung als Schatzmeister der Metzer Kirche eine Domherrenpfründe in Lüttich[4]), die er ohne Zweifel der landsmannschaftlichen Vermittelung des Bischofs Theobald zu danken hat.

Auf dem Zuge nach Italien ist Simon nicht nachweisbar und wird deshalb auch, da er andernfalls sicher einmal als Zeuge in einer königlichen Urkunde erschiene, dauernd nicht teilgenommen haben.

Doch wäre es möglich, dass Simon kurze Zeit vor Brescia weilte. War es doch hier, dass der von Simon mit den französischen Bevollmächtigten abgeschlossene deutsch-französische Freundschaftsvertrag ratifiziert wurde[5]). Es ist kaum anzunehmen, dass der Bevollmächtigte des Königs dabei gefehlt hat. Wenn Simon aber in Brescia erschien, dann erklärt sich noch besser die auffallend gute Kenntnis der Lage dieser Stadt und der Ereignisse während der Belagerung.

Sonach passen alle Anhaltspunkte, die wir für die Person des Dichters gefunden haben, auf Simon vortrefflich, und halten wir an ihm fest, dann lässt sich auch die genaue Bekanntschaft mit den am Zuge teilnehmenden Fürstlichkeiten fast bei allen auf persönliche Beziehungen zurückführen. Als Simon zur Königswahl in Frankfurt weilt, da ist dort gleichzeitig mit ihm und urkundet mit ihm zusammen:

---

1) l. c., 174.
2) l. c., VI, 164.
3) Sauerland, Geschichte des Metzer Bistums, Jahrb. VI, 150.
4) Sauerland, l. c., p. 169, nr. 3.
5) Böhmer, reg. nr. 429.

Balduin von Trier und Rudolf von Baiern. Seine Reise nach Avignon aber unternimmt er mit Amadeus von Savoyen, Guido von Flandern und dem Delphin von Vienne. Den Walram kannte er wohl als Glied des luxemburgischen Hauses, den Bischof Theobald als Grafen von Bar und Oberhirten von Lüttich, Heinrich von Flandern wird ihm als Bruder seines Reisebegleiters nicht fremd gewesen sein. So sind ihm von den bei der Tafelrunde aufgeführten Rittern alle, ausser Leopold von Österreich, Gauthier de Montferrat und Regnier de Brabant, persönlich bekannt oder haben wenigstens Beziehungen zu ihm, und charakteristisch ist es, dass gerade die Namen der letzten beiden — und nur diese — falsch vom Dichter gegeben werden.

Auch der Bericht über den Tod des Kaisers wird unter den gegebenen Voraussetzungen jetzt seine Würdigung finden können. Die Geschichte der Vergiftung erzählt ausser Johann von Winterthur kaum einer so eingehend und keiner so überzeugt, wie unser Dichter. Nun wissen wir, dass gerade Heinrich von Flandern das Gerücht über die Schuld der Dominikaner verbreitet hat. Der Graf selbst oder ein Ritter seines Gefolges, jedenfalls aber ein den Ereignissen nahestehender Mann könnte es demnach gewesen sein, dessen Erzählung Simon von Marville nachschrieb.

Ich habe in den Anmerkungen gezeigt, wie auffallend dieser Bericht mit den Angaben des Johannes von Winterthur übereinstimmt. Da nicht anzunehmen ist, dass der Schweizer und der Barenser aus einer Quelle schöpfen, so ersieht man, dass der Inhalt ihrer Berichte wiedergiebt, was unmittelbar nach dem Tode des Kaisers allgemein und in der nächsten Umgebung des Verstorbenen geglaubt wurde. Auch die kleinen Einzelheiten über das Anerbieten der Ärzte und die Abweisung Heinrichs, sowie über die Rettung der Dominikaner auf Heinrichs eigenste Veranlassung gewinnen an Glaubwürdigkeit.

Wenn das Gedicht über den Römerzug Heinrichs VII. unsere historische Kenntnis auch nicht wesentlich erweitert, so wird es als Bericht eines Zeitgenossen jener Ereignisse, ganz abgesehen von dem litterarischen Interesse, das es bietet, auch als geschichtliche Quelle seinen Wert beanspruchen dürfen.

---

Si après trouverés

## les voulz que les noblez princes et seigneurs vowont et firent

ondit voiaige de Romme

en acompaignant ledit emperour Hanrey ondit voiaige de Romme.

---

### I.

Après ce que Hanrey olt deden Mets conquis,
Et a force de bras de lour guerre acomplis,
Et enver les bourgois accourdez et paix mis,
S'en despartit li cuen, biaul, liéz et jollys,
Et fut en Luczembourg en son chaistiaulz voltis,
Avecques sa moillier honnoréz et servis.
Et fut deden son lit couchiéz et endormis;
La nuit songait .I. songe dont il fut esmaris,
Car en songant li fut et en dormant avis
Que il estoit a Romme, la cité signoris,
En chaieire de roy et d'emperour assis,
A loy d'empereour coronney et servis,
Per les peirs d'Allemaingne améz et conjoÿs;
Et s'avoit avec lui .II. grant livriéz gentis,
Desoure yerent plux noirs que sandel ne samis,
Et per desoubz plux blanc que ne soit flour de lis;
Ens .II. livriéz amer olt mis tout son delis,
Mais li ung des livriers est sor lui engramis,
Ses .II. piedz li avoit ains en la bouche mis,
Le cuer li araioit, le cuer li est partis.
Li cuens olt grant paour, a tant c'est esvallis;
Sa moillier regardait que tant olt cleirs le vis,
Fille au duc de Braibain; lor li dit son advis;
Sel conforte la damme, et se levait Hanris;
Au moustier s'en allait, si ait la messe oïs.
Le Wallerant encontre. Si se levait Hanris;
Adont mandait cez hommes et princez et marchis,
Et en allait a Ais; si ait la ville assis,
Et fut roy d'Allemaigne a coronne saixis,
Avecques sa moillier, sacréz et honoris.
Per Allemaigne s'ait la terre tant concquis
Et que tant qu'en Baheigne se coronnait cez filz;

**Vous trouverez ci-après**

## la relation des vœux que vouèrent et firent les nobles princes et seigneurs

**qui accompagnèrent l'empereur Henry en son voyage à Rome.**

---

### I.

Après que Henry eut assuré la victoire à Metz
Et terminé la guerre par la force de ses armes,
En rétablissant l'accord et la paix entre les bourgeois,
Il s'en retourna, le comte, plein de beauté, de joie et de gracieuseté,
Et s'en vint en Luxembourg, en son château voûté,
Où ils furent, lui et sa femme, honorés et servis.
Or, quand il fut couché dans son lit et endormi,
Il songea un songe, la nuit, dont il fut fort troublé;
Car en ce sommeil et songe il lui apparut
Qu'il était à Rome, la cité seigneuriale,
Assis en chaire de roi et d'empereur,
Couronné et servi selon la loi d'empire,
Aimé et félicité par les pairs d'Allemagne.
Et il avait avec lui deux grands lévriers de race,
Au dos plus noir que sandal ou samit,
Au ventre plus blanc que fleur de lys.
En ces deux lévriers il avait mis tout son plaisir.
Mais voici qu'un des lévriers s'est courroucé contre lui,
Et, lui enfonçant les deux pattes en la bouche,
Lui arrachait le cœur, et l'enlevait de la poitrine.
Le comte eut grand peur, du coup il s'est réveillé;
Et regardant sa femme, au teint si clair,
(Elle était la fille du duc de Brabant), il lui raconte sa vision.
La dame le réconforte. Henry se leva,
S'en alla au moutier où il ouït la messe.
Il fait la rencontre de son frère Wallerand. Henry se leva,
Et de suite manda ses hommes, tant princes que marquis,
Et s'en alla à Aix-la-Chapelle; il occupa la ville,
Et y fut couronné roi d'Allemagne,
Avec son épouse, sacré et honoré.
A travers l'Allemagne il conquit tant de terres,
Jusqu'à tant que son fils se couronna roi de Bohême;

En ung an seullement .II. roealme ait pris.
Adont c'en est li roy du pays despartis,
Car il volt veoir Rome, les terrez et le pays.
Per les bourgois de Metz fut moult bien recoillis
En dons et en presens et en fais et ens dis,
Et per .I. grant bourgoy amés et conjoïs
Que li promist per force et le vair et le gris,
Ses pallefrois emblans et ces chevalx de pris.
Don bourgoy sa le nom, n'en suix mie faintis:
Ph. le Gronnaix olt nom; du roy fut moult amis.
Li roy passait Borgoigne, c'est a Savoie mis,
Et les mons de Sanis, et au Lombairdt c'est pris,
Et ait .IIII. citeis per sa force concquis,
Et fut deden Mielant la cité signoris;
En on palais hautour qu'est fait de maibre bis,
Aveeques ces barons c'est a la tauble assis.

## II.

Se fut on moy de may qu'esteit fuit joÿsant.
Chante li roysignoult et li malvis huchant.
A Mielant fut Hanris li noble conquerrant,
Conte de Lucenbourg, sire des Allemant,
En proesse et en joie et a tauble seant,
Per deléz sa moillier en amour desirant.
Il regarde sor destre, s'ait vehus en estant
Les .XII. dez meillours qu'adont fuissent vivant.

## III.

Hanris sist a sa tauble, si s'acoste des dos.
Biaus chivalierz et saigez et lairgez et cortois.
Sa moillier deléz lui; si la tient per le dois:
« Damme », se dist Hanris, « bien doit estre en destroit
« De Jhesu Cris servir et d'essaucir la loy:
« Je voy a celle tauble seoir assés estrois
« Cez .XII. chivaliers; saiges sont et airous.
« Encor n'ait pas passez .V. ans, .IIII. ne trois.
« Se li pieur de leurs me manicz, il fust droit
« Je l'alaisse seure pour porter mes conrois:
« On me viennent servir ». Tout ce fait li hault roy

En un an, pas davantage, il prit deux royaumes.
C'est alors que le roi quitta le pays d'Allemagne,
Car il voulut voir la terre, le pays et la ville de Rome.
Par les bourgeois de Metz il fut fort bien accueilli
En dons, en présents, en actes et en paroles;
Et par un haut bourgeois honoré et choyé,
Qui lui promit force cadeaux et de vair et de gris,
Ses palefrois marchant à l'amble et ses chevaux de prix.
De ce bourgeois je sais le nom, ce n'est pas une feinte:
Il eut à nom Philippe le Gronnais, il fut un grand ami du roi.
Le roi, traversant la Bourgogne, continue sa route par la Savoye
Et le mont Cenis. Il s'attaque au pays lombard,
Et après avoir enlevé de vive force quatre places,
Il entra dans Milan, la cité seigneuriale:
Et là, dans le haut palais construit de marbre bis,
Il s'asseoit à table avec ses barons.

II.

C'était au mois de mai, en la gracieuse saison d'été,
Où chante le rossignol et le mauvis siffleur,
Que Henry fut à Milan, le noble conquérant,
Comte de Luxembourg, seigneur des Allemands,
En prouesse et en joie assis à table,
A côté de sa femme qu'il aime de grand désir.
Regardant à sa droite, il voit debout en pied
Les douze des meilleurs chevaliers qui fussent alors au monde.

III.

Henry est assis à table; il s'accoude au siége,
Le chevalier bel et sage, libéral et courtois;
A côté de lui sa femme, qu'il tient par la main.
« Dame », dit Henry, « c'est un devoir rigoureux
« De servir Jésus-Christ et d'exalter sa loi.
« Je vois assis à cette table, un peu à l'étroit,
« Ces douze chevaliers, qui sont sages et habiles.
« Il n'y a pas encore cinq ans ni quatre ni même trois,
« Que, si le moindre d'entre eux m'eût mandé, il eût été de mon devoir
« De l'aller servir pour remplir mes obligations.
« Et ce sont eux qui me viennent servir aujourd'hui » ! Ainsi parla le haut roi.

IV.

« Voire », dist la roÿne, « s'or y fust Wallerant,
« Voz frere li gentil, dont fuissent en seant
« Les .XIII. des meilleurs que or fuissent vivant.
« Ja voy je la seant Thiebault le combatent,
« Li sire de Berroy et de Liege tenant;
« Guis de Namur second; et Hanris li Flamant;
« Li quair, cuien de Savoie atous cez .II. enffans;
« Li riche duc Lupos d'Osteriche la grant;
« Et li duc de Bawiere dez terrez conquerrant;
« Et li Daulfin de Vienne en amour desirant;
« L'archevesque de Trieve, voz frere li vaillant;
« Gaulthier de Monferrane; et Regnier de Brabant.
« Voiés du capitain coment il est nuisant;
« Je croit qu'il soit au cuer courreciéz et dollant
« De ce que per vos graice esteit tant conquerrant.
« S'or y fuist li tresime vos frere Wallerant,
« Et s'agarder puissiés lez .XIII. muelz montant
« Qui or soient on monde et lez muez chevalchant ».
— « Damme », se dist Hanrey, « si le ferons mandant ».
A ung escuier dist: « Soiéz de cy tournant;
« Va querre le mien frere; je le veulx et coment ».
— « Sire, a vostre plaisir ». Et cil s'en est tournant.

V.

Li escuier s'en tourne qui en Mielant entrait;
Tant quist et tant demande le Wallerant trouvait
En une chambre a volte ou il s'enbannoiait
Avec une pucelle que per amour amait.
Ung esprivier pourtoit, et gorge fait li ait
Des eillez d'un plevier, car il forment l'amait.
Et l'escuier li dist c'on lassus le mandait.
Quant li Wallerant l'ot, de cuer en soupirait,
Et la gentil pucelle en soupirant priait
Ung baixier per amour, et elle li donnait;
Pancer contre pancéez chescun d'amour pansait.
Li Wallerant s'en tourne; et celle demourait
En pancée d'amour, coment elle amerait.
Li Wallerant pencis ains on pallaix entrait,
A ce que il desire et en amour pensait.

IV.

« Vraiment », dit la reine, « si avec eux était ici Wallerand,
« Votre noble frère, alors seraient présents
« Les treize chevaliers parmi les meilleurs qui soient au monde.
« Et déjà je vois ici près assis Thiébaut le valeureux,
« Le seigneur qui tient le Barrois et Liège;
« Puis Guy de Namur; et Henry le Flamand;
« Le quatrième est le comte de Savoye avec ses deux enfants;
« Puis viennent Léopold, le riche duc d'Autriche la grande;
« Et le duc de Bavière qui maints pays a conquis;
« Et le Dauphin de Viennois, désireux d'amour;
« L'archevêque de Trèves, votre frère si vaillant;
« Gauthier de Montferrat; et Regnier de Brabant;
« Mais voyez le capitaine, comme il est mal disposé;
« Je crois qu'il a le cœur courroucé et dolent
« De la grâce que vous avez d'être un si grand conquérant.
« Et donc si avec eux était, lui treizième, votre frère Wallerand,
« Vous pourriez contempler les treize meilleurs cavaliers
« Et les plus habiles chevaucheurs qui soient à ce jour au monde ».
— « Dame », repartit Henry, « nous le ferons mander ».
« Tournez de ce côté », dit-il à un écuyer;
« Va chercher mon frère; je le veux et commande ainsi ».
— « Sire, à votre volonté ». Et l'écuyer d'aller où le roi l'envoie.

V.

L'écuyer s'en retourne pour entrer à Milan;
Tant il chercha et demanda qu'il trouva Wallerand
En une chambre voûtée où il s'égayait
Avec une pucelle qu'il aimait d'amour.
Il portait au poing un épervier, auquel il faisait la gorge.
Avec les ailes d'un pluvier, car il le chérissait beaucoup.
Or l'écuyer lui dit qu'on le mande là-haut.
Quant Wallerand l'entend, il soupira de son cœur,
Et soupirant il pria la gentille pucelle
De lui donner un baiser par amour; et elle le lui donna.
Leurs pensées s'entremêlant, chacun pensa d'amour.
Or Wallerand s'en va; et elle demeura
En pensée d'amour comment elle aimera.
Pour Wallerand, tout pensif il entra au palais,
Pensant à ce qu'il désire et aime.

Ad ce que il fut boirgne en borgnant regardait;
A l'entrer du pallais si trés fort se hurtait
Que lui et l'esprivier a la terre versait;
Li ges li sont rompus et l'esprivier s'en vat,
Dessus la tauble aus .XII. li esprivier voullait.
Et l'evesque Thiebault le prist, si s'escriait:
« Quant borgne sen conduit en .I. palais venrait,
« Dont serait grant mervelle se il meschiét n'i ait ».
Et li Wallerant rist que respondus li ait:
« Sire, se je suis borgne et en vous moin n'en ait ».
— « Signeurs », dist li evesque, « ceste esprivier pansait
« Grant honour quant pour mort enver nous avoulait;
« Et j'oÿs ja pairler que Porrus si tuait
« Ung pawoncel ansi que a lorrier trouvait;
« Li chivaliers de giete chescun d'iaulz envoiait.
« Vowons a l'esprivier: dehai ait qui l' lairait!
« Et je dis que mes corps le vol comancerait;
« Et je vol et promèt, et mez corps le tenrait,
« A riche roy Hanry, cui Dieu graice donnait
« Qu'il fut roy d'Allemeigne et coronne y pourtait,
« Et son fil en Baheigne comme roy y laissait,
« Que li mien corps per graice de tant l'estourrerait
« Qu'il yert droit emperere et c'on li clamerait;
« Et aprèz tout ce fait, oultre mer passerait
« Sus les gens Sarazines, et si lez conquerrait,
« Deden Jherusalem patriarche y tenrait.
« Je dis que li mien corpz cez vous acomplirait,
« Se li mort ne me prent que mains hommez pris ait ».

VI.

Quant l'evesque Thiebault olt dit tous cel valoy,
Il appellait Guion de Namur le courtoy:
« Et vous, sire, qu'esteit de Flandre le cornoy,
(La fille au duc Loherain espousait, si fut voir),
« Vowelz a l'esprivier lez raisons et lez drois ».
Et li vassault respont com chivalier courtoy:
« Sire, se on m'appelle de Flandre l'un dez hoirs,
« Mez toion comensait tel guerre ver Fransoy
« Dont il desheritait et lui et tous ces hoirs;
« Se ne doie pas vower ne ne vowerai des moy ».

Comme il était borgne, il ne voyait que d'un œil;
Au seuil du palais il heurta si fort
Que lui et l'épervier furent renversés à terre.
Les attaches se rompent, et l'épervier s'en va;
Sur la table aux douze pairs l'épervier vola;
Et l'évêque Thiébaut le prenant, s'écria:
« Quand un borgne viendra dans un palais sans guide,
« Ce sera grand merveille s'il ne lui arrive accident ».
Wallerand rit et lui répond ainsi:
« Sire, si je suis borgne, et vous ne l'êtes pas moins »!
— « Seigneurs », reprit l'évêque, « cet épervier se fit
« Grand honneur, quand il vola vers nous pour y trouver la mort.
« Jadis j'ouïs dire que Porus pareillement tua
« Un paon qu'il avait trouvé dans un laurier;
« Chacun des chevaliers à tour de rôle prononça son vœu.
« Or, faisons le vœu de l'épervier; male chance à qui s'abstiendra!
« Et je dis que c'est moi qui commencerai le vœu.
« Je voue donc et promets, et je tiendrai mon vœu,
« Au riche roi Henry, à qui Dieu fit la grâce
« D'être roi d'Allemagne et d'y porter couronne,
« Et de placer son fils sur le trône de Bohême;
« Je voue de lui servir gracieusement si bien
« Qu'il sera droit empereur, proclamé à ce titre;
« Et, cela fait, il passera outre mer
« Chez la gent sarrasine, et conquerra leur pays,
« Et dans Jérusalem établira un patriarche.
« Je dis que ce vœu je l'accomplirai en personne,
« Si la mort ne me prend, qui maints hommes a pris ».

## VI.

Quand l'évêque Thiébaut eut dit tout son vouloir,
Il appela Guyon de Namur, le courtois:
« Et vous, sire, qui êtes le hérault de Flandres,
(Il avait épousé la fille du duc de Lorraine, en vérité),
« Vouez à l'épervier les raisons et les droits ».
Et le vassal de répondre, comme chevalier courtois:
« Sire, bien m'appelle-t-on l'un des héritiers de la couronne de Flandres;
« Mais mon aïeul entreprit contre les Français une guerre telle
« Qu'il fut dépouillé de son fief, lui et tous ses héritiers;
« Par ainsi, je ne dois pas vouer, ni ne vouerai point de longtemps ».

VII.

Et l'evesque respont: « Vous povéz bien vower,
« Car je vous puez moult bien tesmoignaige pourter
« Que s'on poioit .C. hommez d'un soul copt desemer,
« C'on feroit de voz corps .C. proulz . . . . . .
« Lai fille au duc Loherain vous vis je espouser.
« Ung pou fuist aveuc lye pour son corps depourter;
« Puez vous vis ov li roy pour honnour conquester ».
Et quant li vassault s'oyt si hautement lower
Et l'amour de la damme cui il debvoit amer,
D'un dair d'amour trenchant li vat Amour donner
Sen les draps empirier ne la chair entamer;
Si en volrait son voult plux hautement doubler:
« Et je vol et promèt et si veulz afier
« Au riche roy Hanris, cui debvons honorer,
« Que li ferai sa tauble en itelt point garder
« C'on ne pourait son corps de rien envenimer;
« Et se velin y vient c'on li veulle donner,
« Premier en maingerai et volrais avaller;
« Car j'ainme plux la mort, moy poure bachiler,
« Qu'a homme que en prix puist si hault hom monter;
« Que se on vient a Bresse dont j'aix oÿr parler,
« Je irai a la porte .IIII. lancez frawer
« Tout soul sen compaignie et sen homme mener,
« Et demanderais jote, se je la puis trouver;
« Je ne sa don sorplux; ainsy l'ai an penser ».

VIII.

Quant Guis de Namur olt si vowel son tallant,
Et l'evesque Thiebault se levait en estant;
L'esprivier aplanoie; se le vait regardant
Au piedt, en la plume et a la gorge devant,
Et la cowe li tient; lez plumez vat contant:
« Vescy oixiaus de proie, bel et courtoit et gent;
« S'i doit on bien vower et faire acointement ».
Et Hanris de Namur appellait maintenant:
« Et vous, sire, qui estez de la Flamanne gent,
« Qu'achuisséz la guerre et lez tournois souvent,
« Vowelz a l'esprivier lez drois et le covent ».

## VII.

Et l'évêque répond: « Vous pouvez bien vouer,
« Car je peux très bien porter témoignage en votre faveur
« Que, si l'on pouvait jeter d'un seul coup la semence de cent hommes,
« On ferait de votre corps cent preux......
« Je vous vis épouser la fille du duc de Lorraine,
« Avec laquelle vous êtes resté un peu de temps pour son amour;
« Puis je vous vis avec le roi pour conquérir honneur ».
Et quant le vassal s'entend louer si hautement,
Lui et son amour pour la dame qu'il doit bien aimer,
Le dieu d'amour lui décoche un dard d'amour qui le pénètre jusqu'au cœur
Sans percer ses vêtements ni entamer sa chair.
A ce coup, Guy veut doubler son vœu plus fièrement:
« Je voue et promets, et je veux donner ma foi
« Au riche roi Henry, à qui nous devons honneur,
« Que je ferai garde autour de sa table, en telle façon
« Qu'on ne pourra aucunement de rien l'empoisonner;
« Et si par aventure on voulait lui donner un mets vénéneux,
« Tout le premier je voudrai en manger et l'avaler;
« Car j'aime mieux la mort pour moi, pauvre bachelier,
« Que pour un homme de si haut prix qu'homme puisse valoir.
« Et si l'on vient assiéger Brescia, ainsi que je l'ai ouï dire,
« J'irai rompre quatre lances sur la porte,
« Tout seul, sans mener nul homme ni aucune compagnie;
« Et là je ferai un défi de joute, si je peux trouver un adversaire.
« Pour le surplus, je ne sais. Voilà ce que j'ai en pensée ».

## VIII.

Quant Guy de Namur eut ainsi voué à son désir,
Alors l'évêque Thiébaut se levant en pied,
Va caresser l'épervier; il le regarde
Aux serres, au plumage et à la gorge;
Il lui tient la queue, lui compte les plumes:
« Voici », dit-il, « un oiseau de proie, beau, bien dressé et gentil;
« Aussi doit-on bien sur lui faire vœux et bon accord ».
Puis il appelle Henry de Namur:
« Et vous, sire, qui êtes de la nation flamande,
« Vous qui venez souvent à bout des combats et des tournois,
« Vouez à l'épervier les droits et les promesses ».

Et li vassault respont: « Et pour quoy et coment?
« Jai suix je soldoiour pour or et pour argent,
« Et si n'ais ne cité ne chastiaul ne cimant,
« Ne meublez ne chaptéz, ne terre plain herpent;
« Si ne doie pas vower ne faire acointement ».

IX.

« Et non pourquant pour vous et pour la compaigniee
« Et pour ciaulx que ci voy une gent rapaigniee,
« Je vol et si promèt, et si nen faulrai mie,
« Que, se on vient a Bresse la cité signorie,
« Et cilz de per deden per la lour estoutie
« Issixent per defors a bataille estormie,
« Que je dessanderai enmey la praierie
« O m'espée tranchant et ma tairge florie,
« Avec la gent menue, coy que nulz hom en die.
« La morai et vivrai se mort m'i est jugie;
« Ne ne m'an pertirait ne pour mort ne por vie.
« S'averait le boin roy la fort citeit gaingnie ».
— « Per Deus » ! dist la roÿne, « cil cy ne vous fault mie;
« Or voy du boin Flamant n'ait point de cowerdie ».

X.

Li avesque Thiebault d'autre part regardait,
La capitainne appelle que Melinot gardait:
« Et vous, sire, qui estez des Lombars per desa,
« Que Mielant teniés quite quant le roy y entrait,
« Vous tint on a preudomme et moult proudomme y ait,
« Vowéz a l'esprivier que vous cuer pancerait ».
— « Et je vous et promèt, et mes corps le tenrait,
« Au riche roy Hanrey, cui Dieu graice donnait
« Qui fut roy d'Allemaigne et en Mielant entrait,
« Demain au matinèt quant il esclarsirait,
« Arméz de toutez armez, si c'on bien me vairait,
« Et .III$^{c}$. Lombars que mes corpz y mainrait,
« Tournoix contre tournoy: or veigne qui volrait!
« A grant tornoiement: or veigne qui volrait,
« Toute jour et journée, car il m'y trouverait.
« Et se je suix veneuis quant on s'en partirait,
« Que mes corps a Hanris lez despens paierait

Mais le vassal répond: « Et pourquoi? Et comment?
« Je ne suis qu'un soldoyeur à prix d'or et d'argent;
« Et je ne possède ni cité, ni château, ni muraille cimentée,
« Ni biens meubles, nic heptels, ni même un plain arpent de terre;
« Par ainsi je ne dois faire ni vœu, ni accord ».

IX.

« Et néanmoins, à cause de vous et de la compagnie,
« Et de ceux que je vois ici en troupe d'élite rassemblés,
« Je voue et promets, et je n'y manquerai pas,
« Que si l'on vient devant Brescia, la cité seigneuriale,
« Et que ceux de dedans fassent la folie
« De sortir au dehors en bataille rangée,
« Alors je descendrai parmi la prairie,
« Avec mon épée tranchante et ma targe peinte à fleurs,
« Accompagné des gens de pied, quoi que l'on en dise.
« C'est là que je vivrai et mourrai, si la mort doit m'y frapper;
« Et je n'en partirai ni pour vie, ni pour mort,
« Avant que le bon roi ait conquis la forte cité ».
— « Par Dieu! » dit la reine au roi, « cet homme ne vous fait point défaut;
« A cette heure je vois que le bon Flamand n'a rien d'un couard ».

X.

L'évêque Thiébaut regarde d'autre part,
Il appelle le capitaine qui avait eu Melinotto en sa garde:
« Et vous », lui dit-il, « sire, qui êtes du pays lombard, derrière nous,
« Vous qui teniez Milan en paix quand le roi y entra,
« On vous tient comme prudhomme, et certes vous l'êtes de tout point;
« Vouez donc à l'épervier ce que vous pensez de cœur ».
— « Or je voue et promets, et je tiendrai mon vœu,
« Au riche roi Henry, à qui Dieu donna la grâce
« D'être roi d'Allemagne et d'entrer à Milan,
« Que demain matin, dès la pointe du jour,
« Armé de toutes pièces, ainsi qu'on pourra bien le voir,
« Avec trois cents Lombards que je mènerai moi-même,
« Je défie tournoi contre tournoi: or y vienne qui voudra!
« A grand combat: or y vienne qui voudra,
« Toute la durée du jour, car il m'y trouvera.
« Et si je suis vaincu à la fin du tournoi,
« Je voue de payer de mes deniers à Henry tous les dépens

« Jusqu'as Rome la grant quant qu'il despenderait
« Entre lui et la gent qu'avecques lui mainrait ».
Quant li Wallerant l'ot, que l'esprivier pourtait,
A la voix qu'il olt cleir hautement s'acriait:
« Outrajeus warnemant, vostre corpz vaéz ait!
« De vostre li tornoy nulz homs ne pairlerait,
« Car on sceit bien c'un corps tout ce eschiverait;
« Maix de paier Hanris tout ce qu'il despendrait,
« Qui est roy d'Allemaigne et coronne y pourtait,
« Il est bien richez hom et biens s'aquiterait.
« Et je voulz et promès, et mez corps le tenrait,
« Au grant tournoieement quant on s'asamblerait
« Et .II^c^. Allemans que mez corps y mainrait,
« Et gaingne pain tenir et baston c'on pourtrait;
« Et se li pris est vostre quant on s'en pertirait,
« Que li boin roy Hanris sa arier s'en irait
« A Luczenbourg, sa terre et son chastel tenrait,
« Ne jamès des Lombars plain piedz n'i clamirait ».

## XI.

Et li capitain dist: « Or soit sens courecier;
« Avanture nous ait apourteit a maingier,
« Aveuc li roy Hanris cui nous debvons aidier.
« En sollas et en joie, et son corps soulassier.
« Herdement et argoil, et li duel desirier,
« Et amour de amie, et planteit de denier,
« Si vous ont fait vower au voul de l'esprivier;
« Et se niant aix mesdis, bien s'en doit courecier;
« Je suix prèz d'amander au dit de chivallier,
« Et se suix or tout près don tournoix commencier ».

## XII.

Quant li cuien de Savoie les olt ainsy vower
De voul encontre voul et de fait eschiver,
Bien sceit que sen coirous ne poroit demander,
Ne li boin roy Hanris non poroit amander.
Si en volrait son voul afourcier et doubler:
« Et je voul et promès, et si vuel afier,
« Comme estandair irai enmey vous demourer,

« Que coûtera son voyage d'ici à Rome la grande,
« Et celui de la troupe qu'il amènera avec lui ».
A ces paroles, Wallerand, qui porta l'épervier,
S'écria hautement d'une voix claire :
« Outrecuidant garçon, soyez mis au ban !
« De votre tournoi personne ne dira mot,
« Car on sait bien qu'un homme pourra faire tout ce que vous annoncez ;
« Mais de rembourser à Henry tout ce qu'il dépensera,
« A lui qui est roi d'Allemagne où il porta la couronne,
« C'est un homme assez riche pour bien acquitter ses dépenses.
« Pour moi, je voue et promets, et je tiendrai mon vœu,
« Lorsqu'on s'assemblera pour ce grand tournoi,
« D'y venir avec deux cents allemands que j'y mènerai moi-même,
« Tenant à la main épée et bâton.
« Et si vous remportez le prix quand on quittera le champ,
« Je voue que le bon roi Henry s'en retournera arrière
« A Luxembourg, où il tiendra sa terre et son château,
« Sans jamais plus réclamer aux Lombards seulement un pied de terre ».

XI.

Et le capitaine répliqua : « Soit dit sans se fâcher.
« Une heureuse fortune nous réunit à table
« Avec le roi Henry, auquel nous devons tous aider
« En agrément et joie et divertissement de son corps.
« Mais hardiesse et orgueil, et désir de me combattre en duel,
« Et amour de femme, et soif de gagner argent,
« Tout cela vous a fait vouer les vœux à l'épervier.
« Quant à moi, si j'ai médit en quoi que ce soit, vous avez raison de vous en courroucer,
« Et me voici prêt à faire amende selon l'usage de chevalier,
« Me voici prêt à commencer le tournoi ».

XII.

Quand le comte de Savoye les entend vouer ainsi
Et opposer vœu contre vœu, et faire assaut de prouesses,
Bien sait-il qu'il ne pourrait formuler sa demande,
Et que le bon roi Henry ne le pourrait dédommager ;
Aussi voudra-t-il renforcer et doubler son vœu :
« Je voue », dit-il, « et je promets, et j'en veux donner ma foi,
« Que comme point de mire j'irai me placer au milieu de vous, les combattants,

« Tout soul sen compagnie et sen homme mener;
« Et d'une pairt et d'autre vous cui si atourner
« Que don tournoy ferai pertir et desevrer,
« Et s'en avrai le prix, cui que en doit peser ».

XIII.

« Damme », se dist li roy, « or veéz bonnement
« Que pour ung esprivier comencent hui noz gens;
« Chescun le ferait bien, se son valoir emprant.
« Et je voul et promèz, et si tenrais convant,
« Se Dieu me lait venir la ou li mien cuer tent,
« D'estre droit emperere et coronne pourtant
« Que je ferai .I. pappe, pour salver toute gent,
« De l'evesque Thiebault ou toute Liege appent.
« Et si voulz et promèz, et si frais sairement,
« Que se j'ay en ma court duc ne conte tenant,
« Prince ne chevalier, n'escuier ne sergent,
« Que me face tornoix ne nulz acointement,
« Table ronde ne joste ne autre assamblement,
« Jusques a tant que j'aie de Bresse mon tallent,
« Que son corps ferais pendre ou ocire a ma gent.
« Maix soiens tuis ensemble a ung acordement:
« De conquerre lez pays et de veoir la gent
« Deilay la meir sallée, cui Dieu n'ainme noant;
« Et se je puis conqueirre chastel ne chassement
« Ne cité ne donjon, ne or fin ne argent,
« Mez compagnons soiéz de ci oir en avant ».

XIV.

Et l'evesque Thiebault a haulte voix s'acrie:
« Oiéz, boin roy Hanris, ne vous esmaiéz mie;
« Vous averéz bien Bresse et toute Lombardie,
« Se Dieu garist Guion a la chiere hairdie,
« Et Hanrey de Namur a s'espée forbie,
« Li Wallerant vos frere et sa chivalerie.
« Et vous, sire Lupol, pour l'amour Dieu vous prie,
« Ostéz de vostre cuer toute mirancolie,
« Vowéz a l'esprivier lez drois de vowerie ».
Et li boin duc respont: « Ne vous en falrai mie;

« Tout seul, sans mener nulle compagnie ni nul homme;
« Et je compte vous arranger d'une part et d'autre de telle façon
« Que je vous ferai partir et abandonner le tournoi,
« Et que j'en aurai le prix, dût quiconque s'en fâcher ».

XIII.

« Dame », ainsi parla le roi, « voyez donc bonnement
« Comme pour un épervier déjà débutent aujourd'hui nos gens;
« Chacun d'eux se comportera bien, s'il exécute son vouloir.
« Pour moi, je voue et promets, et je tiendrai ma promesse,
« Si Dieu me laisse venir là où tend mon désir,
« Qui est d'être droit empereur portant la couronne,
« Je voue de faire un pape, pour le salut de tous,
« De l'évêque Thiébaut qui a tout Liège en sa dépendance.
« Et encore je voue et promets, et j'en ferai le serment,
« Que s'il est en ma cour duc ou comte,
« Prince ou chevalier, écuyer ou sergent,
« Qui me fasse un tournoi ou tout autre engagement
« De table ronde ou de joute ou d'autre mêlée,
« Jusqu'à tant que j'aie fait ma volonté de Brescia,
« Je voue de le faire pendre ou occire par mes hommes.
« Mais plutôt soyons tous ensemble d'accord
« Pour aller conquérir le pays et voir la gent
« Qui habite au delà de la mer salée, et que Dieu n'aime pas.
« Et si je puis conquérir château ou fief,
« Ou cité ou donjon, ou or fin ou argent,
« Soyez mes compagnons désormais en avant » !

XIV.

Lors l'évêque Thiébaut s'écrie à haute voix:
« Oyez, bon roi Henry, ne vous étonnez point.
« Certes, vous aurez Brescia et la Lombardie entière,
« Si Dieu préserve Guyon à la mine hardie,
« Et Henry de Namur à l'épée fourbie,
« Votre frère Wallerand et les chevaliers de sa suite.
« Quant à vous, sire Léopold, pour l'amour de Dieu je vous prie,
« Bannissez de votre cœur toute mélancolie,
« Et vouez à l'épervier les droits qu'on lui doit vouer ».
Et le bon duc répond: « Je ne vous y ferai pas défaut.

« Et je voulz et promès a la chivallerie
« Que condurais Hanris et sa grant baronnie
« Tant qu'il venrait a Romme, la cité signorie;
« Et se li roy Robert, que a li porte envie,
« Volloit avoir bataille, ne falroit estormie,
« J'y seroie pour le roy o m'espée forbie;
« Ou il avroit la mort, ou j'y perdroie la vie ».

XV.

Li avesque Thiebalt d'autre pairt vat tournant,
Le boin duc de Bawier appellait maintenant:
« Et vous, sire, qui estez de l'Allemaigne gent,
« Qu'achevissiéz la guerre en honnour conquerrant,
« Vouwéz a l'esprivier lez drois et lez covent ».
Et li boin duc respont bel et courtoisement:
« Sire evesque Thiebault, se ferais voz tallant,
« Et je voulz et promèz, et si tenrait covant,
« De conduire Hanry, lui et toute sa gent,
« Tant qu'il venrét a Romme la fort citeit tenant,
« En coronne de roy et d'emperour pourtant.
« Et se li roy morist et presist finement,
« Et je aprèz sa mort demouresse vivant,
« Aprèz lui serais roy d'Allemaigne la grant
« En Ais a la chapelle, ou je ou my parent,
« Ou je i prendrai mort et destruirai ma gent ».

XVI.

Li evesque Thiebault fist formant a lower;
.I. chivallier de Bair en prist et apeller:
« Et vous, sire Jehan, il vous covient vower
« Au voulz de l'esprivier lez drois d'avanturer ».
Et li vassaul respont: « Je ne sa oul trouver
« Ne promesse ne voulz que je puisse eschiver,
« Car je suix pourez hom, si ne me doie venter;
« Maix je voulz et promès, et si veulz afier,
« Se li boin roy Hanris passoit oultre la mer,
« Que li froie son host l'ariegarde garder
« Au poing et a l'espée pour combbatre et meller.
« Et se li roy y pert .IV. deniers d'or cleir,
« Se me faciés aprèz tous les membrez copper ».

« Donc je voue et promets à tous ces chevaliers
« De conduire Henry et ses nombreux barons
« Tant et si bien qu'il viendra à Rome, la cité seigneuriale;
« Et si le roi Robert, qui lui porte envie,
« Voulait batailler contre lui, la lutte ne pourrait être évitée,
« Et j'y prendrais part pour Henry avec mon épée fourbie;
« Robert y trouvera la mort, ou bien j'y perdrai la vie ».

XV.

Or l'évêque Thiébaut s'en va tournant d'autre part,
Et voici qu'il appelle le bon duc de Bavière:
« Et vous, sire, qui êtes de la nation Allemande,
« Qui terminez les combats en conquérant honneur,
« Vouez à l'épervier les droits et les promesses » !
Et le bon duc répond en langage bel et courtois:
« Sire évêque Thiébaut, je ferai certes votre volonté.
« Donc je voue et promets, et je tiendrai ma promesse,
« De conduire Henry, lui et toute sa troupe,
« Tant et si bien qu'il viendra à Rome, maître de la forte cité,
« Portant couronne de roi et d'empereur.
« Et si le roi venait à mourir et à prendre fin,
« Et que lui mort je restasse vivant,
« Après lui je serai roi d'Allemagne la grande
« En Aix-la-Chapelle, ou moi ou mes parents;
« Ou bien j'y gagnerai la mort et détruirai ma race ».

XVI.

L'évêque Thiébaut mérita d'être grandement loué;
Voici qu'il se met à appeler un chevalier de Bar:
« Vous aussi, sire Jean, il vous faut vouer
« Au vœu de l'épervier les droits de votre aventure ».
Et le vassal répond: « Je ne sais où trouver
« Ni promesse ni vœu que je puisse accomplir,
« Car je suis un pauvre homme, et je ne dois pas faire vantardise.
« Mais je voue et promets, et de cela je veux en donner ma foi,
« Que si le bon roi Henry allait outre mer,
« Je tiendrais l'arrière garde de son armée,
« Et donnerais du poing et de l'épée dans le combat et la mêlée;
« Et si le roi y perd seulement quatre deniers d'or clair,
« Eh bien! faites-moi couper tous les membres ».

XVII.

On pallais a Mielant fut li boin roy Hanrys
Avecques ses barons honnoréz et servis,
Au volz de l'esprivier améz et conjoïs,
De ci au matinèt que jour fut aclersis;
Et don tournoix a faire sont li·plusours assis;
Mais ilz sont per le roy sevrés et despertis.
Or sont bien li lour volz de .II. pairs acomplis:
Li roy pairt de Mielant et au chamin c'est mis,
Car il vait veoir Bresse, lez terres et le pays.
Devant sont li ferriers soir lez chivaulz de pris;
S'ont prinsez lez montaingnes et lez terres conquis,
S'amenerent lez proies, buefz, vaichez et berbis,
Dont li os fut forment honnorés et guernis.
Dont assigerent Bresse, et pousternez et pourtis;
Ja seront li lour volz de plusours acomplis.
Guis de Namur s'armait, li prous et li gentis,
Arméz de toutez armez sor son cheval de pris,
Tout soul sen compaignie c'est ver la porte mis,
La mainche de s'amie couvert d'un vert samis.
Vat ferir a la porte, telt copt y ait assis
Qu'il ait sai grosse lance persoiéz et mal mis,
Et a ciaulx de leant s'acriait a hault cris:
« Ou estez vous alléz? mavais Guelfez fallis!
« Venéz o moy joster, vous nous avéz traïs » !
Et cilz des murs li lancent lez gros challéz massis.
Lour bauston et lour dair sor son escul voltis;
Non pourquant ait ces voulz mal greif aulx acomplis.
Toutez cez .IIII. lancez brisait sor cez postis,
Et repairait aus loges mal greif ces annemis.
Pour l'en fut li boin roy honoréz et servis;
A sa tauble guerder telt morciaul y ait pris
Dont il fut en la terre enterréz et porris.

XVIII.

Or est li roy Hanris devant Bresse la grant.
S'ait juréz et plevis et fait son sairement
Devant que il l'ait prins n'en partirait niant,
Si hault qu'il li plairait et que juront cez gent.
Maix haulte est la murelle et de bien fier syment,

XVII.

Le bon roi Henry fut à Milan au palais,
Avec ses barons, honoré et servi,
Et selon les vœux sur l'épervier aimé et congratulé,
Jusqu'au matin à la première clarté du jour,
Que maints seigneurs s'occupent des préparatifs du tournoi;
Mais ils sont séparés et renvoyés par le roi.
Or voici que les vœux sont déjà pour les deux tiers accomplis:
Le roi part de Milan et se met en chemin,
Car il va voir Brescia, la terre et le pays.
En avant sont les fourriers, montés sur des chevaux de prix,
Faisant la prise et la conquête des monts et des plaines;
Ils ramenèrent leur butin, bœufs, vaches et brebis,
Dont l'armée fut en grande liesse et abondance.
Puis le siège fut mis devant Brescia, ses poternes et ses palissades.
C'est alors que les vœux de plusieurs seront accomplis.
Guy de Namur s'arma; le preux et noble chevalier,
Armé de toutes pièces, sur son destrier de prix,
S'en vint, tout seul sans compagnie, se mettre devant la porte;
Sa manche aux couleurs de son amie était recouverte de samit vert.
Il va frapper à la porte, sur laquelle il asséna un tel coup
Que sa grosse lance en est brisée et mise en pièces;
Et à ceux du dedans il cria à haute voix:
« Où vous en êtes-vous allés? mauvais Guelfes faillis,
« Venez donc jouter avec moi! Vous nous avez trahis »!
Et du haut des murs les assiégés lui lancent de gros cailloux massifs,
Des épieux, des dards, sur son écu à voûte;
Et toutefois Guy de Namur a accompli son vœu malgré eux:
Ses quatre lances, il les a toutes brisées sur les palissades;
Puis il rentra sous les tentes, malgré ses ennemis.
Par ce chevalier le bon roi fut honoré et servi;
Mais en faisant le service de la table royale, il mangea d'un tel mets
Qu'il en devint pourri et fut mis en terre.

XVIII.

Or le roi Henry est devant Brescia la grande;
Il a certifié, juré et fait serment
De n'en point partir avant de l'avoir prise;
Telle est sa volonté, et ainsi l'ont juré ses gens.
Mais la muraille est haute et maçonnée d'un ciment bien dur,

Et sont preus et herdis sor lour corpz deffendent.
Et li roy les assault et darier et devant;
Et li Vallerant s'airme et menus et souvent;
Avecques lui assaillent Bawier et Allement;
Et si ont pris Thiebault le signour de Brixant,
Traïneit et pendus et mis a finement.
Et li Vallerant vat sur les murs, et montant
Les murs de la cité, vait antour regardant;
Et arbollestriéz vont aus creniaus per errant,
D'un bousson li traiyrent per sul col en passant.
Si traist fors le bousson sen faire nulz semblant,
Aus logez se repaire en amour desirant;
Amour et compaingnie et orgueil le souprent
En tenir compaignie et en boivre souvant;
En amour de pucelle et en feme gisant
Fut il mors et poris, et prinst son finement.
Et quant li roy le sot, s'en olt le cuer dollant.

XIX.

Or est li roy Hanris devant Bresse la belle.
S'ait sa gent d'Allemaigne avec lui amenée
Pour assaillir la ville; mar fuit elle fondée.
Li roy ait Lucembourg s'ensigne rescriée:
« Hui serait cowerdie de tout point obliée,
« Herdement et amour toute renovelée,
« La mort le Wallerant chierement conparée ».
L'ensigne que il crie ait lour gent confortée.
Et Hanris de Namur fut a pied en la prée,
Qui ait la gent menue et condue et menée,
Et l'ensigne au boin roy en la citeit pourtée.
Adont fut Bresse prinse et rendue et livrée,
Et la grant tour de marbre a terre crevantée.
Et quant li roy l'ot prinse, arrier fist retournée,
Si en allait a Genne, si ait la meir passée;
Mai la roÿne y fut morte et envenimée.
Li roy allait a Romme, c'est veriteit provée,
Avec Thiebault de Liege cui fine amour aggrée;
Si le conduist et moinne c'onq ne li fist falcée,
Droit dever Sainct Jehan fist li roy son entrée.

Et les assiégés sont preux et hardis à se défendre.
Or le roi leur donne assaut de tous côtés;
Et Wallerand va fréquemment en armes au combat,
Avec lui font assaut Bavarois et Allemands;
Les voici qui ont pris Thiébaut, le seigneur de la terre Bressane,
Et après l'avoir traîné sur la claye, ils l'ont pendu et fait mourir.
Or Wallerand va et monte sur les murs
De la cité, et va regardant à l'entour.
Mais les arbalétriers, accourus en toute hâte aux créneaux,
Lui lancèrent un trait qui l'atteignit au-dessus du col.
Wallerand retira le trait sans plus s'en inquiéter,
Et rentre sous les tentes, désireux d'amour.
Luxure, mauvaise compagnie et orgueil l'entraînent
Dans la compagnie des femmes et dans l'ivrognerie,
Amour de pucelles et possession de femmes,
C'est de cela que Wallerand est mort et pourri, et allé à sa fin.
Et quand le roi le sut, il en eut le cœur dolent.

XIX.

Or le roi Henry est devant Brescia la belle,
Et il a amené avec lui ses troupes d'Allemagne
Pour assaillir la ville, qui fut fondée en un jour de malheur.
Le roi a poussé son cri de ralliement: « Luxembourg!
« C'est aujourd'hui qu'il faut laisser de côté toute couardise,
« Aujourd'hui qu'il faut me donner de nouvelles preuves de har-
[diesse et d'affection!
« La mort de Wallerand doit être rachetée à un haut prix ».
Ce cri qu'il pousse a redonné courage aux combattants.
Et Henry de Namur vient à pied en la prairie
Où il conduit et mène les gens de pied,
Et porte l'enseigne du bon roi jusque dans la ville.
Alors Brescia fut prise et rendue et livrée,
Et sa grande tour de marbre abattue à terre.
Et quand le roi l'eut prise, il retourna en arrière
Et s'en alla à Gênes, d'où il alla par mer,
(Mais en cette ville la reine mourut empoisonnée),
Le roi s'en fut à Rome, c'est la pure vérité,
Avec Thiébaut de Liège qui le chérissait tendrement,
Et qui le conduit et mène sans faire d'erreur,
Droit à Saint-Jean de Latran où le roi fit son entrée.

La li ait ung liegal la coronne donnée
En une chambre a volte que fut encortinée;
La coucherent li roy a maisniée privée;
Osteriche et Bauwiere ont la chambre gardée.
Li roy Roubert le sot, ad cui niant n'agrée;
S'ait sa gent de Sexille avec lui amenée,
Enver lez pontz de Timpre ont saixie l'entrée
Avec lez Orsiens, c'on n'y fesist passée:
Dont out maintez batellez en Rome devisée,
Et la mort a Hanris moult souvent pourpencée;
Nonpourtant ait coronne d'empereour pourtée.

## XX.

Or est li roy Hanris deden Rome la grant
A loy d'empereour a coronne pourtant;
Et li siens se combatent et menus et souvent.
L'arschevesque de Trieve olt moult le cuer vollant,
Herdis et coraijous, espris de mal tallant
Des anemis trouver et d'iaulx faire dollant.
Ver la Champe de Flour soul allait chevalchant,
Les Orsiens encontre; lor se vont combatant.

## XXI.

Moult fut grant la bataille en la Champe de Flour;
Orsiens et Bidaus s'i asemblent ce jour,
Allement et Bawier et maintz boins poigneour.
L'arschevesque de Trieve vat poignant per l'estour,
En sa main tient l'espée, tout enbrasez d'irour;
Cui il atainst a .I. copt, mist a grant freour:
Dont veïssiés bataille comancier a dollour
Et trabuchier a terre main gentil vauvessour.

## XXII.

En la Champe de Flour fut grande la mellée.
Lierscheveque de Trieve tient en sa main l'espée
Que pour .C. mairs d'argent ne seroit achitée,
Et fiert ung Orsien qui olt la teste armée
Que sa grant cervilliere li ait per my copée;
Mais l'espée brixait, c'est a terre vaillée.
L'arschevesque la voit, s'ait la colour muée,
Dont ait saincte Marie doucement reclamée.

Là un légat du pape lui donna la couronne d'empereur
Dans une chambre voûtée, tendue de tapisseries.
Là couchèrent le roi et sa maison privée,
Et les ducs d'Autriche et de Bavière eurent la garde de la chambre.
Le roi Robert le sut; cela ne lui fit nullement plaisir.
Ayant amené de Sicile avec lui ses gens de guerre,
Il se saisit de l'entrée des ponts sur le Tibre
Avec l'aide des partisans des Ursins (Orsini), pour empêcher le passage.
C'est alors qu'il y eut dans Rome maintes batailles livrées,
Et que Henry fut souvent en danger de mort;
Et toutefois il porte la couronne d'empereur.

XX.

Or le roi Henry est dans Rome la grande,
Portant le titre et la couronne d'empereur;
Et ses gens bataillent fréquemment et souvent.
Pour l'archevêque de Trèves, au cœur si vaillant,
Hardi et courageux, embrasé de la rage
De trouver les ennemis et de leur faire du mal,
Il s'en fut seul chevauchant vers le Campo de' Fiori.
Il y rencontre les Ursins: le combat est engagé.

XXI.

Grande et rude fut la bataille au Campo de' Fiori;
Ursins et Bidaux s'y mêlent en ce jour,
Contre Allemands et Bavarois, et maints braves guerriers.
L'archevêque de Trèves va frappant parmi la mêlée,
Tout embrasé de fureur, il tient en main son épée
Et quiconque il frappe, même d'un seul coup, il le met en grande frayeur.
C'est alors qu'on eût pu voir s'engager la bataille douloureuse
Et renverser à terre maint noble vavasseur.

XXII.

Au Campo de' Fiori fut grande la mêlée.
L'archevêque de Trèves tient en main son épée
Qui pour cent marcs d'argent ne serait point payée.
Il en frappe un des Ursins à la tête casquée,
Si bien que son grand heaume est coupé en deux;
Mais du coup l'épée se brise et tombe à terre.
A cette vue, l'archevêque a changé de couleur,
Et alors il adresse une douce prière à sainte Marie.

Orsiens et Bidaus font sor lui arestée,
Son cheval li ocient, c'est veriteit prouvée ;
Adont est Allemaigne hautement escriée.

XXIII.

Destroit fut l'arschevesque et s'olt le cuer dollant
Quant perdus olt s'espée et perdus l'auferant;
Dont escrie Allemaingne, si se vat deffandant.
A tant ez .I. vassault per my l'estour poignant,
Que pourtoit .III. mertiaulz en .I. escul d'argent;
Si despertit la presse et darier et devant;
L'archevesque remonte tost et inellement.
La bateille fut grande jusques l'avesprement
Que l'archevesque vat ariere repairant.

XXIV.

L'archevesque de Trieve est arrier repairiéz,
Dollant et courajeus, lasséz et travilliéz;
Celle nuit se repose, et mains boins chivaliers,
De cy qu'a matinèt que jour fut esclarciéz,
Que li guersons ont ja lez assaulz comanciéz.
Et l'evesque Thiebault fut orguillouz et fiers,
Vers la Champe de Flours est tout droit chevauchiéz,
Avecques lui .C. de vallans et escuiers.
Les anemis encontre, l'estour est comanciéz,
Et l'evesque Thiebault fut gais et envoixiéz.
En une estroite ruwe est maintenant lanciéz;
La fut prins et encloz et tout nuit despoilliéz;
D'un coutelt de bidaul per my le corpz lanciéz:
Si voulz sont acomplis que il vouwét premiers.
L'emperere le solt, de cuer fut courreciéz.

XXV.

Dollant fut l'emperere et souvent soupirait
Don bairon qu'olt perdus, et souvent regratait:
« Hay ! evesque Thiebalt, quant li vous corps finait
« Amour et herdement de tout point s'enclinait;
« Entre vous et Guion de Namur qui m'amait,
« Je croy que herdement ambdui vous amandrait,
« Car muedre clerc de vous ains messe ne chantait,
« Ne muedre chivalier sor chevalx ne montait.

Ursins et Bidaux font une charge contre lui,
Ils lui tuent son cheval, c'est vérité pure;
Lors l'archevêque s'écrie à haute voix: Allemagne!

XXIII.

L'archevêque est serré de près; il eut le cœur dolent
D'avoir perdu son épée et aussi son destrier;
Lors il s'écrie: Allemagne! et se met en défense.
Et voici venir un vassal, frappant dans la mêlée,
(Il portait trois marteaux en son écu d'argent)
Qui, fendant la presse par derrière et par devant
Remet promptement et vite l'archevêque en selle.
Grande fut la bataille jusqu'à la tombée de la nuit
Que l'archevêque s'en va et retourne en arrière.

XXIV.

L'archevêque de Trèves est retourné en arrière,
Dolent mais plein de courage, lassé et accablé de fatigue;
Il se repose la nuit, ainsi que maints bons chevaliers,
Jusqu'au matin, à la première pointe du jour,
Où les valets ont déjà recommencé l'attaque.
Or l'évêque Thiébaut, rempli d'orgueil et de fierté,
Chevauche tout droit vers le Campo de' Fiori,
A la tête de cent écuyers et vaillants hommes.
Il rencontre les ennemis, et la mêlée commence;
Et l'évêque Thiébaut est en gaîté et bonne humeur.
Mais en une rue étroite le voici maintenant lancé,
C'est là qu'il fut cerné, pris, et dépouillé tout à nu.
Du coup de poignard qu'un bidaut lui lança à travers le corps,
Ainsi fut accompli le vœu que l'évêque avait voué tout le premier.
L'empereur le sut; il en eut le cœur courroucé.

XXV.

L'empereur en fut chagriné, et souvent il soupira
De la perte de son baron, et souvent il se lamenta:
« Hay! évêque Thiébaut, quand votre corps vint à fin,
« Amour et vaillance furent de tout point abaissés.
« Vous et Guyon de Namur qui m'aima,
« Je crois que votre vaillance vous eût profité à tous deux,
« Car jamais meilleur clerc ne chanta messe,
« Ni meilleur chevalier ne monta sur cheval.

« Bien doie haÿr la mort que de vous me sevrait ».
L'emperere se pame du grant duel qu'il menait.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Guillame de Lyon qui or le redressait,
Et Hanrey de Namur qui devant lui plorait.
Li roy ist de la chambre ; lez Jacopins mandait,
A yaulx c'est confesséz, sez pechiéz dit lour ait.
Adont pertit de Rome, ces barons enmenait.
Guillame de Lyon son enseigne pourtait,
Et Jehan de Fonte l'arriegarde gardait
Avec .X$^{M}$. homez que li roy li baillait ;
Et li fort roy Roubert a Romme demourait,
Ces barons appellait et si lour demandait.

XXVI.

« Signour », dist roy Robert, « dite moy vostre avis ;
« Pour quoy est roy Hanrey de Romme despertis ?
« Car de ciaulx que ilz perdent ains ne fut esmaris,
« Que ci hui pert un homme, en avrait demain .VI. ».
— « Oncle, » si ait dit Charle, « per le corps saint Denix,
« Amour et herdement, qui est cez ainéz filz,
« Et bonteit et biauteit, et biaus fais et biaus dis,
« Humilteit et lairgesse le soustient on pays,
« Et lez biaulz dons qu'il ait aus barons despertis ».
« — Or pleust Dieu », dist li roy, « qu'or fut il noz amis ».
Et li roy chevalchait dollant et esmaris,
Et vint devant Florance, et ait la ville assis.
Le jour de Nostre Damme que li jour fut chaudis,
Se levait l'emperere, penssant a Jhesu Cris ;
Au mostier s'en allait, si ait la messe oÿs ;
Li Jacopins li chantent, penssans et entrepris
Coment li emperere fust ou mors ou murdris.
Je ne dis pas qu'an l'ordre n'ait demon dous amis ;
Maix cil estoit diauble, de Dieus fut annemis,
Le sacrement ait fait, proposéz et traitis,
Et la chair Jhesu Cris ait deden le pain mis,
Le venin gitait sus : c'est voir. Le roy gainchis
Qui en orison fut encoste li assis,
Sus ung tapin de soie couver d'un ver samis.
En la bouche li mist. Dieu, con perfut trahis !

« Certes, je dois bien haïr la mort qui me sépare de vous ».
L'empereur se pâme du grand deuil qu'il éprouve.
[Il tombe à terre, pleurant de ses yeux];
Mais Guillaume de Lyon le redressa en pied,
Et Henry de Namur aux yeux pleins de larmes.
Le roi sortit de la chambre, il a mandé les Jacobins,
Il s'est confessé à eux et leur a dit ses péchés.
Puis il partit de Rome, emmenant ses barons.
Guillaume de Lyon porta son enseigne,
Et Jean de Fonte commanda l'arrière-garde
Forte de dix mille hommes que le roi lui donna.
Quant à Robert, le fort roi, demeuré dans Rome,
Il appela ses barons, et leur fit une demande.

XXVI.

« Seigneurs », dit le roi Robert, « dites-moi votre avis:
« Pourquoi le roi Henry est-il parti de Rome?
« Car ce n'est pas de la perte de ses hommes qu'il fut jamais effrayé,
« Puisque pour un qu'il perd aujourd'hui, il en aura demain six ».
— « Mon oncle », a répliqué Charles, « par le corps de saint Denys,
« Amour et courage, qui est son fils bien-aimé,
« Bonté et beauté, beaux faits et beau langage,
« Débonnaireté et largesse: voilà ce qui le soutient dans le pays;
« Et aussi les beaux dons qu'il a départis à ses barons ».
— « Or plût à Dieu », dit le roi, « qu'il fût aujourd'hui notre ami »!
Cependant, le roi Henry, chevauchant en chagrin et tristesse,
Vint devant Florence, et assiégea la ville.
A la fête de Notre-Dame, que la chaleur était brûlante,
L'empereur se leva, pensant à Jésus-Christ,
Il alla au moutier où il ouït la messe,
Que lui chantent les Jacobins, méditant en leur pensée
Au moyen de tuer ou faire mourir l'empereur.
Je ne dis pas que, dans leur ordre, le démon ait eu deux amis;
Mais celui-là était bien un diable et un ennemi de Dieu
Qui fit la proposition de célébrer le saint sacrifice,
Et qui, après avoir fait entrer le corps de Jésus-Christ dans le pain,
Y jeta par-dessus du poison; c'est la vérité! Le roi se tourna,
Qui priait assis à côté du moine,
Sur un tapis de soie couvert d'un samit vert;
Le moine lui mit l'hostie dans la bouche. Dieu! comme le roi fut trahi!

Dont ait prins le calisce, a .II. mains l'ait saixis,
Le roy donnait a boivre; or est li roy murdris.
Cil que fut blan com flour, est tout tantost nercis.
En la chambre c'est trait, dollant et engremis;
Les Jacopins mandait que venissent ver lis,
Et si leur demandait pour quoy ilz l'ont ossis.

## XXVII.

« Signour », dist l'emperere, « or ne me salléz ja.
» Pour quoy m'avéz vous mort? mez corpz tant vous amait;
« Mon or et mon argent a vous tout presentait.
« Ainsi fist fel Judas que Jhesu Cris trahait!
« Or me baixiéz ambdui, et mez corps vous ferait
« Condure fors des ostez que nulz ne le savrait ».
Dont le baixent en la bouche, sa mort lour perdonnait.
Et Hanry de Namur devant lui appellait:
« Conduissiéz ces proudomez, et lour corps s'en irait
« Pairler au roy Roubert que l'autriè lez mandait ».
Et Hanry les conduist et puez se retournait,
Et vint ains en la chambre ou son signour trovait
Que se destraint et torne, que la mort l'espressait.

## XXVIII.

« Signour », dist l'emperere, « enveniméz mourai;
« Cil m'ont donnei la mort cui je forment amai ».
Et ung clerc li respont: « Sire, vous garirai,
« Le venin de la bouche et du corps vous ostrai ».
Et l'emperere dist: « Se Dieu plait, non ferai.
« Quant je aix Jhesu Crist, ja ne le guerpirai;
« Pour moy morut en croix, et je pour lui mourai.
« Mais partéz vous de cy ains tant com je vivrai,
« Que si tost com j'yer mors et de vous partirai,
« Seréz vous tous trahis, trestout de fin le sai ».

## XXIX.

Et li barons respondent: « Se Dieu plait, non ferons;
« Tant que soiéz en vie, ja ne vous guerpirons,
« Et aprèz vostre mort les traytours suirons;
« Se per nous sont trouvéz, a mort les meterons;
« Et se on nous assault, nous nous deffenderons ».

Puis, prenant le calice et le portant à deux mains,
Il donna à boire au roi : et voilà le roi empoisonné.
Lui qui était blanc comme fleur, le voilà maintenant tout noir.
Il se retira en sa chambre, plein de douleur et de chagrin,
Et mandant aux Jacobins de venir auprès de lui,
Il leur demanda pourquoi ils l'ont fait mourir.

XXVII.

« Seigneurs », dit l'empereur, « maintenant ne me cachez rien.
« Pourquoi m'avez-vous fait mourir, moi qui vous ai tant aimés,
« Qui vous ai fait présent de tout mon or et tout mon argent ?
« C'est ainsi que fit Judas le félon, qui trahit Jésus-Christ !
« Maintenant, donnez-moi un baiser tous deux, et je vous ferai
« Conduire en dehors de l'armée, que personne ne le saura ».
Alors ils le baisent sur la bouche, et il leur pardonne sa mort.
Puis il appela devant lui Henry de Namur :
« Conduisez ces prudhommes, pour qu'ils aillent
« Parler au roi Robert qui l'autre jour les a mandés ».
Et Henry les conduisit, et puis s'en revint,
Et entra dans la chambre où il trouva son seigneur
Se débattant dans les affres de la mort qui l'oppresse.

XXVIII.

« Seigneurs », dit l'empereur, « je vais mourir par le poison ;
« Ceux-là m'ont donné la mort, que j'ai tant aimés ».
Et un clerc lui répond : « Sire, je vous guérirai ;
« De la bouche et du corps je vous ôterai le poison ».
Mais l'empereur reprit : « S'il plaît à Dieu, je n'en ferai rien,
« Alors que Jésus-Christ est dans mon corps, je ne l'en ferai pas sortir :
« C'est pour moi qu'il est mort en croix, et c'est pour lui que je mourrai.
« Mais vous, partez d'ici pendant que je suis encore vivant,
« Car, aussitôt que je serai mort et séparé de vous,
« Vous serez tous trahis ; je le sais tout certainement ».

XXIX.

Et les barons répondent : « S'il plaît à Dieu, nous n'en ferons rien.
« Tant que vous serez en vie, nous ne vous abandonnerons point,
« Et après votre mort nous pourchasserons les traîtres ;
« Et si nous les trouvons, nous les mettrons à mort,
« Et si on nous attaque, nous nous défendrons ».

L'empereour l'entent, soy mist en genoillons:
« Signeur, pour Dieu vous prie que nous lour perdonnons
« La mort qui m'ont donnée, et Damme Dieu prions
« Que l'ame soit salvée quant de ci pertirons.
« Hanry de Namur, sire, vous eitez moult proudons;
« Prenés tout mon tresor, s'en donnéz aus barons;
« Mon cheval et mez armes, cellez vous laisserons;
« Saluéz moy ma meire, jamaix ne la vairons ».
L'emperreour morut per deléz ces barons;
A Boin Covant fut mors. Dieu li face perdons!

XXX.

Dollans sont li barons quant voient l'emperour
Morir per telt destresse et chaingier sa colour;
Dont le plourent ensemblez li grant et li menour;
Et Hanry de Namur demoinne telt dolour
Que tous ces draps despiece environ et antour,
Et dist: « Ploréz, barons, hui perdons le meillour
« Que onque pourtaisse arme ne maintenist honnour.
« Hai! Lucembourg chaistiaul, com decroist vostre honnour.
« Morz est le prince dez chivaliers et la flour.
« Ai! contasse noz damme, com mar veïst le jour
« Que voz fils fut a Ais coronnei per honnour;
« S'adont heüscéz joie, or avéz vous dollour.
« Ha! Jhesu Crist sire, per queille desamour
« Avéz heus mis a mort le muedre empereour
« Que fut pues Alixandre le lairge donneour »?
Dont l'emportent a Pize.
Je prie au Creautour
Que s'ame soit salvée en la selestre honnour.
Amen.

Yci fenixent
**les voulz don voiage du boin emperour Hanry, cuien de Lucembourg,**
que fut empoixonnei per ung prescheur,
en donnant le corps Nostre Signour le jour d'une Nostre Damme.

A ces mots, l'empereur se met à genoux:
« Seigneurs », dit-il, « je vous prie, pour Dieu, de leur pardonner
« La mort qu'ils m'ont donnée; et prions le Seigneur Dieu
« D'accorder le salut à mon âme quand je quitterai d'ici bas.
« Sire Henry de Namur, vous êtes un parfait prudhomme;
« Prenez tout mon trésor, donnez-en aux barons;
« A vous mon cheval et mes armes, je vous les laisse.
« Saluez pour moi ma mère que je ne reverrai jamais ».
Et l'empereur mourut entouré de ses barons.
Il mourut à Buon Covento. Dieu lui accorde pardon!

XXX.

Dolents sont les barons quand ils voient l'empereur
Mourir en telle extrémité et changer de couleur.
Alors ils le pleurent tous ensemble, les plus grands et les moindres.
Mais Henry de Namur témoigne une telle douleur
Qu'il déchire ses vêtements en mille pièces,
En s'écriant: « Pleurez, barons, car aujourd'hui nous perdons le
[meilleur
« Qui ait jamais porté armes et maintenu honneur.
« Hay! château de Luxembourg, combien votre honneur décroît!
« Le voilà mort, le prince et la fleur des chevaliers!
« Ai! comtesse notre dame, quel jour de mauvais augure
« Que celui où votre fils fut couronné à Aix par honneur;
« Ce jour-là si vous avez eu joie, aujourd'hui vous avez douleur.
« Ah! sire Jésus-Christ, par quelle défaillance d'amour
« Avez-vous aujourd'hui laissé mourir le meilleur empereur
« Qui fut depuis Alexandre, le large et libéral »?
Puis ils emportent son corps à Pize.
Je prie le Créateur
Que son âme soit sauvée au séjour de la gloire céleste
Amen.

Ici finit
**la relation des vœux faits lors du voyage du bon empereur Henry, comte de Luxembourg,**
qui fut empoisonné par un frère prêcheur,
en communiant le jour d'une fête Notre-Dame.

---

## Variantes et Corrections.

6: Avec. — 13: peires. — 24: Se le confort. — 26: se *suppléé pour la mesure.* — 30: Avec. — 31: tant *suppléé pour la mesure.* — 34: cest. — 42: Phelippe, *que la mesure oblige à abréger en l'initiale* Ph., *ne comptant que pour un pied. Nous n'osons pas introduire ici la graphie phonétique* Flip, *attestée et mise en vogue par la comédie populaire* Flippe Mitono. — 48: Avec. — 68: Voir. — 69: Vostre, *en abrégé; cf.* voz 78, 83, 84, *etc.* — 101: retourne. — 117: Et, *suppléé pour la mesure.* — 120: qui le l., *vers trop long.* — 126: lestourait, *vers trop court.* — 135: qui esteit. — 138: comme. — 141: *le premier* et *suppléé pour la mesure.* — 142: *vers trop long, que l'on ramènera à la mesure, soit en supprimant l'*e *de* doie, *soit en supprimant* pas; *et de plus en crasant les deux premières syllabes de* vowerai = voûrai. — 146: vostre *en abrégé*; *vers incomplet de la fin; on peut suppléer:* c. pr. hommez conter *ou quelque chose d'analogue. Mais ces deux vers ne me sont pas clairs*; voir à la Notice *littéraire,* appendice, p. 244. — 149: or. — 168: si *ajouté pour la mesure.* — 172: valt *avec* l *exponctué.* — 183: *même observation que pour 142 ci-dessus.* — 189: estornie. — 193: viuerai. — 194: *le troisième* ne *suppléé pour la mesure.* — 195: Si a.; forte. — 203: ce q. *supprimé pour la mesure.* — 209: *vers faux; pour rétablir la mesure, il faut ou bien remplacer* et *par* atouz, *ou bien mettre* .IIII^c^. *au lieu de* .III^c^. — 216: avec. — 222: despenderait. — 224: riche, *mesure incomplète.* — 228: pourterait. — 230: sa (ça) *suppléé pour la mesure.* — 238: *le premier* de *suppléé pour la mesure.* — 242: or *suppléé pour la mesure.* — 243: les *suppléé pour la mesure.* — 253: auerai; *cf.* viuerai 193 *ci-dessus.* — 262: ferais; *même remarque.* — 270: *trop long au premier hémistiche.* — 271: meire. — 278: chier. — 288: a *suppléé pour la mesure.* — 289: V. a. b. a moy, *vers trop long*; estornie, *comme* 189 *ci-dessus.* — 290: Je y; seroie, *avec l'*e *final muet*; *cf.* doie 142 *ci-dessus.* — 291: averoit; je y; perderoie; *cf.* 290, *ci-contre.* — 302: dempereour. — 306: Ne air, *leçon altérée, qui ne présente aucun sens.* — 307: destruirait, *avec le* t *final exponctué.* — 309: alpeller, *avec le premier* l *exponctué*; *cf.* valt 172 *ci-dessus.* — 313: Voulz ne promesse q., *vers trop court.* — 314: poure, *cf.* riche 224 *ci-dessus*; doie, *avec l'*e *final muet.* — 317: feroie, *cf. la note précédente, et celle du vers* 262; hostelt, *qui fausse la mesure et le sens*; voir au Glossaire s. v. — 321: boin, *suppléé par la mesure*; *cf.* 316, 276 *et ailleurs.* — 322: Avec. — 324: q. li j., *vers trop long.* — 328: pairte. — 339: *vers trop long; je rétablis la mesure en supprimant l'*e *de* couverte; *cf. les notes à* 142, 183, 314, *etc.* — 343: sallis. — 359: *le deuxième* et *suppléé pour la mesure.* — 361: Avec. — 366: *vers altéré*; *au ms.*: prant. — 367: sus le, *vers trop long.* — 369: repairent. — 370: *le premier* et *suppléé pour la mesure.* — 388: arriere. — 393: conqȝ. — 396: de volte; *vers trop long, corrigé d'après* 92. — 403: ont. — 409: *ms.* L'a. Thiebault, *erreur historique*; *voir les laisses suivantes.* — 416: maintez. — 423: *dans* Lierscheveque, *l'article* li *fait partie intégrante du mot qui ne compte que pour quatre syllabes; cf.* 409, 417, 428, etc. l'arschevesque. — 441: arier; *vers trop court, qu'on pourrait aussi bien corriger:* en arrier. — 442: repairier. — 449: Avec. — 455: premier; s *ajouté pour la régularité de la rime.* — 458: D. b. que p. olt et s. le r. — 459: Hahy, *cf.* 553, 555; il v. — 462: amanderait. — 464: sor .I. chevalx; *je supprime* .I. *qui fausse tout à la fois la grammaire et le sens.* — 476: Qu'ait ces barons appellez; *vers trop long.* — 480: pert *est exigé par le sens;* il en averait, *trop long.* — 484: Humiliteit; *vers trop*

*long; rectifié en* humilteit (*sur le type de* cherté *au lieu de* charité), *ou* humleteit *qui est assuré par plusieurs exemples dans le Dictionnaire de Fr. Godefroy.* — 486 que or. — 504: comme. — 512: ambedui. — 518: *le premier* et *suppléé pour la mesure.* — 524: osterai, *cf.* 228 *ci-dessus.* — 526: jaix. — 528: comme. viverai. — 529: comme je. — 531: serons. — 536: L'emperour, *vers trop court; cf.* 544, 559. — 546: empereour. — 553: comme decroiste. — 554: *vers estropié;* morz est, *suppléé pour la mesure.* — 555: *vers estropié;* noz *et* com, *suppléés pour la mesure.* — 556: airs; *cf.* 306 *ci-dessus.* — 559: emperour; *cf.* 536 *ci-dessus.*

---

# Anmerkungen.

*) Überschrift und Schluss scheinen nicht ursprünglich zum Gedichte zu gehören. Sie werden vom Kompilator des Codex zugesetzt sein.

1—3. Die Erwähnungen eines Krieges, den Heinrich beilegt, können sich wohl nur auf die Feindseligkeiten des Bischofs Reinald von Bar, der damals auch die Grafschaft Bar verwaltet, gegen die Metzer beziehen.

Die ungedruckte Chron. des empereurs et des rois de Bohême sagt:

Le queil emperour Hanrey pour le temps quil estoit quien de Lucembourg . . . fut aidant a ciaulx de Metz d'une guerre qu'ilz avoient contre les Berrois et aultrez malzvaillans. De la quelle guerre il aidait ciaulx de Metz si honorablement et si saigement qu'il en fut eslieut pour roy des Romains.

Im Jahre 1307, Juni 29., schliesst Graf Heinrich und sein Bruder Walram mit der Stadt ein Bündnis gegen den Bischof und seine Brüder von Bar. Hist. de Metz, III, pr. 286.

14. Diese Hunde sollen wohl auf die beiden Dominikaner hinweisen, denen des Kaisers Ende zugeschrieben wurde? Die Bezeichnung der Prediger als Domini canes unterstützt diese Vermutung. Ihre Ordenstracht besteht in einem weissen Rock und schwarzen Mantel. Dem entspricht die Farbe der Hunde.

20. Damit wird wohl auf das Gerücht gedeutet, das auch Johannes von Victring (ed. Böhmer, Fontes, I, p. 377) bei dem Berichte über den Tod Heinrichs giebt: Unde corpore aperto et eviscerato cor eius scissum in duas partes est inventum.

23. Margarethe, mit der er seit 1292 vermählt war, ist die Tochter des Herzogs Johann I. von Brabant.

28. Die Krönung erfolgte am 6. Januar 1309. Von einer Belagerung der Stadt zu sprechen, ist irrig; vgl. die Interpretation des Wortes « assis » s. v. « asseoir » im Glossaire.

30. Von einer Eroberung kann keine Rede sein. Er durchzog 1309—1310 dem Herkommen gemäss Deutschland, mit der Ordnung von Reichsangelegenheiten beschäftigt.

32. Sein Sohn Johann wurde Gemahl der böhmischen Erbin Elisabeth. Am 1. September 1310 fand das Beilager statt, die Krönung am 7. Februar 1311. Dass in einem Jahre « en ung an seullement » Böhmen und Deutschland erworben wäre, ist demnach eine kleine Übertreibung.

36. Von einem Besuche Heinrichs in Metz war bis dahin nichts bekannt. Man wird aber der Nachricht um so mehr Glauben schenken dürfen, als Bischof Reinald von Bar des Königs naher Verwandter war und die Beziehungen zur Stadt durch die in Vers 1 ff. erwähnten Verbindungen wohl gute gewesen sind.

Der Besuch würde in die Zeit von Juni—Juli 1310, wo Heinrich sich in Luxemburg aufhält, um dann über Frankfurt nach dem Süden zu gehen, zu setzen sein.

42. Philippe le Grounaix oder Gournay ist urkundlich nachweisbar. Ihm leistet im Jahre 1302 (mardi après la Magdeleine) der Herzog Friedrich von Lothringen Sicherheit für eine Summe von 1200 livres petits tournois, die Philipp dem Ancel, sire de Joinville, geliehen hat. Hist. de Metz, II, p. 493.

Da im Jahre 1312 ein Sohn des Philippe als Rechtsnachfolger in demselben Geldgeschäft erscheint — die Summe beträgt jetzt allerdings nur noch 1080 livres — so wird man annehmen dürfen, dass Philippe verstorben ist.

45. Von einer Eroberung von vier Städten bevor Heinrich nach Mailand kam, kann nicht wohl die Rede sein. Bis dahin haben ihm die auf dem Zuge berührten Städte freiwillig die Thore geöffnet. Man weiss auch nicht, welche vier Städte gemeint sein sollen. Von Susa kommt Heinrich nach Turin, Asti, Chieri, Vercelli, Novara.

46—47. Der König kam am 23. Dezember nach Mailand und nahm Wohnung im Palaste des Erzbischofs. Nach einigen Tagen wird ihm aber das Gemeindehaus eingeräumt. Nicolai ep. Botr. rel., p. 78. Er bleibt bis zum 9. April und kommt vom 17.—19. wieder zurück.

49. Hier liegt ein chronologischer Irrtum vor, da der König im Mai nicht mehr in Mailand weilt. Es ist nicht unmöglich, dass der Dichter, der hier eine Rundtafel schildert, aus diesem Grunde diese Zeitangabe macht, denn die Rundtafeln wurden um Pfingsten, gewöhnlich also im Mai, abgehalten.

56. Die Zahl 12 ist gewählt mit Rücksicht auf die Tafelrunde des Königs Arthus, die für die Rundtafeln Vorbild gewesen ist. Walram tritt dann allerdings als Dreizehnter hinzu.

71. Thiebault ist Bischof Theobald von Lüttich, Bruder des Grafen Heinrich von Bar und des Bischofs Reinald von Metz. Die Vaterschwester der drei Brüder, Margarethe, ist mit Heinrich I. von Lützelburg, dem Grossvater des Königs, verheiratet.

73. Guido und Heinrich von Flandern, Söhne des Grafen Guido und der Isabella von Lützelburg, die die Schwester Heinrichs II., des Vaters Kaiser Heinrichs VII., ist.

74. Amadeus, Graf von Savoyen; seine Gemahlin ist Maria, Tochter Johanns von Brabant und Schwester der deutschen Königin Margarethe. Seine Söhne heissen Eduard und Aymo.

75. Leopold I., genannt « Blume der Ritterschaft », Sohn König Albrechts, führt dem Könige 400 Lanzen zu. Leopold ist der Verlobte von Katharina von Savoyen, der Tochter von Heinrichs Schwager Amadeus.

76. Herzog Rudolf ist nur auf kurze Zeit zur Krönung in Italien, in Mailand war er jedenfalls noch nicht. Herr Reichsarchivrat Dr. P. Wittmann in München teilt

mir über das Itinerar Rudolfs gütigst folgendes mit: « Rudolf war am 5. April 1311 in München (Fürstenfelder Urkdn. f. 15.), desgleichen am 9. August (Gerichtsurkdn. Nabburg, f. 1). Noch am 21. Oktober verpfändet er eine Burg seinem Gläubiger Graf Simon von Sponheim. Es ist somit kaum denkbar, dass er zwischen Mai und September vor Brescia lag ». Er stösst wohl erst in Genua zum König. Ferreto Vic., hist., lib. V, p. 1095.

77. Aus Vienne nehmen Guido und Hugo, die beiden Dauphins, mit 400 Pferden teil. Hugo, der die Tochter des Amadeus von Savoyen geheiratet hat, ist dadurch mit Heinrich VII. verwandt geworden.

78. Balduin, Heinrichs Bruder, Erzbischof von Trier, 1307—1354.

79. Regnier de Brabant. Einen Zeitgenossen dieses Namens vermag ich nicht anzugeben. Bei Ferreto Vic., hist., lib. IV, p. 1057, begegnet ein Herzog Rudolf von Brabant.

Friedensburg nimmt an, dass hier eine Verwechselung mit R. von Bayern vorliege, weist aber selbst darauf hin, dass Rudolf 1310 noch nicht beim König war.

79. Gaulthier de Monferrane. Wohl Montferrat. Einen Gaulthier de M. weiss ich nicht anzugeben. Theodor v. M. ist am Königshofe. S. Böhmer, reg. nr. 354. Ob Verwechselung der Vornamen?

80. Auf wen sich diese Verse beziehen ist nicht ganz klar. An den Kapitän Guido de la Torre wird man nicht denken dürfen, weil die Zahl der 12 Pairs d'Allemagne bereits mit Regnier de Brabant abgeschlossen ist; es muss also einer der Vorstehenden gemeint sein. Man würde auch kaum annehmen können, dass Guido als Pair d'Allemagne aufgeführt wird. In Vers 199 erscheint wiederum der Kapitän und wird als Lombarde eingeführt. Es kann danach nur Theodor (Gauthier) von Montferrat gemeint sein. Freilich bleibt es dunkel, weshalb dieser als Kapitän charakterisiert wird.

105. Die Lützelburger haben die Kurzsichtigkeit als Erbfehler. Barthold, der Römerzug König Heinrichs von Lützelburg, I, 292. So war Balduin kurzsichtig; vgl. Irmer l. c. 17. Heinrich schielte sogar oder war ganz blind auf einem Auge, vgl. Albertinus Mussatus, lib. I, rub. 13, p. 339: sinistri oculi albuginem detegit plus aequo mobilitas.

117. Porus, König von Indien, Hauptperson des Epos: Les vœux du Paon. Vgl. unten die Ausführungen Bonnardots unter Notice littéraire.

135. Guis de Namur ist einer der gefeiertsten Ritter seiner Zeit, der Sieger von Kortryk. Vgl. beispielsweise Johannis de Cermenate, hist., cap. 42, p. 1261. Guido comitis Flandriae filius qui non primus aetate licet cunctis fratribus virtute superior contra saevientem Philippum Francorum regem multa praeclara belli facta gesserat defendens patrium solum non sibi sed Roberto fratri suo et indigna captivitate patrem post multorum regis procerum necem liberans laudabilem pro se pro superbi regis parte degenerem obtinuit pacem.

136. Gui verlobt sich im Jahre 1311 mit Marguerite, der Tochter Theobalds II., Herzogs von Lothringen. S. den Heiratsvertrag bei Calmet II, pr. 562, zum Jahre 1311, le mercredy devant Paixes Floris (31. März), Sierck. Hiernach muss Guido von Italien auf einige Zeit in die Heimat gegangen sein. Man wird am ehesten annehmen dürfen, dass er seinen Schwiegervater Theobald von Lothringen, der von Mailand aus zurückging, begleitet hat.

Wenn man eine zeitweise Rückkehr in die Heimat nicht gelten lassen wollte, so müsste unter der Annahme, dass in der lothringischen Kanzlei das Jahr mit Ostern beginnt, der Vertrag 1312 gesetzt werden, wie das auch Calmet thut. Dem steht aber entgegen, dass Gui 1311 zu Pavia gestorben ist. Vgl. Johannis de Cermenate, hist., cap. 42, p. 1261. Über die Datierung der Urkunde s. Wolfram, « Notice sur le commencement de l'année en Lorraine ». Bull. de la Société d'hist. lorr. 1894.

136. Für das Jahr 1311 spricht auch, dass Nicolaus de Butrinto rel. zum Jahre 1311, p. 85, berichtet, er habe den König in Lodi verlassen, um für Guido von Flandern einen Ehedispens beim Papste zu beschaffen. In Lodi war Heinrich vom 19.—22. April des Jahres 1311. Vgl. Böhmer, reg. nr. 388.

140 ff. Graf Guido von Flandern (v. Dampierre) hatte sich 1291 mit Adolf von Nassau und dem König von England gegen Frankreich verbunden. 1295 vermittelte Papst Bonifacius VIII. einen Frieden. 1297 fiel Philipp von Frankreich abermals in Flandern ein und nahm den grössten Teil des Landes als französisches Lehen in Anspruch. Hierauf dürften sich die Andeutungen der Verse beziehen.

147. Wenn man den Vers wörtlich nehmen wollte, müsste man glauben, dass auch Theobald von Lüttich mit dem Herzog von Lothringen und Guis von Flandern auf kurze Zeit nach der Heimat gegangen wäre. Das ist aber ausgeschlossen, da er gerade am 31. März 1311 in einer Königsurkunde als Zeuge begegnet. Böhmer, reg. 377. Will man an der Ortsangabe des Dichters, die Rundtafel habe in Mailand stattgefunden, festhalten, so liegt ein chronologischer Fehler vor. Erst den 31. März 1311 findet der Ehevertrag statt, während der König nur bis zum 19. April 1311 in Mailand ist. Mit der Zeitangabe indessen die der Dichter macht, wenn er diese Ereignisse in den Mai 1311 verlegt, wäre die vorgängige Verheiratung des Gui in Einklang zu bringen.

148. Ist auf die Heirat resp. Verlobung des Gui bezüglich. Da Nicolaus von Butrinto zwischen den 19. und 22. April den Hof verlässt, um einen Ehedispens zu beschaffen, muss Guido eben von Sierck zurückgekommen sein. Danach ist der Dichter sehr gut über diese flandrisch-lothringische Angelegenheit unterrichtet.

161. Hiernach wären die Baiern schon vor Brescia eingetroffen; das ist ein Irrtum. Vgl. die Anm. zu Vers 76.

163. Vor Brescia muss sich Guido besonders ausgezeichnet haben. Bei der Übergabe von Brescia wird Guido mit Amadeus von Savoyen in erster Linie unter den Fürsten genannt, denen die Thore geöffnet werden. Albert. Muss., lib. IV, rubr. 6. Consummato itaque tractatu Ameo comiti Sabaudiae G. Flandrensi ceterisque regis principibus portae aperiuntur.

177. Heinrich von Flandern ist auf dem Zuge Marschall des Königs. Im Codex Balduini Trev., ed. Irmer, sehen wir ihn dementsprechend auf sehr vielen Bildern mit der Reichssturmfahne in den vordersten Reihen.

180. Ferreto Vic., hist., lib. IV, p. 1087, unterscheidet diejenigen Teilnehmer des Zuges, die sich aus freien Stücken angeschlossen haben und diejenigen, welche um ihrer Lehnspflicht zu genügen oder um Sold teilnehmen. Bei den letzteren nennt er auch Heinrich von Namur.

Amadeus quidem Sabaudiae comes . . . Balduinus archiepiscopus Trevirensis, Gualeranus quoque ... Theobaldus etiam de Barei Leodiensis episcopus ... qui Cesarem summi zelo fervoris complectentes et sponte comitati, nullis illum fortunae tumultibus relictum deserunt. Reliqui vero debitis fedelitatis obsequiis aut stipendiorum mercede conducti socii se laboribus addiderunt e quibus Guido Hugoque Delphini Viennae nuncupati, quatuor centum equitum duxerunt, Philippus de Sabaudia Lacedaemoniae princeps centum, Rodulphus Brabantiae dux trecentos, Guido Namurcensis comes centum, *etc.*

190. Dessanderai enmey la praierie: das Lager des Königs war auf den umgebenden Hügeln und in der Ebene aufgeschlagen (circumpositis castris per planitiem et omnes adversos colles). Albert. Muss., lib. III, rubr. 5. Zwischen Lager und Stadt, von ersterem zum Teil noch bedeckt, liegt die « Wiese des Bischofs ». Barthold, II, 11.

Heinrich hat sich in der That vor Brescia besonders ausgezeichnet. So sehen wir ihn auf einer Abbildung des Cod. Bald. Trev. XIII[a] an der Spitze der deutschen Scharen im Kampfe mit Theobaldo de Brussati und anderen Brescianern.

199. Melinot nehme ich für Milano. Wenn auch Guido de la Torre Lombarde und Volkskapitän von Mailand ist, der die Stadt besetzt hält als der König einzieht, so widerstrebt doch dieser Beziehung, dass Guido unter den zwölf Pairs nicht genannt ist. Es bleibt sonach nur Theodor von Montferrat übrig. Vgl. Anm. zu Vers 80. Theodor v. M. ist « des Lombars per desa » — du pays Lombars derrière nous, wie es Bonnardot wiedergiebt. Das würde vortrefflich auf seine Heimat an der Grenze von Piemont passen. Beim Einzuge Heinrichs ist er in Mailand anwesend. Wenigstens werden wir dies daraus schliessen dürfen, dass er in Asti am Hofe weilt (25. Nov. Nicol. de Butr. rel.) und in Mailand schon am 27. Dez. als Zeuge in einer Urkunde auftritt; Böhmer, reg. p. 349. Dass er in Mailand beim Einzuge des Königs die Ruhe oder den Frieden aufrecht erhielt, ist recht wohl denkbar. War er es doch, der in guten Beziehungen zu den Welfen und insbesondere zu Guido de la Torre stand. Nicol. de Butr. rel.

260. Der Plan, den Bischof Theobald zum Papste zu machen, ist wohl nur in der Phantasie des Dichters vorhanden gewesen; jedenfalls ist uns sonst nichts darüber bekannt.

266. Rundtafel, ein in Deutschland und Frankreich weit verbreitetes Ritterfest, das an die Sage vom König Arthus mit seiner Tafelrunde anknüpft. Den Abenteuern der Ritter des Königs Arthus sollen Lanzenrennen (tjoste) und andere Ritterspiele entsprechen, die bei Feier der Rundtafel stattfinden. Vgl. Alwin Schultz: « Das höfische Leben zur Zeit der Minnesänger », II[2], 117.

270. Von dem Plane Heinrichs, einen Kreuzzug zu unternehmen, ist meines Wissens sonst nichts bekannt. Es würde aber seinen Ideen über das Kaisertum und die Kirche ganz entsprechen.

282. Die Aufforderung « ostez de votre cuer toute mirancolie » bezieht sich wohl auf die Missstimmung, die das österreichische Haus wegen seiner Zurücksetzung bei der Königswahl dem Luxemburger gegenüber gehegt hat. Vgl. darüber Barthold, I, p. 330 ff.

288. Robert, König von Neapel (1309—1343), die Seele des Widerstandes gegen das Kaisertum. In den Mailänder Tagen hat Heinrich das allerdings noch

nicht erkannt, trägt sich sogar mit dem Plane, das Haus Anjou mit dem seinen durch Heirat zu verschwägern und missachtet geflissentlich alle Warnungen, die ihm über die wahren Absichten Roberts zugetragen werden. Erst nach den Vorgängen in Rom wird ihm die wahre Gesinnung Roberts klar.

301. Dies Versprechen hat Rudolf gehalten; geht aber unmittelbar nach der Krönung zurück. Nicolai ep. Botront. rel. zum Jahre 1312, p. 117. Alb. Muss., lib. VIII, rubr. 8. Hiernach verlässt er den Kaiser etwa am 24. Juli.

305. Rudolf war nach dem Tode Heinrichs VII. thatsächlich kurze Zeit Thronbewerber, vergl. Joh. Victoriensis bei Böhmer, Fontes, I, 359. Er thut vergebliche Schritte bei dem Erzbischof von Köln und bei Heinrich von Kärnthen. Als seine Aussichten sich bald zerschlugen, trat er für seinen Bruder Ludwig ein.

309. Der Ritter Johann, ein Vasall des Bischofs Theobald, ist bei der Tafelrunde nicht genannt. Um so auffallender ist hier seine Erwähnung zwischen einer Reihe von Fürsten. In Vers 473 begegnet er mit dem Zunamen de Fonte.

328. Der König bricht von Mailand auf am 19. April. Nicol. de Butr., rel. zu 1311, p. 85.

329. Die Einnahme von Lodi und Cremona übergeht der Dichter, oder erwähnt sie nur mit den Worten « et lez terres conquis ». Thatsächlich musste hier der König im Gegensatz zum Marsche bis Mailand erobernd vorgehen; selbst kleine Flecken wie Romano und Rosate müssen gestürmt werden. Vgl. Barthold, II, 10.

332. Johannes de Cermenate, cap. 29, p. 1252, berichtet ausdrücklich wie der König beim Zuge nach Brescia Lebensmittel und Fuhrwerke herbeischaffen liess. Das Heer behielt dann die von den Bauern gestellten Ochsen mit Gewalt zurück um sie zu schlachten. — Auch hier ist also der Dichter sehr genau unterrichtet.

352. Guis de Namur stirbt vor Pavia « an der vor Brescia erhaltenen Krankheit ». Johannes de Cermenate, cap. 42, p. 1261. Tunc Papiae Brixiensi morbo moritur magnanimus Guido comitis Flandriae filius.

352. Der Dichter deutet hier, wenn auch sehr vorsichtig, an, dass Gui an Gift gestorben sei. Vgl. Vers 157 ff.

362. Theobald de Brussati steht an der Spitze der Belagerten. Albert. Muss., lib. III, rubr. 7.

363. Theobald wird [in eine Rindshaut genäht und von wilden Eseln] um das Lager geschleift. Dann sollte er dem Urteil entsprechend gehängt und nach dem Tode gevierteilt werden. Vgl. das Urteil bei Bonaini, Acta Henrici, VII, p. 179 ff. Volentes . . . quod ipse (sc. Tebaldus) propter proditiones per eum commissas et factas trainetur per castra nostri exercitus et postea suspendatur ad furcas, ita quod penitus moriatur. Der Cod. Bald. Trev. lässt ihn enthauptet werden, auch Albert. Muss. berichtet nichts vom Hängen. Johannes de Cermenate, cap. 37, p. 1257, sagt, er sei geschleift und gevierteilt, Giovanni Vilani, lib. IX, cap. 20, er sei gevierteilt. In der Vita Balduini, lib. II, cap. 12 heisst es, er sei enthauptet und gevierteilt. Der Verfasser des Gedichtes ist hiernach besser unterrichtet als alle übrigen wichtigen Quellen.

364. Walram wird am 27. Juli durch einen Pfeilschuss in die Kehle schwer verwundet, als er sich unvorsichtig ohne genügende Rüstung der Mauer zu weit genähert hat. Albert. Muss., lib. III, rubr. 13. Vgl. das Bild im Cod. Bald. Trev., ed. Irmer. Er stirbt am sechsten Tage darauf. Nic. Butr., z. J. 1311, p. 86. — Erat autem vicina civitati (Brixiae) rupes altissima, ubi Brixianorum thesaurus dicebatur esse absconditus. . . . Cum . . . regis frater jam dictam rupem, spectandi gratia pulchritudinem Brixiae ascendisset, per balistam sagitta percussus in facie, telum extrahens cum vulnus parvi penderet, et demum sanguis ardore solis ebulliret, lecto decidens diem clausit extremum. Hocsemii Gesta Pontificum Leodiensium, in Chapeauville: Gesta Pontificum Leodiensium t. II, pp. 340—358. Liège 1613.

370. In keiner anderen Quelle wird Walrams Tod diesen Ursachen zugeschrieben. Richtig ist jedenfalls, dass der Graf noch fünf Tage nach seiner Verwundung gelebt hat. Albert. Muss., lib. III, rubr. 13. Joh. de Cermenate, cap. 37. Vor allen Nicolaus Botr., z. J. 1311, p. 86: Ibi fuit dominus Walerannus sagitta percussus et postea sexta die mortuus.

381. Johannes de Cermenate, hist., cap. 39, p. 1258: Der König entflammt die zum Angriff bereitstehenden Sturmkolonnen zu heller Wut, indem er ihnen die Beleidigungen und Unbilden vorhielt etc. — Indem er so die bereitstehenden Kolonnen durchwanderte und die Führer und Angesehenen an den Tod seines Bruders erinnert etc. Cunctos in iram exhortans memoratis offensionibus et iniuriis imperii atque suis, rogat ut taliter in hostes pugnare velint, *etc.* Haec paratas armis circuens turmas et plerisque procerum suae gentis necem fratris memorans qui quas ipse tenet lacrymas immenso rore fundunt.

386. Brescia wird am 18. September übergeben. Vgl. den Brief des Königs hierüber an seinen Sohn. Böhmer, reg. nach 426.

388. Der König ist bis zum 1. Oktober im Lager vor Brescia (Irmer, p. 56) und geht dann über Cremona, Piacenza, Pavia, Tortona nach Genua, wo er am 21. Oktober urkundet. Böhmer, reg. 435.

389. Von Genua aus geht der König zu Schiffe nach Pisa und von hier über Viterbo nach Rom, wo er am 7. Mai eintrifft.

390. Die Königin Margarethe starb in Genua am 13. Dezember an den Folgen der Seuche, die sie vor Brescia ergriffen hatte. So wenigstens Albert. Muss., lib. V, rubr. 4. Nam sex ferme dierum spatio aeris pestilentis apud Brixiam ut asseruere physicorum optimi cordialiter infesta . . . vita subtracta est apud Januam in palatio heredum Benedicti Zachariae in urbis appendiciis.

391. S. 389.

394. Der König zog durch die Porta del Popolo quer durch die Stadt nach dem Lateran, um in der Basilica s. Johannis nach uraltem Brauche seine erste Andacht zu verrichten. S. das Bild im Cod. Bald. Trev., ed. Irmer, XX$^{b}$.

395. Der König wird in der Johanniskirche des Lateran am 24. Juni gekrönt, weil St. Peter in den Händen Johanns, des Bruders König Roberts ist. Der Legat war der Kardinal Arnold von Sabina. Vgl. vor allem Ferreto Vic., lib. V, p. 1104 ff.

Im Lateran hat der König die ersten Tage nach seinem Einzuge in Rom, nicht nach der Krönung gewohnt. Der Dichter hat die Krönung anticipiert und im Gegensatz zur Reihenfolge der Ereignisse unmittelbar nach dem Einzuge erwähnt.

399. Hier ist der Dichter im Irrtum. Robert war selbst nicht in Rom, er hatte seinem Bruder Johann den Befehl über die Truppen übertragen.

401. Johann hatte die Engelsburg, St. Peter, Trastevere und verschiedene Quartiere auf dem linken Tiberufer besetzt. Er beherrscht den Ponte molle von einem Kastell « Tripizon » aus. Nach der bildlichen Darstellung des Cod. Bald. Trev., XIXb, hat hier der erste Kampf zwischen den deutschen Rittern und der Besatzung stattgefunden. Nach dem Berichte des Ferreto de Vicenza wird zunächst die gefährliche Stelle vom König ohne Kampf passiert und erst am 8. Mai wird das Kastell nach grösserem Kampfe genommen.

402. Lez Orsiens sind die Orsini, die guelfische Partei, die Johann unterstützen. Ferreto Vic., hist., lib. V, p. 1102. Auf des Königs Seite stehen die Colonna.

409. L'archevesque Thiebault ist ein Irrtum des Abschreibers. Entweder muss es heissen l'archevesque Baudouin resp. de Trieve oder l'evesque Thiebault. Thatsächlich ist Erzbischof Balduin gemeint, wie das Folgende ergiebt.

412. Champe de Flour, eine Wiese, auf der das Vieh weidete. Einst stand hier das Theater des Pompejus. Vgl. Gregorovius, Geschichte der Stadt Rom, VII, 616. Noch heute heisst ein hier liegender kleiner Platz Campo di Fiori.

Der Angriff um den es sich hier handelt, fand am 26. Mai statt. Die deutschen Herren, unter ihnen Balduin von Trier, Theobald von Lüttich u. a., beabsichtigten die Einnahme der dem Trastevere und der Engelsburg zugelegenen Stadtviertel der Orsini. Dass der Kampf seinen Mittelpunkt auf dem Champ de Flour hatte, geht hervor aus Giovanni Vilani, cap. 43. Ziemlich eingehend berichten über die Vorgänge Albert. Muss., lib. VIII, rubr. 5, und Ferret. Vic., lib. V, p. 1100 ff.

416. et Bawier: Rudolf von Baiern war mit seinen Scharen beteiligt. Vgl. das Bild im Cod. Bald. Trev., ed. Irmer, XXIIb.

417. Den Erzbischof Balduin zeigt das Bild im Cod. Bald. Trev., XXIIb, mitten im Kampfgewühl.

425. Gerade diese Scene zeigt das eben erwähnte Bild. Balduin durchhaut mit seinem Schwerte den Helm eines Orsini. Die Genauigkeit, mit der der Dichter schildert, ist auffallend.

437. Nach dem Wappen war es der Burggraf Friedrich von Hammerstein. Auch der Maler des Cod. Bald. Trev. hat diesen Ritter auf seinem Bilde mit dargestellt. Der Dichter scheint den Lebensretter des Erzbischofs nicht mit Namen gekannt oder auch seinen Namen vergessen zu haben. Für die Richtigkeit der dichterischen Darstellung spricht ausser dem Bild eine Urkunde, laut welcher Balduin wenige Tage nach der Schlacht (5. Juni) den Burggrafen mit 200 Turnosen und 4 Fuder Wein jährlich belehnt, wogegen Friedrich und dessen Nachkommen das Banner und die Insignien des Erzbischofs im Kampfe gegen dessen Feinde zu tragen haben. Vgl. Urkunden und Regesten zur Geschichte der Burggrafen und Freiherren von Hammerstein, herausgegeben von E. Freiherrn von Hammerstein-Gesmold, Hannover 1891, p. 124. Hier ist auch Vers 422—441 auf S. 732 abgedruckt.

447. Während der Dichter den Kampf und den Tod des Bischofs Theobald auf den folgenden Tag verlegt, geben die Prosaquellen übereinstimmend an, dass er am 26. Mai seine Verwundung erhalten habe.

Giovanni Vilani, cap. 43, sagt, der Bischof sei gefangen und dann erst von einem Katalanen hinterrücks erstochen. Kurz darauf sei er in der Engelsburg gestorben. Alb. Muss., lib. VIII, rubr. 5, berichtet lediglich den Tod zum 26. Mai, ebenso Ferret. Vic., lib. V, p. 1101. Irmer sagt in seinem Text zum Cod. Bald. Trev., p. 76, der Bischof sei erst am 27. gestorben. Leider vermag ich nicht festzustellen, welche Quelle Irmer für diese Angabe benutzt hat. Wenn es richtig ist, so war diese Thatsache für den Dichter vielleicht die Veranlassung, auch den Kampf auf den nächstfolgenden Tag zu verlegen.

452. Hier ist wiederum der Dichter von allen Berichterstattern über dieses Ereignis der genaueste.

467. Guillaume de Lyon ist sonst nicht nachweisbar. Vielleicht ist zu lesen Guido de Lyon, das ist Guis de Vienne, der Delphin, der Vicemarschall des Heeres war (Irmer, p. 36). S. Vers 472.

471. Am 20. Juli geht der Kaiser nach Tivoli, Albert. Muss., lib. VIII, rubr. 8.

472. Heinrich konnte das Banner nicht führen, weil er in Rom zurückgeblieben ist. Ferreto Vic., hist., lib. V, p. 1107. So wird der Vicemarschall das Amt des Marschalls übernommen haben.

473. Jehan de Fonte ist bereits oben, Vers 309, erwähnt und dort als Vasall des Bischofs gekennzeichnet. Sollte es eine Verwechselung mit Jean de Cont sein? Er ist nach Barthold, II, 203, Hauptmann der lüttichschen Leibwache.

Der lateinische Text des Ferret. Vic., lib. V, p. 1101 sagt: Theobaldus de Barre, Leodiensis episcopus, Joannes de Cont episcopi . . . . . *(sic!)* custos. Danach könnte auch ein anderer Bischof gemeint sein. Wäre wirklich supradicti oder ejusdem oder Leodiensis zu ergänzen, dann müsste ein Irrtum des Dichters angenommen werden, insofern Jean de Cont am 26. Mai zu Rom gefallen ist. Ferret. Vic., hist., l. c.

474. X mille hommes ist ausserordentlich übertrieben. So hoch hat sich während des ganzen Zuges die Stärke des gesamten kaiserlichen Heeres nicht belaufen.

475. Wie schon oben gesagt ist Robert nicht in Rom, sondern sein Bruder Johann.

481. Auch hier scheint ein Irrtum des Dichters vorzuliegen. Wenn ein Neffe Karl angeführt wird, so kann das nur der Sohn König Roberts sein, der zu dem faktisch in Rom weilenden Johann « Onkel » sagen konnte. Von ihm ist als eventuellem Schwiegersohn Heinrichs VII. viel in damaliger Zeit die Rede gewesen. Sonst käme nur noch in Betracht Karl, der Sohn des eben genannten Johann, dessen Onkel thatsächlich Robert war. Aber von ihm ist niemals in den zeitgenössischen Quellen die Rede.

486. Die in diesem Vers ausgedrückte freundschaftliche Gesinnung König Roberts zu Heinrich VII. entspricht in keiner Weise den Thatsachen.

488. Der König kommt am 18. September vor Florenz.

489. Der Dichter hat hier die Ereignisse fast eines Jahres übergangen und nimmt die Erzählung mit dem 15. August 1313 wieder auf. Wo Heinrich

das Abendmahl genommen hat, sagt er nicht, doch ist es nicht im Feldlager gewesen: au mostier s'en allait. Danach scheint auch der Dichter anzunehmen, dass der König bereits am 15. August nach Buonconvento gekommen ist. Diese Angabe hat auch die Vita Balduini (Wyttenbach und Müller, Gesta Trev., tom. II): 15 Augusti, id est assomptionis b. Mariae virginis. Nach Giovanni di Lelmo nimmt Heinrich das Sakrament in Buonconvento, wo er um den 15. August angekommen sein mag. Nach Ferreto de Vicenza ist Heinrich um den 15. in der Nähe von Buonconvento, geht dann gegen Siena, kehrt in das Feldlager bei Buonconvento zurück und stirbt kurz nach Annahme des Sakraments. Nach Albertinus Mussatus kommt er am 15. August in das Gebiet von Siena und drei Tage vor seinem Tode, also am 21. oder 22. August, nach Buonconvento, wo er krank in der Bartholomäuskirche liegt und darin stirbt. Vom Abendmahl sagt Albert. Muss. nichts. Mir scheint Folgendes sich als sicherer Kern zu ergeben: Nachdem der Kaiser am 15. bis in die Nähe von Siena gelangt ist, geht er, nach einem vergeblichen Angriff auf die Stadt, durch die Krankheit gezwungen, nach Buonconvento. Die Krankheit wird so kritisch, dass er die Sterbesakramente nimmt (22. August). Wenn spätere Quellen den 15. August als Tag der Ankunft in Buonconvento und Tag der Sterbesakramente angeben, so liegt hier vielleicht eine Verwechselung mit der Octava des Marienfestes vor, die am 22. August gefeiert wird.

Ferret. Vic., hist., lib. V, p. 1115 ff. — Giovanni de Lelmo, nach dem Auszug bei Friedensburg, «das Leben Kaiser Heinrich VII.» (Geschichtsschreiber der deutschen Vorzeit). — Albert. Muss., lib. XVI, rubr. 8.

492. Li Jacopins sind die Dominikaner. Sie werden Jacobiner genannt nach der Kirche St. Jacob in Paris, wo die Dominikaner ihre ersten Konvente hatten. Der Mönch der ihm das Abendmahl spendete, war Bernardino aus Montepulciano.

495. Maix cil estoit diauble. So auch Histor. episc. Leod. (Script. Leod., t. II) c. 32: At vir Belial omni bellua cruenta crudelior in calice miscens vino venenum, und Johannes Vitodur., ed. G. v. Wysz, «instinctu diabolico».

503. Der Verdacht, die Dominikaner hätten den König bei Spendung des Sakramentes vergiftet, ist unmittelbar nach dem Tode des Königs entstanden. Vgl. Irmer, p. 103, und die ausführlichen Untersuchungen Bartholds, II, Beil. 1, und Böhmers, p. 311. Sie sprechen den Dominikaner von der Schuld frei. Wie weit aber die Überzeugung vom Gegenteil verbreitet war, geht daraus hervor, dass der Marschall Heinrich von Flandern, der mit in Buonconvento gewesen ist, das Gerücht verbreitet hat. Vgl. Barthold, II, Beil. 1, p. 22.

507. So auch Joh. Vitodur., l. c. Imperator . . dixit communicatori: Video quia intoxicasti me.

511. So auch Joh. Vitodur., l. c., et more Judae, mercator pessimus, . . . . . potum vini invisibiliter inmiscebat.

513. So auch Joh. Vitodur., quanto citius poteritis fugam inite, ne in ultionem mortis meae mihi allatae a nobis in frusta concidamini und Histor. episc. Leod. in Script. Leod., t. II, c. 32: Rex vero . . . praedicatorem clam jussit abire. Joh. Victor; Böhmer, Fontes, 1, p. 376: Fertur etiam quod sentiens letaliter interius se concussum ipsi ministro ut repentine aufugeret persuasisse.

Die Thatsache, dass Bernardino sich sofort entfernt hat, ist richtig. « Er wurde nicht bei der üblichen Leichenwache des Beichtsohnes gesehen. » Barthold, l. c. II, 442, nach der Cron. di Pisa.

523. Vgl. Joh. Vitodur., l. c.: Medici autem . . persuaserunt imperatori, ut potionem ab eis quo venenum evacuaretur et extraheretur, acciperet, si sanitati restitui vellet, quibus ipse taliter respondit: deum meum sumsi, cum illo etiam moriar animo libenti.

Joh. Victor. Et dum medici venenum eum hausisse judicarent et elevatione corporis pellere niterentur, *etc.* respuit dicens: se gloriosius non posse nec velle mori quam dum auctorem vite sibi presentem recognosceret et haberet.

540. Auch Ferret. Vic., lib. V, p. 1116, berichtet, der Kaiser habe die deutschen Fürsten zu sich kommen lassen und habe seinen letzten Willen, dessen sämtliche Bestimmungen er vor den Anwesenden kundgethan habe, schriftlich niedergesetzt; dann habe er ihnen seine Kinder und seine Mannschaft empfohlen.

Post quae igitur accersitis ad se Germanorum ducibus magnanimo Caesar alloquio novissimae voluntatis suae codices in scriptis redegit singulatim quaeque coram omnibus patefaciens demum natos turbasque omnes iis commendans.

543. Dass die Mutter Beatrix den Sohn überlebt hat, ist richtig. Vgl. Barthold, II, 456.

561. Ferret. Vic., lib. V, p. 1116. Cuius cadaver Germani maximis lacrymarum profluviis pheretro imponentes adusque Pisam delatum apud Cathedralis templi locum magnificis subhumatum exequiis tumulant.

---

## NACHTRAG.

1—3. Über das Verhältnis des Königs zur Stadt Metz giebt noch Aufschluss Huguenin, Les chroniques de la ville de Metz, p. 43: L'empereur Henri de Lucembourg qui estoit amy à la cité et en ses necessités secourut la cité de Metz contre son evesque Renauld de Bar où pour ses gaiges et solde il gaigna et emporta cinquante mille livres de petits tournois, lequel avoir luy prouffita à se faire couronner roy des Romains et empereur; lequel combattoit et soustenoit la franchise et liberté de la cité.

---

## NOTICE LITTÉRAIRE.

A la description succinte du ms. de notre Poëme (cf. ci-dessus p. 178 et 179 et note 1), j'ajouterai un détail qui a son importance pour l'étude de la versification et de la langue, que le lecteur trouvera plus bas: c'est que ce volume contient la copie du texte et des pièces annexes au Poëme de la *Guerre* dite des *Quatre Rois contre Metz* (1324-5). Ces diverses compositions, dont la principale est qualifiée de « chansson », occupent les pages 57 à 181 du ms.; et comme ce volume est, à l'exception de la Table, écrit tout entier d'une même main, il en résulte une certaine parité, je ne dirai pas de style, mais de procédés. et de licences métriques

entre le récit de la *Guerre contre Metz* et celui des *Vœux de l'Epervier*. Cette constatation nous a donné la facilité de nous reporter maintes fois à notre Etude sur le texte du premier de ces Poëmes, et de nous appuyer sur ce précédent [1]).

I.

C'est un fait avéré que la cité de Metz fut, de tout temps, une pépinière féconde de production littéraire et historique; et la fameuse invective, lancée par Corneille Agrippa contre la prétendue stérilité intellectuelle de cette ville, ne mérite plus aucun crédit, depuis qu'un érudit messin l'a ramenée à sa juste valeur et à son sens véritable [2]). Pour l'époque qui nous occupe, de Bouteiller a finement signalé les conditions particulières sous l'influence desquelles s'est développée et aiguisée la verve poétique qui a donné naissance à la « chansson » et aux autres compositions contenues dans notre ms. même [3]).

Si l'on rapproche ces divers textes du nôtre, pas besoin n'est d'un long examen pour conclure en faveur de celui-ci. L'intérêt historique et général du sujet, l'ampleur et la solennité de la forme métrique qui l'encadre, le souffle parfois élevé qui s'exhale de la matière quasi épique du Poëme [4]), la vérité et la saveur des détails intimes dont il est parsemé: toutes ces circonstances contribuent à lui donner la supériorité sur des élucubrations au ton patriotique certes, mais à l'inspiration resserrée dans le cercle étroit des affaires et compétitions municipales. Et le nom même de l'auteur, à qui M. Wolfram attribue la paternité du Poëme, Simon de Marville, chanoine et trésorier de la Grande Eglise de Metz, secrétaire et envoyé de l'Empereur [5]), domine tout autant le nom des écrivains inconnus par ailleurs (braves artisans peut-être), qui ont célébré à leur manière les faits dont ils avaient été les témoins.

La part ainsi faite au mérite respectif des deux textes qu'il nous a été donné de publier, nous n'en serons que plus à l'aise pour signaler les côtés faibles de l'exécution du Poëme des « Vœux de l'Epervier ».

---

[1]) La *Guerre de Metz en 1324*... par E. de Bouteiller et Fr. Bonnardot, Paris, 1875. Pour la description de ce ms. et le relevé de ses variantes, voir ibid. p. 264, 319, 414 à 433, et pour l'étude philogique et le Glossaire p. 433 à 495. — Notre ms., qui provient du cabinet du comte Emery, dispersé en 1849, n'a jamais encore été l'objet d'une description complète; la notice du catalogue Clercx (1856), où il porte le num. 81, n'en cite « que les chapitres relatifs à l'histoire de Metz ». Telle quelle, cette notice est reproduite inrégralement dans le *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France* MDCCCLXXXIX (tome V, Metz), où son ancienne cote 81, donnée par Clercx, est remplacée par le num. 831 dans l'ensemble de la collection des mss. de la Bibliothèque de la ville de Metz. Dans l'*Introduction* à ce même volume du Catalogue général, dûe à l'érudition de M. Aug. Prost, on trouvera d'autres indications relatives à notre ms., p. CX, CXI note 1, et CLXI.

[2]) *Omnium bonarum litterarum virtutum que noverca civitas Metensis!* — Sur ce point, voir dans *Etudes romanes dédiées à Gaston Paris* (1891), le début de notre Mémoire sur *Trois Textes en patois de Metz* (XV^e et XVI^e siècles), p. 331 et suivantes.

[3]) *Guerre de Metz*, p. 317 à 319.

[4]) Indépendamment de la trame historique du Poëme, l'auteur prête à son héros le projet (d'ailleurs gratuit) d'aller en Croisade contre les Sarrazins et d'insituer un Patriarche à Jérusalem (vers 128—130, 270, 316).

[5]) Les Archives Nationales possèdent un sceau de Simon de Marville, appendu à une pièce diplomatique relative aux alliances de la France avec les Flamands, datée de Paris le samedi après la saint Jehan Baptiste, c. à d. le 27 juin 1310. Légende: *Simon. de. Marville., tresorier. de. Metz. cler. de. haut. et puissant. prince. H. par. celle. mesme. grace. roy. des. Roumains.* (Archives Nationales, J 611, num. 30[4]; reproduit dans la Collection des Sceaux, sous le num. 7705).

Un certain nombre de ces fautes sont du fait du copiste, et tout d'abord celles qui affectent la métrique, faussant la mesure du vers soit par excès soit par défaut. La plupart sont relevées dans les notes à la suite du texte, où je n'ai laissé subsister que les formes dont le maintien n'accuse pas une disparate incompatible avec la physionomie générale des documents contemporains. En pareille matière, la mesure est difficile, et la critique périlleuse: à vouloir l'appliquer strictement, on risque d'altérer le caractère de l'œuvre et de lui faire perdre bonne partie de sa savaur et de sa couleur. D'autre part, chacune des formes maintenues dans cette condition, trouvera son explication soit dans l'Etude grammaticale, soit dans le Glossaire (ce qui a amené et ce qui justifie l'étendue de cette dernière partie de mon travail).

Une seconde catégorie de fautes ou licences appartient en propre à l'auteur: ce sont celles qui affectent la rime ou mieux l'assonnance; tenu de les respecter, elles n'en doivent pas moins être signalées. Visiblement préoccupé de la « rime riche », le poëte n'a pas craint de donner mainte entorse à la déclinaison ou à la syntaxe; il n'a même pas reculé devant la création de formes ou de mots inconnus aux lexiques. Quelques exemples suffiront à donner une idée nette de son procédé.

La laisse I qui assonne *-is*, écrit à tort: *acomplis* 3, *signoris* en fém. 10 et 46, *esvallis* du verbe « éveiller » 21, *oïs* 25, *honoris* de « honorer » 30 [1]); et pareillement dans la laisse XXVI: *oÿs* 491, *saixis* 502, *gainchis* pour *gainchist* 498, *lis* pronom, pour *li* qui devrait être *le* ou *lou* 506.

— Les laisses III et VI qui assonnent *-oi*, ont indistinctement comme syllabe finale *-oi oir ois oit*, avec les fautes suivantes: *dois* au lieu de *doit* 59, *roy* au lieu de *rois* 67, et de même *courtoy* 134 et 138, *Fransoy* 140 [2]); *dos* pour *dois* « dois » 57, est un ex. remarquable du maintien de la valeur intensive de la diphth., de même que *vat* 108 pour *vait* et *ja* 508 pour *jai*, dans les laisses V et XXVII qui assonnent *-ait*. — Dans cette même laisse, *enbannoiait* 92 (et peut-être aussi *amait* 93, 95) ont revêtu la forme du parfait en gardant la signification de l'imparfait (*oit*).

L'équivalence des sons *an en*, avérée dès les plus hauts temps pour la région nord-orientale du domaine de la langue d'oui, fait ressortir encore davantage la graphie *combatent* 71 et *coment* 88 (laisse IV), *deffendent* 358 (laisse XVIII), mais *deffandant* 435. — Le souci de la rime exacte *-ant -ent* (laisses XV et XVIII) est responsable de la graphie *covent tallant* 296 et 298, *gent* 356 (*gens* 255), tous mots en rég. plur. — Il y a confusion entre les deux sons: *é* fermé et *è* ouvert, provenant respectivement de lat. *á* et *é* dans les cas suivants: *belle* 375 de la laisse XIX *-ée*, *fiers* 447 de la laisse XXIV *-éz*. — Dans la laisse XVI *-er*, la notation *ei* de *cleir* 319 peut être regardée moins comme une faute de copiste que comme un témoin de la graphie première de cette laisse assonnant *-eir: loweir apelleir... cleir coppeir*, dans le ms. original, suivant le génie naturel du dialecte messin, qui aurait abandonné ici l'un de ses caractères spécifiques, sous l'influence du français classique. De cette influence, notre texte offre plusieurs autres cas, ainsi qu'il sera démontré plus loin.

---

[1]) Cf. cependant *essaucir* 61, et le § Diphth. *ie* dans l'Etude grammaticale qui suit ci-dessous, page 249.

[2]) De ces exemples et de plusieurs autres analogues, il paraîtrait résulter que, dans notre texte, *y* final remplace *is;* voir plus bas en l'Etude philologique § I et au Glossaire s. v. Y. — Il est vraisemblable que ce genre de faute remonte au copiste plutôt qu'à l'auteur.

II.

Le titre donné au Poëme par les éditeurs s'inspire des propres termes de l'incipit du texte: *Les **voulz** que les noblez princes et seigneurs vowont et firent....* Adapté à des événements historiques contemporains, ce terme « Vœux » implique deux indices considérables, servant à fixer d'une part la source à laquelle il a emprunté le cadre de son affabulation; et d'autre part, la date très approximative de sa composition.

On sait quelle fut la vogue de la chanson de geste ou plutôt du roman chevaleresque, intitulé les *Vœux du Paon*, qu'une pure fiction littéraire rattache à la légende d'Alexandre. Ce succès fut tel que ce premier essai ne suffit pas à satisfaire l'imagination des trouveurs et l'engouement des lecteurs. Sur cette première suite se greffèrent deux autres continuations: le *Restor du Paon* et le *Parfait du Paon* [1]). Les auteurs respectifs de ces Poëmes sont Jacques de Longuyon, Brisebarre de Douay et Jean de Le Motte; les années 1313, 1338 et 1340 sont données comme étant celles de leur exécution finale [2]).

Ces trois compositions appartiennent par la langue — et par le nom de leurs auteurs — à la littérature de la région nord-orientale, Wallonie-Lorraine; mais la première est la seule qui doive nous occuper ici.

Le texte des *Vœux du Paon* -- dont le héros principal est le roi indien Porus, adversaire malheureux d'Alexandre — nous a été conservé dans une trentaine de manuscrits. Un certain nombre a séjourné à Metz dans la « librairie » de maintes familles paraigiennes, dont on connaît le goût, la curiosité même pour les choses littéraires. L'un de ces mss. est représenté en extrait par le Codex 189 de la bibliothèque d'Epinal, qui contient au fol. 76 un fragment de 43 vers alexandrins. Par une rencontre heureuse, ce passage se rapporte précisément à l'allusion faite à ce Poëme dans notre texte, aux vers 117 et 118, alors que Thiébaut de Bar, évêque de Liége, va préluder au cérémonial des vœux:

*Et j'oÿs ja pairler que Porrus si tuait*
*Ung pawoncel ansi que a lorrier trouvait.*

Le ms. d'Epinal est d'origine messine, ayant été exécuté par plusieurs mains de la famille d'Esch (Daix Dex Desche) aux XIV^e^ et XV^e^ siècles [3]); et l'original de ce fragment des *Vœux du Paon* semble bien devoir être identifié avec le ms. actuellement conservé à Oxford, Bodleienne, collection Douce 308 [4]). En effet, ce ms. a été exécuté en Lorraine, et très probablement à Metz où nous suivons sa trace jusque vers le milieu du XVI^e^ siècle. Il porte en deux endroits la signature de deux de ses possesseurs messins: *C'est ay Fransois Le Gournaix* (fol. 3); — *Il est au s^r^ Renalz Le Gournaix, chr.* (fol. 106 v°). L'un et l'autre furent membres de la puissante famille de Gournay, à laquelle appartint aussi

[1]) En plus de ces émanations directes, le roman des *Vœux du Paon* est aussi le point de départ du livre de *Perceforest*, comme G. Paris l'a démontré récemment (*Romania*, XXIII, 81, 85).

[2]) Pour plus de détails, voir P. Meyer: *Alexandre-le-Grand*, t. II, p. 221-2 et 267-72. — En particulier, sur le Poëme des *Vœux du Paon* (dit quelquefois aussi le *Roman de Cassamus*) cf. ci-dessous pages 242—243.

[3]) Fr. Bonnardot: *Notice du manuscrit 189 de la Bibliothèque d'Epinal,* dans *Bulletin de la Société des anciens Textes français,* 1876, p. 64—134. — Le fragment des *Vœux* y est reproduit sous le num. 69, p. 112—114.

[4]) P. Meyer: *Archives des Missions,* 2^e^ série, V, p. 155 et 218; cité dans la Notice ci-dessus.

« ce grant bourgoy de Metz... moult amis du roy », Philippe Le Gronnais, qui reçut Henry de Luxembourg avec grands honneurs, d'après notre texte (v. 38—42). — François Le Gournaix, décédé en 1525, laissa sa librairie à son gendre Michel Chaverson [1]), qui en a dressé l'inventaire, dont l'un des articles mentionne notre roman en ces termes: *Item, ung petit liure en parchemin escript en lettres de forme appelez cassanius* (sic) *auec plusieurs autres histoires couuert dune pel noire* [2]).

La légende du Paon et des vœux prononcés sur cet oiseau, était donc bien répandue à Metz; elle était familière chez les écrivains et les trouveurs [3]). Pour nos ayeux des XIV^e^ et XV^e^ siècles, la chair de paon était un mets fort recherché, un morceau de baron: « C'est la viande aux preux! » s'écrie le vieillard Cassamus [4]). et d'après lui la reine Blancheflour alors que Huon Chapet va formuler son vœu [5]).

Sur le paon tué par Porus, et servi en rôt au festin, le roi indien, le vieillard Cassamus et les autres convives prononcent des vœux chevaleresques, dont l'accomplissement fournit la matière principale du Poëme. Les « chevaliers » de la cour d'Alexandre qui vouent en cette façon, sont au nombre de neuf. Ce nombre est aussi celui des héros mentionnés, *pour la première fois* dans l'histoire littéraire, sous l'appelation depuis si célèbre des « Neuf Preux ». Catégorisée en une triple triade — barons juifs, payens et chrétiens — cette Légende des Neuf Preux a défrayé abondamment la littérature et l'art pendant la dernière période du Moyen-Age [6]). Elle a été, à coup sûr, le facteur le plus considérable de la

---

1) Philippe I^er^ Le Gournaix, maître-échevin en 1291, était mort en 1314. — Regnault III Le Gournaix, maître-échevin en 1447, mort de la peste en 1466. — François Le Gournaix ou de Gournay, né en 1450 de Regnault, qui précède, et de Perrette Deu Amy; maître-échevin en 1479, conseiller et chambellan de Charles-Quint, mourut le 1^er^ janvier 1524-5, ayant épousé quatre femmes, dont les trois premières lui avaient donné vingt-huit enfants, parmi lesquels Gertrude qui épousa Michel Chaverson, maître-échevin en 1507 et 1514. (Président d'Hannoncelles: *Metz ancien*, tome II, pages 50, 94, 95, 96, 106).

2) Recueil des *Atours et Ordonnances de Metz* (XV^e^ et XVI^e^ siècles), ms. 198 de la Bibliothèque de Nancy, fol. 523. — Cité textuellement d'après J. Favier: *La Bibliothèque d'un Maître-Echevin de Metz;* Nancy, Sidot, 1885, p. 16.

3) Le paon ne fut pas d'ailleurs le seul oiseau consacré en cette forme; sans parler de l'épervier de notre texte, d'autres volatiles tels que le faisan et le héron furent investis d'un rôle analogue. — D'autre part, parmi les pièces annexées, dans notre ms. même, au poëme de la *Guerre de Metz*, figurent trois morceaux, en manière d'apologue, qui ont pour titre: *Le serment du Pappegay*, avec sa *Suite*, et une *Confirmation* de ce discours *par le Jay d'Ingleterre.*

4) Et Cassamus escrie: « Est li paons rostiz »?
— « Oïl », dist uns vallet, « et brochiez et farsis ».
— « Seignour », dit li viellars, « par mes dieux, c'est mes diz
« C'on doit faire au paon l'usage du païz:
« Chascuns i doit voer son bon et son advis.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
« *C'est la viande à preus* et ceus qui ont amie.
« Ci doit on bien voer et paier l'aatie
« Et d'armes et d'amour et de chevalerie.

*Bibliothèque Nationale, Mss. Français n^o^ 2165, fol 63 v*o.

Le dicton imprimé en italique a été cité, sans référence, par le marquis de La Grange, dans sa Préface à la Chanson de *Hugues Capet* (p. XX), qui suit de fort près en ce passage le texte des *Vœux du Paon* (ibid. et p. 59—60 de l'édition).

5) *Hugues Capet* (v. 1121); voir aussi *Gaydon*, édition Gussart et Luce (v. 848, 855). — L'usage de prononcer des vœux sur le paon était répandu surtout dans le nord de la France; à ce sujet, cf. P. Meyer: *Alexandre le Grand* t. II, p. 267 n. 1, et la référence à Sainte-Palaye: *Mémoires de l'ancienne Chevalerie.*

6) Rappelons seulement ici que sous le titre: *Les Diz des IX Preus,* le ms. 189 d'Epinal donne une suite de neuf sixains en vers alexandrins sur une rime unique. Inspirée par un senti-

vogue immense dont a joui le roman des *Vœux du Paon*, source et modèle que l'auteur des *Vœux de l'Epervier* suivra jusqu'au plagiat.

Relever par le menu chacune de ces imitations, serait dépasser le cadre de cette Notice; il suffira de signaler en appendice les principaux passages empruntés par notre auteur, dont quelques-uns sont reproduits textuellement: ce qui s'explique d'ailleurs par la similitude de l'affabulation. Dans les deux poëmes, le lieu de la scène est la salle du festin; et chacun des preux ou des pairs prononce un vœu à l'appel de son nom. Toutefois, il est une différence considérable dans la personnalité du protagoniste, du personnage qui semont les chevaliers à vouer et qui reçoit leur vœu respectif; et cette différence est tout à l'ayantage de notre Poëme. En effet, dans les *Vœux du Paon*, le premier rôle est tenu par Elyot, Edea et Fezouain, trois « gentes pucelles » qui suivaient la cour d'Alexandre; tandis que dans les *Vœux de l'Epervier*, c'est avec un grand seigneur et prélat, Thiébaut de Bar, évêque de Liége, que les chevaliers ont affaire: d'où une différence de ton et d'allure dans le style, de noblesse et d'élévation dans le formulaire des vœux, qui assure au second de ces Poëmes la supériorité sur le premier. Le fait ainsi constaté milite en faveur de l'attribution de l'œuvre à un homme grave par caractère et par fonction, tel que le fut Simon de Marville, trésorier du chapitre de la cathédrale de Metz, clerc et envoyé de l'Empereur.

## III.

Là devait se borner cette étude, si l'examen d'un passage du Poëme ne fournissait l'occasion de rectifier une erreur accréditée jusqu'ici, sinon sur la date de la publication des *Vœux du Paon*, du moins sur la personnalité du mécène pour qui Jacques de Longuyon l'a exécuté. Voici en quels termes l'auteur s'exprime à la fin de son œuvre; ce morceau est dans un rapport si exact avec notre Poëme, que sa citation s'impose ici:

*Jacques de Langhion* (var. *Longuion) define ici ses dis,*
*Qui fu de Loherainne, .I. moult joieus pays,*
*Qui au commant Tybaut, qui de Bar fut naÿs,*
*Rimoia ceste ystoire, qui est bele a devis.*
*Tybaus fu mors à Ronme avoec .I. Lembourgis*
*Qui empereres ert, si ot a non Henris,*
*De Luxembourg fu quens et chevaliers eslis.*
*Jacobin preecheur, qui soient tous honnis,*
*Le firent par poison morir, dont il est pis*
*A tous bons crestiens et a tout [le] paÿs.*
*Diex en puist avoir l'ame par les soies mercis,*
*Et de Tybaut aussi, qui gais ert et jolis,*
*Et gentis de lignage, corajeus et hardis,*
*Et tint moult bien son droit contre tous ses marcis*
*Tant qu'il fu au dessus de tous ses anemis.*
*Cil me nomma l'ystoire qui bele est a devis.*

(Bibliothèque Nationale, ms. français 12565, fol. 188 v°.)

---

ment politique, cette composition se rattache étroitement à la gravure incunable qui fut découverte en 1861, dans la reliure d'un registre de comptes de la ville de Metz, gravure à peu près contemporaine de la date de notre ms. — Pour plus de détails, voir dans la *Notice du ms. 189* indiquée ci-dessus, aux pages 90—93.

Au-dessus de ces vers est une miniature où l'on voit l'auteur faisant hommage de son poëme à Thiébaut.

Le marquis de La Grange, qui cite ce passage, identifie ce Thiébaut avec Thiébaut II, duc de Lorraine (1304—1312) [1]; et cette opinion a été suivie par plusieurs critiques, notamment par P. Meyer [2]). Sa fausseté a été démontrée par G. Paris, qui a bien vu qu'il s'agissait d'un membre de la famille des comtes de Bar, mais sans préciser lequel [3]).

Le passage des *Vœux du Paon* où il est dit que *Tybaut qui de Bar fu naÿs... fu mors à Ronme*, si on le rapproche d'une part avec celui des *Vœux de l'Epervier* où la reine, femme de Henry VII, énumérant les douze Pairs, nomme au premier rang *Thiebault... li sire de Berroy et de Liege tenant* (v. 71-72), et d'autre part avec le récit détaillé du trépas de ce prélat dans une escarmouche engagée contre les Ursins à Rome (v. 447-455): de ce rapprochement il résulte, sans conteste possible, que le Thiébault pour lequel Jacques de Longuyon composa son poëme, n'est ni le duc Thiébaut II de Lorraine, ni le comte Thiébaut II de Bar, mais le fils de celui-ci qui fut évêque de Liége de novembre 1303 au 29 mai 1312 [4]).

---

[1]) *Hugues Capet*, Préface, p. XIX, XX.

[2]) *Alexandre-le-Grand dans la littérature française du Moyen-Age*, tome II, p. 269. — D'autres auteurs (tels que l'abbé de La Rue, Dinaux), tiennent pour Thiébaut II, comte de Bar, mort en 1296 ou 1297 (*ibid.* p. 268 n. 2), qui fut père de notre Thiébaut, évêque de Liége.

[3]) *Le Conte de la Rose dans le Roman de Perceforest (Romania*, t. XXIII, 1894), p. 81, note 2. — Le duc Thiébaut, très attaché à Henry VII, assista à son couronnement à Aix-la-Chapelle, et le suivit en Italie, mais seulement jusqu'à Milan (et non à Rome, comme le dit G. Paris) où il aurait été empoisonné par un poison lent, ce qui l'obligea de retourner en Lorraine, où il ne fit plus que mener une vie languissante jusqu'au 13 mai 1312 qu'il mourut. Son séjour en Italie fut de courte durée, puisque entré avec Henry VII à Milan le 23 décembre 1310, il en partit, accompagné de Guy de Namur, qui, lui, fut de retour à Milan avant le mois de mai 1311, date que notre auteur assigne au festin solennel où les barons prononcent leurs vœux. Autrement, ne pourrait s'expliquer l'absence du nom du duc de Lorraine parmi ceux des Pairs de l'empereur.

Il est enfin à remarquer que notre Poëme fait mention du duc de Lorraine par deux fois, aux vers 136 et 147, où il est donné comme beau-père de Guy de Namur ou de Flandres. Guy épousa Marguerite de Lorraine, fille de Thiébaut, par contrat passé à Sierck «le mercredy d'avant Paques Fleuries 1311», c'est-à-dire pour nous le 15 mars 1312, deux mois avant la mort de Thiébaut. (Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, 1re édit., tome II, col 487, et aux Preuves col. DLXIV. — Il y a contradiction apparente entre cette date et les données de notre Poëme, qui fait allusion au départ de Guy pour la Lorraine, à son séjour en ce pays auprès de sa femme: *Ung pọu fuist aveuc lye pour son corps depourter* (v. 148 et voir ci-dessus p. 184), puis à son retour à Milan avant le mois de mai 1311, enfin à sa mort par le poison sous les murs de Brescia (v. 351-2), dont le siége, commencé le 19 mai 1311, finit par la prise de la ville en l'automne de cette même année. Mais ces dates se concilieront si, au lieu du style de Pâques, on adopte le style de Noël précédent pour la date du contrat, qui sera ainsi ramenée au 30 mars 1311.

[4]) Jacques de Longuyon, qui se fait l'écho de la rumeur attribuant la fin de Henry VII au poison, semble croire que l'empereur mourut à Rome. Cette erreur de détail, facilement rectifiée, est cependant d'une importance notoire pour la détermination de la date de l'exécution finale des *Vœux du Paon*. Cette date ne peut être antérieure à la fin de l'année 1313, Henry étant mort le 24 août de cette année même. Or, on sait qu'un exemplaire du Poëme fut acheté le 9 septembre 1313 pour la comtesse Mahaut d'Artois; et cet exemplaire ne pouvait pas contenir la mention de la mort de l'empereur. D'où il suit qu'il y a eu plusieurs rédactions du poëme de Jacques de Longuyon, et que c'est la plus récente qui nous a été conservée. (Pour le détail, voir: Richard, *Mahaut Comtesse d'Artois*, p. 102, 104; — G. Paris, *loc. cit.*).

# APPENDICE.

Dans l'ensemble des branches diverses qui constituent la geste d'Alexandre, le poëme des *Vœux du Paon* se rattache à un épisode de la troisième branche, où il est raconté comment Alexandre, ayant vaincu et tué le duc Melcis de Chaldée, s'empare de la ville de Defur, capitale de ses états. L'importance de l'œuvre de Jacques de Longuyon, qui compte près de 8000 vers, a déterminé maint copiste à la détacher de la geste pour la transcrire à part; de sorte qu'un certain nombre de mss. contiennent les *Vœux du Paon* et ses suites, à l'état isolé et comme un poëme distinct; tandis que certains autres l'intercalent entre l'épisode du duc Melcis et le Voyage en Paradis, parfois même sans qu'aucun signe extérieur, tel que miniature ou grande initiale, vienne déceler la soudure[1]).

C'est un des mss. de la première catégorie que notre auteur avait sous les yeux lorsqu'il composa son pastiche, dont le début se calque littéralement sur celui de l'œuvre de Jacques de Longuyon. Selon toute vraisemblance, ce ms. — s'il n'est pas définitivement perdu — est celui qui, après avoir appartenu à divers membres de la famille de Gournaix, est actuellement conservé à la Bodleienne d'Oxford, sous la cote Douce 308. Ecrit dans la langue de Metz, dont il offre le caractère dialectal bien marqué, ce ms. porte le titre suivant: *Le Roman de Cassamus*, qui figure aussi dans l'inventaire, dressé par Michel Chaverson, des livres à lui laissés par son beau-père François Le Gournaix[2]). Ne connaissant de ce ms. que les quelques vers du début et de la fin, cités par P. Meyer dans son (*Troisième) Rapport sur une mission en Angleterre* [3]), nous empruntons les citations qui suivent au ms. de la Bibliothèque Nationale franç. 2165, fol. 63 à 69, qui est l'un des mss. où les *Vœux du Paon* sont copiés à part.

### *Ms. des Gournaix, d'origine messine* [4]).

1. Après ceu k'Alixandres ot del fuerre conkis,
2. A force de s'espée ocist lou duc Malfis.
4. Chevauchat li bons rois, bons et liés et jolis. — (*Fol. 1.*)

### *Bibliothèque Nationale, ms. franç. 2165.*

1. Après que Alexandre ot de Deffur conquis.
2. Et a force d'espée occiz le duc Melcis.
4. Chevaucha li bons roys, gais et liez et jolis. — (*Fol. 1 r°.*)
57. . . . . . . . . sist au chief du dois
58. Beaus chevaliers et sages et larges et courtois.
59. Elyot li a dit en tenant par les dois. — (*Fol. 64 r°*).
84. Et je croy que ceans en puet on bien veïr
85. .IX. ou .X. (*var.* .VIII. ou .IX.) des meilleurs, sanz mon compte amenrir,
Que li firmamens puist sous sa chappe couvrir. — (*Fol. 69 v°.*)

143 à 146. *Voir ci-dessous.*

---

1) P. Meyer: *Alexandre-le-Grand* . . ., t. II, p. 222; — et *Etude sur les mss. du Roman d'Alexandre*, dans *Romania*, t. XI, p. 217, 304.

2) Voir ci-dessus page 241 et notes 1 et 2.

3) *Archives des Missions*, 2e série, t. V, p. 213.

4) Le chiffre placé en marge à gauche renvoie au numéro du vers des *Vœux de l'Epervier*.

150. Et quant Porrus l'entent, couleur prent a muer.
151. .I. desirrier d'amours li vait el cuer entrer.
154. Si en vaurra son veu enforcier et doubler. — (*Fol. 65 v°.*)
167. Je ne sçai dou sourplus, mais ainsi l'ai empris. — (*Fol. 67 r°.*)
177. Qui achevez les guerres et vainquiez les tournois. — (*Fol. 64 r°.*)
190. Que je descenderai emmi la praierie.
191. Avecques les sergens . . . . . .
193. La morrai ou vivrai, se mors m'i est jugie.
194. Ne ne m'en partirai se Dieus me donne vie.
196. Par Dieu! dist Cassamus, cilz ne nous faudra mie;
197. El veu nel chevalier n'a point de couardie. — (*Fol. 64 v°.*)
219. Moult avez or voé outrajeux hardement (*var.* voement). — (*Fol. 66 r°.*)
247. Si en vaurra son veu enforcier et doubler. — *Fol. 65 v°.*)
257. Et je veu et promet et si tenrai couvent.
262. Et je veu et promet et s'en fais serement. — (*Fol. 66 r°.*)
281. Et vous, sire Porus, per fine amour vous prie,
282. Ostez de votre cuer toute merencolie. — (*Fol. 63 v°.*)
283. Promettez au paon le droit de voement. — (*Fol. 66 r°.*)
285. Ains veu et si promet devant la compaignie. (*Fol. 64 v°.*)
295. Qui achevez les guerres et vainquiez les tournois. — (*Fol. 64 r°.*)
299. Et je veu et promet et si tenrai couvent. — (*Fol. 66 r°.*)
311. Si paiez au paon le droit d'aventurer
à . . . . . . . . Je ne m'en doi meller
314. De veu ni de promesse, car je n'ay que donner. — (*Fol. 64 v°.*)
Quant li .VII. C. fourrier . . . . .
Alerent au fourrage es prez et es larris,
322. Pour acueillir la proie, buefs, vaches et berbis. — (*Fol. 67 r°.*)

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ces citations suffisent à démontrer dans quelle large mesure l'auteur des *Vœux de l'Epervier* s'est inspiré et comme imprégné de son modèle!

Un autre genre de référence s'offre à l'esprit pour le début de la laisse VII, où l'évêque de Liége semont Guy de Namur à vouer. Pour vaincre le refus courtois du chevalier, Thiébaut se porte garant de sa vaillance notoire, sur le compte de laquelle il s'exprime en termes métaphoriques (v. 145-6); mais la comparaison dont il se sert est obscure, d'autant que le second vers est resté incomplet de la fin. Nous avions compté sur le passage correspondant des *Vœux du Paon* pour combler cette lacune (l'assonnance étant la même de part et d'autre), de façon à restaurer le sens de ce lieu; malheureusement la leçon s'écarte ici de celle de notre ms., et le secours espéré nous a fait défaut. Voici en regard l'un de l'autre le texte respectif des deux Poëmes:

143 Et l'evesque respont: « Vous povés [bien vower,
144 « Car je vous puez moult bien tes- [moignaige pourter
145 « Que s'on poioit .C. hommes d'un [soul copt desemer,
146 « C'on feroit de vos corps .C. proulz....

« Certes », dist Floridas, « en vous n'a [qu'amender,
« Tant par estes poissans et de hardi [penser,
« Que qui pourroit vigour (*var.* proesce) [en .X. pars desmembrer,
« On en feroit .X. preus pour grant paine [endurer
« De la haute proesce que Dieus vous [voelt donner. — *Fol. 65 v°.*)

Cette leçon du ms. 2165 est aussi celle de la plupart des mss.; mais le ms. 12565 donne:

Que qui porroit proesce en .X. pars desmembrer,
De la mendre porriés .I. grant fait achiever.

Il semble donc que ce passage a été mal rendu par les premiers copistes; et notre auteur, tout en s'inspirant de son modèle habituel (*.X. preuz: .C. proulz*) a dénaturé ce lieu difficile au point de le rendre incompréhensible: d'où la lacune que la divergence des leçons ne nous a pas permis de combler.

Comme détail particulier et concernant un point secondaire, il est à noter que le nom de l'un des chevaliers qui figurent respectivement dans les deux Poëmes, — et le nom d'un seul — est toujours précédé de l'article, en cette forme: ***li Baudrains*** d'une part, ***li Wallerand*** d'autre part.

Enfin, rapprochement plus significatif et de plus haute portée: il n'est pas jusqu'à la mention de l'empoisonnement de Henry VII, et jusqu'au tableau émouvant de ses derniers instants, qui ne s'inspirent de l'empoisonnement d'Alexandre, telle que cette scène a été traitée dans la geste. Et le nom même d'*Alixandre le lairge donneour*, par lequel se termine notre Poëme, n'est-il pas venu sous la plume de l'auteur comme hommage suprême et consécration finale à son héros, s'inspirant ainsi jusqu'à la fin de son modèle littéraire, contemporain de date et de langue!

---

En résumé: l'application du style et de la facture épique à des événements historiques tout récents, relève la valeur de l'œuvre, en même temps qu'elle démontre une fois de plus, et par un exemple topique, l'immense vogue des *Vœux du Paon*, dont les *Vœux de l'Epervier* sont un décalque on ne peut plus fidèle dans sa partie imaginative et chevaleresque.

---

# ÉTUDE MORPHOLOGIQUE

## DU TEXTE.

---

### I. — Dérivation.

#### § 1. — *Voyelles.*

*A* — Dans toutes ses diverses modalités, brève ou longue, tonique ou atone, pure ou en position, cette voyelle peut s'adjoindre un *i*, pour former la diphthongue graphique *ai*, laquelle se résout parfois en *è*. — Ex. de *a* devenant *ai*: ***Lombarsbairdt*** 44, 209; ***alaisse*** 66; ***pairler pairlerait*** 117, 220, 517; *lai* 147; *jai* 180; *tairge*, 191; ***deilay*** 271; ***pairs*** 327; ***pairt*** 328; *vaiches* 332; *sai* 341; *lairge lairgesse* 484, 569, etc. — Cette graphie est la règle presque absolue au sg. présent des verbes « avoir », « aller », au sg. parf. de la 1[re] conjugaison et au sg. futur de toutes les conjugaisons: ***songait*** 8; ***regardait*** 22; ***levait*** 24, 26; ***allait*** 25; ***mandait*** 27; ***ais ait***

94, 132 et passim; *pairlerait* 220; *pertirait* 229; *vait* 365; en outre, cf. les assonnances des laisses V et X [1]).

Pour la réduction de *ai* en *a*, voir plus bas au § **Diphthongues: AI.**

C'est surtout devant la consonne *r* que se produit cette modification, ainsi que le montrent la plupart des citations précédentes; c'est aussi dans cette même position que s'effectue plus volontiers le passage au son *è*, soit immédiatement, soit par équivalence de son avec la notation *ai*: *per* 31, 189, 200, 558; *Bair* et *Berroy* 72, 309; *hairdie* et *herdis herdement* 278, 358, 410, 460, 462, 482; *guernis* 334; *guerder* 351 (*garder* 187, 317); *erscheveque* 423 (*arsch.* 409, 417, 428, 433); *mertiaulx* 437; *guersons* 446. — De même, en ce qui concerne les désinences verbales, on a d'une part: *alaisse pourtaisse* 66, 552, et d'autre part: *demouresse* 304; *mandait* 27 et *mandéz* 65 (= « mandaist mandast); et pareillement au fut. et au parf.: *venrét* 301, *vouwét* 455, en regard des très nombreuses formes en *ait*.

L'homophonie des deux notations *ai è* se démontre péremptoirement dans le v. 309, où *et* n'est autre que la préposition *a*, diphthonguée *ai*, mais notée *è*(*t*).

Devant les labiales et dentales, *a* s'assourdit en *au*, qui peut même se réduire en *ū*: *tauble* 48, 53, 57, 351; *vassault vassaul* 138, 150, 312; *bauston* 346 (et *baston* 228); *vauvessour* 421; *diauble* 495; *creautour* 561; *Bawiere Bawier* 77, 293, 361, 416 et *Bauwiere* 298. — Pour les formes telles que *Thiebault* 298 et passim, fréquent contre *Thiebalt* 293; *Guillame* 467, 472; *mavais* 343; voir au § **Diphthongues: AU.**

*E* — Sa permutation la plus ordinaire est en *a*, dont l'on peut dire que c'est le traitement normal au dialecte de Metz: *avesque* 198, 292 (en regard de nombreux ex. où la voyelle s'est maintenue: *evesque* 110, 115, 133, 143, etc.); *la*, art. masc. 199; *acriait acrie* 218, 275, 342; *vaéz* 219; *aclersis* 324, mais *esclarciéz* 445, dans lesquelles deux formes on remarquera une sorte de balancement ou de pondération des sons *a e*; *chamin* 328; *anemis annemis* 411, 450, 495; *trabuchier* 421; *regratait* 458; *garirai* 523; *contasse* 555. Cette permutation a influé sur la lettre initiale de *salléz* 508, pour « cellez, celez ».

L'inf. et le part. passé masc. de la 1re conjug. est presque toujours en *é* pur, au lieu de *ei* qui est la notation habituelle de la bonne époque dialectale; il en va de même pour la désin. lat. *-átem*, fr. *-é*. En sorte que la finale *ei eit* n'apparaît que rarement: *coronney coronnei* 12, 556; *apourteit* 234; *planteit* 238; *citeit* 301, 385; *donnei* 522; *veriteit* 391, 431; *bonteit biauteit humilteit* 483-4. — C'est là une marque considérable, et ce n'est pas la seule, de l'influence du français propre sur l'idiome de notre auteur; et les cas de cette francisation sont si nombreux qu'il est inutile de les relever; cf. seulement au début du Poëme, *accourdéz honnoréz couchiéz cité améz*, etc., et les assonnances des laisses VII, XII, XVI.

La même observation s'applique au part. fém., et avec plus de rigueur encore, puisqu'aucun cas de la finale *-eie* (lat. *-áta*) ne se laisse relever dans notre texte, et que les part. fém. qui fournissent les assonnances des laisses XIX et XXII sont tous uniformément notés par *-ée* à la française. — Quant aux formes comme *gaingnie jugie*, elles seront étudiées sous le § **Diphthongues: IE.**

---

1) La désin. de *trahait* 511, unique en son espèce, sera expliquée plus loin, au § de la **Flexion verbale.**

Ainsi qu'il arrive pour *a* passant à *ai* devant les liquides, de même *e* s'adjoint un *i* devant *r l: deilay* 271; *meir* 271, 389 (aussi *mer* 128, 316); *cleir* 319; *conqueirre* 272, mais *querre* 88, *conquerrait* 129; *greif* 347, pour *greit* « gré ».

Tonique et précédant immédiatement la nasale, *e* se diphthongue en *oi: moinne demoinne* 395, 549; mais *menut menue menour* 360, 384, 408, 548.

De même qu'on a vu plus haut la préposition *a* notée *è(t)* 309, de même la conjonction *et* a pour équivalence phonétique *a* 397, 407. Pareille inversion de son est fréquente dans les chartes et autres textes messins populaires par origine ou par destination.

Atone, *e* est fréquemment remplacé par *i*, et même par *o*, provenant de *a*, comme dans: *esprivier* 94, 107, 108, 109, etc.; *bachiler* 161; *eschiverait* 221 de « eschevir »; *chivallier-s chivalerie* 241, 280, 285, 309, 554; *chivaux* 330; *achitée* 424; *gitait* 498; — *arbollestriéz* 366, dérive de la forme populaire « arbelestriers », sur laquelle cf. à la page 435 de la « Guerre de Metz », ainsi qu'au Glossaire.

*I* (Y) — A part la permutation normale de *mi* en *mey* 190, 249, cette voyelle ne donne lieu qu'à une seule remarque concernant le doublet *-y -ey*, à la syllabe finale du nom « Henri », plus fréquemment écrit par *i* que par *ei*. Voici les ex. de cette dernière forme: *Hanrey* 1, 26, 205, 279, 468, 478, ainsi qu'au titre en tête du Poëme; soit sept cas contre vingt-neuf qui offrent *Hanri -y*, au sujet ou au régime indistinctement. Toutefois, il est bon de remarquer que le *-s* final caractéristique du sujet ne s'adjoint, dans notre texte, qu'à la désinence pure: *Hanris*, et que pas une fois ne se rencontre la notation *Hanreis*. Ce qui confirme l'assertion émise précédemment sur l'origine de ce doublet: *-y -ey*, représentant la désinence *-iacum*, a passé des noms de lieu aux noms de personne; d'où découle, logiquement, l'absence de *-s* caractéristique du cas sujet. -- (Voir « Guerre de Metz », page 437, et au Glossaire s. v. *-ey -y*).

Dans *Tympre* 401 et *tapin* 500, *i* est infecté d'anusvara, sur quoi voir ci-dessous aux §§ **Voyelles nasales: IN**, et **Epenthèse.**

*O* — L'adjonction de *i* ou de *u* est ordinaire, et dans les mêmes conditions pour cette voyelle que pour la voyelle *a*. Voici quelques ex.: *sor* 18, 337, 348 et *soir* 330; *rossignoult* 50; *boirgne* 105 (mais *borgne* et dér. *borgnant* 105, 114); *voullait* 109, *avoulait* 116; *vous* 203, 459 (*vos voz* 69, 78 . . .), etc.; *oir* 274; *Roubert* 399, 475 et *Robert* 477.

La confusion, que j'ai déjà eu mainte occasion de signaler, entre les sons *a* et *o* dans le populaire messin, se manifeste ici une fois de plus dans *argoil* 237 en regard de *orgueil* 370 (et cf. ci-dessus *arbollestriéz* 366), et dans *valoy* 133, *valoir* 256, fr., « voloir vouloir ».

Enfin, *o* atone s'amuït en *e* dans *ferriers* 330 « forriers, fourriers ».

Pour les nombreux cas du changement de *-o* latin en *-ou*, parallèlement au fr. *-eu*, je renvoie le lecteur au § **Diphthongues: EU.**

*U* — Tonique, s'adjoint *i* pour former la Diphthongue *ui*: *vencuis* 213; *nuit* 454. — Voir au § **Diphthongues: UI.**

Atone, passe à *e*: *plevier* 95.

## § 2. — *Diphthongues.*

Dans l'étude de ces groupes de voyelles, il est deux points intéressants à relever. L'un est la persistance, en nombre de cas, de l'accent sur le premier

des deux éléments constitutifs du groupe; et alors la diphthongue est dite « forte ou intensive »; — l'autre est la substitution des formes du français pur à celles du dialecte local.

Afin d'éviter des répétitions, nous rangerons les diphthongues sous l'un ou l'autre de ces deux chefs, sans nous astreindre à suivre l'ordre alphabétique.

### a) **Diphthongues fortes ou intensives.**

**ai** — sonne *ái* et non *è*; cette valeur intensive est attestée par la réduction de *a(i)* en *a*: *sa* 41, 167, 312; *vallans* 449; et les trois exemples suivants, posés à la rime: *vat* 108; *desa* 200; *ja* 508, qui font preuve pour toutes les assonnances des laisses V (vers 90—132), X (vers 198—232) et XXVII (vers 508-520), et, par voie de conséquence logique, pour les autres cas analogues très nombreux dans notre texte.

Par contre, devant les liquides et sifflantes c'est le second élément qui l'emporte sur le premier; l'influence de l'*i* aboutit à changer la notation *ai* en *ei è*: *peirs* 13; *eilles* 95 (fr. *ailes*, patois *ales aules*); *jamès* 232; *murelle* 357; *bataille* et *bateille batelles* 403, 414, 420, 440; — *mandèz* 65 est pour *mandaist*, fr. « mandast »; et voir ci-dessus § **Voyelles: A,** d'autres formes verbales dans lesquelles *è* représente un primitif *ai*.

**ié ie** — réduit à *i*: *esvalliz* « éveillé » 21, à la rime; *essaucir* 61 (peut-être à cause du voisinage de *servir*); *tresime* 83; et dans le participe passé féminin en *iée*: *jugie gaingnie* 193, 195, auxquels s'adjoignent *compaigniee* et *rapaigniee* 184 et 185, tous quatre exemples assonnant avec *-ie*: *mie*, *florie*, ... dans la laisse IX (vers 184—197). — En outre, voir ci-dessous: **ei ie.**

**oi** — réduit à *o*: *dos* 57, à la rime dans la laisse VII (vers 57—67) qui assonne en *oi*; *noant* 271.

**ui** — réduit à *u*: *conduire* 300, mais *condure* 513; *condurais condue* 286, 384, en regard de *conduissiéz* 516; — *condüist* 518, comptant pour 3 syllabes, ne peut être rangé sous ce §.

**eu** — subit le même traitement de réduction à la voyelle pure: *Lupos Lupol* 75, 281, « Leupold Léopold ».

---

**au** — provenant de *al;* la réduction en *a* est une des caractéristiques de notre dialecte qui maintient ou rejette indistinctement la liquide même après sa vocalisation en *u*. Ainsi: *Thiebault* 71, 110, 133, 169, 198, 261, 275, 298, 308, 362, 392, 409, 447, 451, et *Thiebalt* 292, 459; *mavais* 343; *Guillame* 467, 472.

---

**ei ie** — ici c'est le second élément qui prédomine sur le premier; *ei* passe à la voyelle pure, soit *i*: *enseigne* 472 et *ensigne* 382, 385; soit *e*: *ges* 108; *bachiler* 161 rime.

### b) **Influence du français.**

**eau** — plus anciennement *el*, a pour équivalence dialectale *ei è* dans la bonne époque du dialecte, qui n'est pas représentée ici. Dans tous les cas autres

que *bel* 173, *chastel* 231, 272, *coutelt* 454 (sur la valeur en prononciation du groupe *-elt*, voir « Guerre de Metz », page 444), la désinence exotique *-eau* l'emporte, sous la graphie populaire *-iau*: *chastiaul-z* 35, 181, 553; *biaus biaulz* 483, 485; *morciaul* 351; *mertiaulz* 437.

Cette même désinence affecte les adjectifs et pronoms: *aulx ciaulx yaulx* 342, 347, 470, 479, dont la forme pure est *sous ous* répondant au fr. « ceux eux »; voir au § suivant.

**ou eu** dérivé de *o* lat. long et accentué. De ces deux notations, la première est dialectale; la seconde, proprement française, a pénétré par de trop nombreuses infiltrations dans notre texte, si bien que le même mot peut revêtir indifféremment l'une ou l'autre désinence. Voici quelques ex.: *lour lours*, adj. et pron., 2, 65, 188, mais *leur* 507; *paour* 21; *meillours* 56, mais *meilleurs* 70; *piour* 65; *voul voult voulz*, pl. *vous voulz* (fr. « vœu -x ») 131, 154, 239, 244, 311, 313, 455; et avec la résolution, par équivalence analogique, de *ou* en *ol: vol volz* 121, 323, 327, 335; et de même à la 1re pers. sg. indic. présent de « vouer »: *vol vous voulz voul* 155, 186, 204, 225, 248, 257, 262, 285, 299, 315; et les nombreux ex. de *olt* 168 et passim = *out*, fr. « eut »; — *soul* 145, 165, 250; *proulz prous* 146, 202, 336, mais *preud preus* 202, 358; *soldoiour* 180; *outrajeus* 219; *flour* 412, 414, 504; *coraijous* 410, mais *courajeus* 444; *signour* passim, et *signeur* 537; *dous* 494; *plourent* 548; *prescheur* 564; *empereour -reur* passim, et les laisses XXI et XXX qui assonnent *our*.

Il convient de ranger aussi sous ce chef le doublet formal *argoïl orgueil* 237, 370, qui offre, dans sa tonalité vocalique un nouvel exemple de balancement ou pondération harmonique déjà signalé plus haut (*aclersis -esclarciéz, coraijous -courajeus*).

## § 3. — *Voyelles nasales.*

Un fait commun à toutes les voyelles de cet ordre, est l'épenthèse de *i* entre la voyelle propre et la nasale; on a donc *ain oin uien* pour fr. *an(en) on uen*. Les exemples abondent: *ains(ens)* 19; *Braibain* 23; *boin* 197, 246, 276, 297, 316, 321, 545; *cuien* 74, 143, 243, 565, en regard de *cuen -s* 3, 21; *maingerai maingier* 160, 234; *ainme* 161, 271; *gaingnie gaingne* 195, 228; *montaingnes* 331; *mainche* 339; *Allemaingne* 435 et variantes *Allemeigne* 124, *Allemaigne* 432; *gainchis* 498; *chaingier* 547.

Le redoublement de la nasale en syllabe finale, loin d'avoir pour effet d'alléger la voyelle, comme il arrive en français, augmente au contraire sa nasalité: *capitainne* 199 fait entendre le même son que *capitain-ne* 70 (et non pas le fr. « capitai-ne »; de même *ain-me* ci-dessus, et sans doute aussi *dam-me* 151, 254, 429, 538, 555.

Non infecté par l'épenthèse de *i*, *an* a pour homophone *en*, avec la réciproque: *venter* 314; *dollant* 443, 457; *Florance* 488; *covant* 545 et de très nombreux exemples à la rime: *combatent* 71 (partic. prés.); *coment* 88, à la laisse IV, et cf. les laisses VIII, XIII, XV, XVIII, XX, XXIII, où des formes telles que *tallant cimant emprant convant deffendent* (partic. prés.), *Allement souvant dollant* . . . portent l'empreinte du pur génie dialectal. — Par contre, *en* représente *in ain* dans *vencuis* 213.

Les deux sons qui restent à étudier appartiennent d'une manière encore plus spéciale à la pure langue de Metz.

**on** — dans les enclitiques *don non on*, titre, 47, 167, 242, 246, 252, 325, 458, 484, 531, provient du processus suivant: « de (ne en) le, del, deu- et fr. du-, dou, don », qui peut même évoluer encore en « dol dor » (cf. *Romania*, II, 246-7).

**in** — cette résonnance particulière, comparable à l'anusvara sanskrit, est encore plus caractéristique avec la voyelle *i* en syllabe accentuée: *Tympre* 401, *tapin* 500.

De ce phonème, qui offre l'un des cas les plus intéressants de la dialectologie messine, et qui est en pleine vigueur dans le parler populaire actuel, j'ai relevé de nombreux exemples dans « Romania », tome II, pages 258 et suivantes, « Guerre de Metz », pages 443 et suivantes, « Grosse Enwaraye », pages 345-6 (voir la note ci-dessous).

### § 4. — *Consonnes.*

#### a) Consonnes pures.

*Gutturales.* — Le *w* initial, d'origine germanique, ne s'est maintenu que dans les deux mots: *Walerant* 26 ... passim ... 380 (et même francisé en *Valerant* 360, 364); *warnemant* 219. Partout ailleurs, il est remplacé par le *g* d'étiage roman ou français: *Gaulthier, Gui -on, gaingnie, garder -dée, guerder, garist, guernis, Guelfes, Guillame, gainchis, guerpirai -rons.* Par suite de cette substitution du *g* au *w*, notre texte a considérablement perdu en couleur locale. — Dans *bourgoy -gois* 3, 36, 38, 40, ainsi que dans *songait -gant* 8, 9, *g* a la valeur de *ge* ou *j* français.

*Sifflantes.* — *s* intervocal fait toujours entendre le son dur, représenté par *ss* et plus souvent par *x*: *baixier -xiez -xent* 99, 512, 514; *oixiaus* 173; *issixent* 189 (cf. *venissent* 506); *chassement* 272; *Sexille* 400; *saixis -xie* 29, 401, 503; *brixait* 427; *envoixiéz* 451; *fenixent empoixonnei* à l'explicit du Poëme. — Dans notre texte, *x* n'a pas la valeur d'aspiration rauque qui donne tant de saveur aux documents d'origine foncièrement populaire, et qui est notée, d'après l'époque et la provenance, suivant la gamme *s ss c ch x h r rh* [1]).

C'est dans cette catégorie qu'il convient de ranger le mot *bousson* 367, 368 (fr. « boujon » encore en usage dans certains patois).

Final, *s* est remplacé graphiquement tantôt par *x* et tantôt par *z*: *accourdez* 3; *suix suis* 41, 114, 180, 241, 242; *plux* 15, 16 et passim; *palais* 106, 111, et *palaix* 103; *aix ais* 163, 181, 240; *tornoix* 210; *jamaix* 543. — *princez* 27; *plumez* 172; *meublez* 182; *toutez armez* 208, 337; *toutez lancez* 348; *ensemblez* 548, où *z* (*s*) figure la caractéristique adverbiale. Cet emploi de *z* en syllabe finale à *e* muet constitue un abus général aux textes lorrains; il engendre la confusion entre des mots d'apparence identique mais d'origine et de sens différents: *armez de toutez armez* 208, 337, où le participe doit être distingué du substantif, par l'imposition de l'accent: *arméz*, que nous avons dû attribuer aux autres participes: *améz, sacréz, honnoréz,* et, par voie de conséquence, aux autres mots terminés par *e* masculin: *chaptéz* 182, *challéz* 345.

*Labiales.* — Permutation de la douce *b* en la forte *p*: *Jacopins* 469, 492, 506.

Notre texte possède un certain nombre de mots avec un *w* intervocal, dont la valeur est bien différente de celle du *w* initial, étudié plus haut sous la rubrique

---

[1]) Le cadre de cette étude ne permet pas d'entrer dans le détail, pour lequel le lecteur devra se reporter à *Guerre de Metz,* pages 446—7, et à mon édition de la *Grosse Enwaraye* dans *Etudes romanes* dédiées à Gaston Paris ..., 1891, page 346.

« Gutturales ». Médian intervocal, *w* n'est pas une consonne proprement dite, mais plutôt une semi-consonne, dont le son peut être figuré par *ou* et qui n'a d'autre effet que de prolonger et d'appuyer la voyelle précédente: *pawoncel* 118; *lower* 150, 308; *frawer* 164; *cowe* 172; *cowerdie* 197, 379; *ruwe* 452; *vowerie* 283 et de nombreuses formes du verbe « vouer »: *vowont -wons -welz -werai -wer -wel -wé,* titre, 120, 137, 142 (cf. la note à ce vers), 143, 168, 175, 178, 183, 203, 239, 243, 283, 296, 310, 456.

Le seul mot *Bawiere Bawier Bauwiere* 76, 361, 398, 416, a maintenu *w* (d'origine) avec la valeur de la consonne *v*; de même qu'on a vu plus haut l'homophonie de *Wallerand* et *Vallerand.*

*Liquides.* — L'apocope de *r* est fréquente en finale, voir les exemples au § suivant; — dans le corps du mot, sa chute a pour conséquence la diphthongaison de la voyelle précédente: *marbre* et *maibre* 47, 387.

Permutation de *n* en *l*; à côté de *venin* et son dérivé *envenimée* 390, 498, 524, le texte donne *velin* 159.

*Nasales.* — Lorsque la nasale perd sa valeur consonnantique pour faire corps avec la voyelle ou diphthongue précédente, il se produit une résonnance nasale bien caractéristique dont la valeur et l'effet ont été signalés plus haut § **Voyelles nasales.**

b) **Consonnes groupées et adventices.**

Sous cette rubrique seront passées rapidement en revue les différentes modifications apportées dans le corps des mots soit par la chute des consonnes étymologiques, soit au contraire par l'intrusion des consonnes adventices sans aucune valeur d'origine.

*Apocope.* — D'une manière générale, on peut dire que le dialecte de Metz commue les finales sonores en sourdes, et laisse tomber les sourdes. A cet accident organique, vient s'ajouter pour notre texte le cas fréquent de la violation des règles de la déclinaison — et le contraire eût plutôt étonné, en raison de la date du ms. — C'est ainsi que, pour le nominatif ou cas direct, il présente indistinctement des formes telles que: *Hanrey Hanry* 1, 86, 468, 478, 518, 540, 549, et *Hanris* 51, 57, 60, 175, 230; *cuens* 21, et *cuien* 74, 243; *roy* 43, 246, 254, et autres analogues; *quair* 74; *duc* 75, 76; *bourgois* 36, et *bourgoy* 38, 41.

La désinence *-ait -eit,* provenant de lat. *-átem -átum,* abandonne volontiers la consonne finale, contrairement à ce qui a lieu dans les textes du haut Moyen-Age: *coronney* 12, 556; *citei cité* 46, 187, 287, 365; *donnei* 522; *empoixonnei* à l'explicit. Autres exemples d'apocope en finale: *enver* 2, 401; *dehai* 120; *dair* 152, 346; *ver* 140, 338 (lat. *versus*); *couver* 500; *ver* 500 (lat. *viride*); *gainchis* 498 rime; *blan* 504; *autriè* 517. — Dans l'intérieur du mot, on a déjà signalé le doublet *marbre maibre* 47, 387.

L'adverbe « sans » est noté rationnellement *sen* 165, 250, 338, 368 (et *sens* 233); mais c'est une analogie erronée qui a fait tomber l'*s* de *deden* 1, 7, 46, 138, 456, 497 (et cf. *ains* 19 = *ens*).

*Épenthèse et Paragoge.* — Afin de ne pas répéter ce que j'ai dit « Guerre de Metz, pages 449—50 », sur l'origine, l'emploi et la valeur phonique des consonnes

épenthétiques dans le dialecte messin, je me bornerai à relever ici les divers cas offerts par notre texte:

*-l -t*, final paragogique; *Lombairdt* 44; *copt* 145, 340, 419; *voult* 154; *itelt* 157; *piedt* 171; *telt* 340, 351, 419, 547, 549; *coutelt* 454; — *vol volz voul voult* (subst. et verbe) 121, 122, 154, 155, 186, 225, 239, 244, 247, 248, 255, 257, 262, 285, 299, 311, 315, 323, 327, 335, 455, au titre et à l'explicit. C'est le cas très fréquent de la réversion de *u* en *l*, qui s'exerce aussi dans les formes verbales suivantes: *olt* 1, 17, 21, 22, 42, 133, 218, 243 et passim (lat. *habuit*, *audiit*); *volt* 35; *volrait* 154, 160, 247; *volrais* 160; *solt* 456; en regard des formes communes en *-o -ou*: *ot sot* 97, 217, 374, 388, 403, etc.; — *volte* et son dérivé *voltis* 5, 92, 346, 396, ont maintenu la consonne d'origine; — *veulz* 88, 155, 315, et *voul-z-t* 154, 225 et passim ut supra, offrent la réduplication de *u* + *l*. Et il en est de même pour la désinence *-ault -aulx*: *vassault* 150, 179, 312; *chivaulx* 330; *aulx yaulx* 347, 470; *ciaulx* 479, etc.

Un emploi plus caractéristique de *l* paragogique est celui que présentent tes formes telles que: *wowel vovelz* 137, 168, 178, en regard de *vowéz vouwéz* 203, 283, 296, dont la pure notation dialectale est *voweiz*. Ici l'épenthèse de *l* est dûe à une fausse analogie avec des mots comme *hostel* (*hostelt* 317), *coutel* (*coutelt* 454) réduits normalement en *hostei coutei;* et cette équivalence *-el -ei*, normale, a amené celle de *-ei -el*, abusive, dans les mots où *l* n'existe pas en cette place. La valeur de cette lettre est donc purement graphique; elle ne se faisait pas entendre dans la prononciation: *coutei* exclut *coutè-l;* pareillement *l* final est muet dans *escul* 346, 437, *liegal* 395. où il ne sonne pas plus que ne sonnait le *t* étymologique dont il tient la place.

A noter dans *mal greif* 347, 349, la paragoge de *f*, qui s'explique moins et qui est beaucoup plus rare. Indépendamment des mots où *f* est amené par l'analogie avec *chief: pechief, merchief, chevalchief, huchief, trabuchief* et aussi *chargiefs* (*Guerre de Metz*, page 450), je ne l'ai rencontré que deux ou trois fois: *nif alevonf (Psautier de Metz).*

Dans la flexion verbale, il faut signaler à l'indicatif présent de « avoir » ainsi qu'au futur, l'emploi de *s* (*x z*) et même *t* en 1^re^ personne: *maingerai* et *volrais avaller* 160; *demanderais* 166; *ai* 167, et *aix ais* 163, 181, 240; *pertirait* 194; *tenrais -rait* 257, 299; *ferai* 260 et *frais ferais* 262, 268, 298; *condurais* 286; *serais* 305; *prendrai* et *destruirait* 307. Cette désinence est, pour ainsi dire, de style dans le langage relevé: le *Psautier de Metz* en fournit des exemples à foison. — Formes isolées: *vous voulz* 204, 225 et autres cités plus haut; *promès-z* 225, 248, 257, 262, 299, en regard de la notation normale *promet* 122, 186, 204.

La paragoge de *s* est fréquente, et pour ainsi dire de règle, dans les adverbes: *ens* (*en*) 37; *jusques jusqu'as* 215, 267, 440; *biens* 224; *menus* 360, 408; *ensemblez* 548; *heus* 559 en regard de *hui* 379, 480, 551; — mais *avecques*, étant restitué de notre chef, n'entre pas en ligne de compte.

A ce § de l'Épenthèse se rattachent encore les mots tels que *Tympre* et *tapin* 401, 500, dont la résonnance nasale a été étudiée plus haut (**§ Voyelles nasales**); — et les mots où la consonne finale se détache pour former une syllabe en surnombre, grâce à l'adjonction d'*e* muet. Ici, la distinction est parfois difficile à faire, entre les formes qui ne sont rien autre que des fautes grossières, et celles dont l'existence et la valeur sont assurées par la métrique. Celles de la première

catégorie, qui n'offrent aucun intérêt scientifique, sont en général relevées et rectifiées aux notes du texte; et d'ailleurs les cas du genre de *ceste esprivier* 115, se corrigent d'eux-mêmes. Dans la seconde catégorie, il y a lieu de signaler la forme singulière *Champe de Flour* 412, 414, 421, 448, à laquelle notre auteur a laissé la mesure syllabique de l'italien *Campo de' Fiori*, en lui attribuant, par une influence reflexe du même *e* paragogique, le genre féminin; ainsi *la* Champe. — Notons enfin une confusion entre *ost* et *hostel ostel*, qui fait figurer le premier de ces mots sous la graphie bizarre *hostelt* 317, cité plus haut en raison de sa seule désinence paragogique.

*Metathèse.* — *esprivier* 94, 107, 108, 109 . . . 296, dans lequel le second *e*, n'étant plus appuyé sur *r*, s'atténue en *i*: *espervier* — *esprevier* — *esprivier.*

*Prosthèse.* — L'*e* prosthétique, qui s'est maintenu devant *s* dans *esprivier* ci-dessus, *espée* 191 et passim, *estandair* 249, et quelques autres, n'implique pas la prononciation de la sifflante, éteinte depuis longtemps dans le langage; c'est ce que démontre la graphie *eites* 540 en regard de *estez* 176, 200 et passim, et de la forme plus caractéristique *esteit* 82, 135, en patois moderne *ateus* avec la chute de *s* et la réduction de *e* en *a*, dont notre texte donne plusieurs exemples: *araioit* 20; *agarder* 84; *acriait acrie* 218, 275, 342; *achuissez* 177, *achevissiez* 295 en regard de *eschiverait eschiver* 221, 244; *aclersis* 324 en regard de *esclarciéz* 445; — cf. aussi *trabuchier* 421.

*Synérèse. Diérèse.* — Suivant les exigences de la métrique, le même mot peut compter pour un nombre inégal de syllabes; de ces deux modes la diérèse est le plus archaïque, qui maintient, même sous une forme altérée, la consonne intervocale d'origine. Elle se manifeste ordinairement par l'épenthèse du *w*: *pawoncel* 118; *lower* 150, 308; *frawer* 164; *cowe* 172; *cowerdie* 197, 379; *ruwe* 452; *rowerie* et les nombreuses formes du verbe « vouer » relevées ci-dessus p. 250, 253; quelquefois par l'épenthèse de *h* ou *y*: *vehus* 55; *hahy* 459, mais à tort au lieu de *hai! ai!* 553, 555; *trahait trahis* 511, 530; *traiyrent* 367; — ailleurs, à défaut de la semi-consonne intervocale, par l'emploi du signe diacritique tréma: *joÿsant* 51; *roÿne* 68, 196, 396; *oÿs oÿr* 117, 163; *achuïssés* 177, au regard de *achevissiéz* 295; *traïneit* 363; *haÿr* 465; *conduïst* 518; *traÿtours* 533.

Comme accident sporadique, on peut signaler *vaéz* 219, dans lequel *a*, succédané de *e* étymologique, a fait obstacle à la crase ou synérèse de *veéz* en *véz.*

Dans la flexion verbale, les temps du futur et du conditionnel reçoivent un *e* interconsonnantique, ou le rejettent (même à la 1re conjugaison) pour obéir aux exigences de la métrique: *dessanderai* 190; *pourtrait* 228; *ferais* et *frais froie* 260, 264, 268, 317; *ostrai* 524; *avrai averait averez avroit, viverai* et autres, pour lesquels je renvoie aux Notes critiques du texte. — Il en va de même pour le traitement syllabique du cas régime de « emperere » qui se présente tantôt avec la forme pleine: *empereour* 405, 407, 536, 544, 569, et tantôt avec la forme crasée et moderne: *emperour* 546. Ainsi encore *Loherain* 136, 147, ne compte que pour deux syllabes dans la prononciation et la métrique, alors qu'il en offre trois pour l'œil.

---

## II. — Flexion.

Pour ce chapitre, je ne puis mieux faire que de renvoyer le lecteur aux observations données dans « Guerre de Metz » sous cette même rubrique, pages 451 et suivantes; et en effet, elles s'appliquent de tout point à notre Poëme, tant sous le rapport de la date du ms. que sous celui de la facture littéraire. J'abrégerai donc cet exposé, me contentant de relever les seules formes, soit casuelles soit verbales, qui méritent de fixer l'attention.

### a) Déclinaison.

D'une façon générale, il apparaît que le maintien ou le sujet des formes casuelles est subordonné à la métrique. C'est le cas fréquent pour l'article masc. sg. sujet *li*, qui ne s'élide jamais, comme on le sait, devant une voyelle: *li ung* 18; *li esprevier* 109; *li evesque avesque* 115, 198, 292, 308; *li os* 333; *li empere* 493; d'où la conclusion que, dans les nombreux exemples qui ont subi l'élision: *l'emperere, l'evesque*, le cas sujet *li* a été évincé par le cas régime *le l'*: c'est la syntaxe moderne, commandée ici par la mesure du vers, puisque la graphie normale *li emperere -avesque -archevesque* eût donné une syllabe de trop aux vers 78, 110, 133, 144, . . . ., 275, 417, 436, 456, 457, 466, 490, . . . ., 508, 521, 525; (pour *Lierscheveque* 423, voir la note à ce vers); et c'est pour la même raison que la forme *empereour* 536, 544 du cas régime, s'est substituée à celle du sujet.

Mais cette excuse n'est pas valable pour les fautes suivantes: *Hanry Hanrey* comme sujet ou prédicat, 1, 86, 468, 478, 518, 540, 549; *Hanris* comme régime, 156, 175, 214, 222, 235, 286 (et voir ci-dessus § **Voyelles: I**), — non plus que pour *ambdui* 462 au lieu de *ambdous*, ni pour *muedre empereour* 559 qui aurait facilement pu être rectifié en *meillour emperour* (*meilleurs* 70); mais *ambdui* et *muedre* sont bons aux vers 463, 464 et 512. Par contre, *piour* 65, au lieu de *pire* est une faute grossière qui n'a pas même l'excuse de la métrique.

L'emploi de *le* (forme commune au lieu du pur messin *lo lou*) en sujet, 201, 498, est erroné de même que l'emploi de *li* en rég. 149, 220, 235, 280. Mais on ne regardera pas comme une faute la présence de *li* dans les vers 72 et suivants, qui donnent l'énumération des Douze Pairs, puisque la construction: « Ja voy je la seant li . . . . » peut être considérée comme équivalant à l'adverbe « voilà », et l'article regardé comme étant ici en valeur de prédicat.

Cas obliques: *don on*, titre, 47, 167, 252, . . . ., 458, 531; pour la genèse de ces formes, voy. ci-dessus § **Voyelles nasales: ON.**

Au pluriel masc. sujet, la forme normale *li* 105, 325, 327, 330, 335, 408 . . . ., alterne avec *les lez* qui est proprement du régime; c'est la syntaxe moderne.

Au féminin, la forme typique est *li* en sujet, *lai* en régime; l'un et l'autre singulier ne se rencontrent qu'une fois chacun, 132, 147; — et de même possessif *sai* 341. Partout ailleurs les formes dialectales sont évincées par les formes en *a* pur du français *la sa.*

Pour terminer ces remarques sur l'article, il ne reste qu'à signaler la forme *la capitainne* 199, qui — si elle n'est pas une faute du copiste, — présenterait un cas, jusqu'ici unique, de l'art. masc. sg. rég., par la mutation de *e* en *a*, qui a été étudiée en sa place. Les exemples, toujours assez rares, de ces formes *la da sa çaz* appartiennent exclusivement aux périodes extrêmes de la littérature popu-

laire [1]), et en outre elles représentaient toujours jusqu'ici les formes *les des ses ces* du nombre pluriel. En sorte que si *la* est prouvé comme équivalent de *le* sing., c'est un ἅπαξ εἰρημένον.

Dans la catégorie des adjectifs démonstratifs, on relève la même inobservance des lois de la déclinaison que pour l'article: *cil* en sujet sing. 89, 495, 504; et *cilz* en sujet pluriel 188, 315, au regard de la bonne forme *cil* 522. — Au plur. rég. *aulx ciaulx iaulx*, passim, au lieu de *sous ous*, qui présente le vrai type dialectal (voir ci-dessus au § **Diphthongues: -au -ou.** — Et pareillement le neutre *ce* 1, 82, 104, 105 et passim, au lieu du type *ceu sou.*

La flexion casuelle semble d'abord mieux observée dans les possessifs: sing. suj. *mez* corps 121, 122, 204, 209, 225, 227, 509; suj. sing. *mez* 140, *cez* 482, plur. *si* 455; suj. sing. *voz vous* 78, 280, 459; toutefois l'on remarque que, dans le premier cas, il s'agit d'une formule consacrée, qui maintient par cela même sa physionomie archaïque, mais non pas toujours cependant, ainsi qu'en témoigne la formule équivalente: *li mien corps* 126, 131. Et les exemples contraires sont aussi fréquents: plur. sujet *mez* 274, *li siens* 408, et quelques autres. — Au féminin, *sa* et une fois *sai* 341; devant une voyelle, s'élide en *s'* ou bien est rempl acé pa la forme moderne *son* 394, 472, suivant le besoin de la mesure [2]).

*tuis* 269 est à signaler par sa physionomie hybride. appartenant au sujet par la dérivation et au régime par la désinence flexionnelle.

Pronoms personnels: 3e personne, masc. sing. régime, *lui li* forme normale, passim, qui reçoit bizarrement un *s* paragogique exigé par la rime: *lis* 506 [3]). — Féminin: *lye* 148, qui procède du masc. *li*, remplaçant ainsi la forme étymologique et locale *lei.* — Plur.: *lour*, et *lours* 65, avec l'*s* analogique.

### b) Conjugaison.

Le caractère le plus général est l'assimilation de la 1re personne à la 2e, par la paragoge de *s* (*z*, *x*) au thème verbal: *veulx-z* 88, 155; *suix-s* 114, 180, 213; *oÿs* 117; *promès-z* 225, 248, 257, ...., 315; *vous voulz* de « vouer *vower* » 204, 225, 262, 285, 299, 315; dans ces dernières citations, ainsi que dans *vol* 122, 155, 186, *voul* 248, 257, *l* vient s'ajouter au thème *vo* sous l'influence de *veulx* ci-dessus. Toutefois, la forme normale se rencontre encore assez fréquemment: *voy* 71, 197; *promet* 122, 155, 204; *cui* 251.

C'est surtout la désinence *ai* (indic. prés. d' « avoir », futur dans toutes les conjugaisons) qui est affectée du *s* paragogique: *ais-x* 163, 181 en regard de *ai* 167, 263; *volrais* 160; *demanderais* 166; *tenrais* 257; *frais ferais* 262, 268, 298 (*ferai* 260) et plusieurs autres. Pour plus de détails, cf. ci-dessus § **Paragoge** page 253. — Un abus plus grand encore est l'emploi du *t* final en 1re personne: *croit* 81, *pertirait* 194, *tenrait* 299, *destruirait* 307.

---

[1]) Des exemples de diverses notations de l'*e* féminin ou muet sont relevés dans « Romania » I 335; II 245 et ss. et 258-9; V 321, 330; — cf. aussi dans mon « Rapport sur les Chartes françaises de Lorraine et de Metz » 1878, deux exemples à la page 39: *da biens, sa defautes.*

[2]) L'emploi de *son* en cette fonction (*son* âme, *son* épée) n'offre d'un solécisme que l'apparence; j'ai démontré ailleurs le processus *sa* = *se* = *sen* = *son* (*Romania*, V, 330, note).

[3]) Un texte à peu près contemporain du nôtre offre deux exemples de *lis*, mais en valeur de l'art. *les* et non pas du prénom *li*. Pour intéressante qu'elle soit, cette forme n'est signalée ici qu'à titre de simple rapprochement formal (cf. mon. *Rapport* visé ci-dessus, page 38).

J'ai déjà fait remarquer que l'emploi post-thématique de ces lettres (*l s t*) est l'un des témoins les plus caractéristiques du dialecte messin. — D'autre part, la désinence régulière *-ai* est fréquente; il suffit, pour s'en rendre compte, de se reporter aux assonnances de la laisse XXVIII, auxquelles on peut ajouter *sai* 530, que l'absence de *s* final permet de réduire en la forme dialectale *sa* 41, 167, 312.

L'imparfait du subjonctif de la 1re conjugaison est régulièrement *-aisse -esse;* à la 3e personne *-aist -ait*, dont un cas se présente sous la forme bien personnelle *-éz: mandéz* 65 (= fr. « mandast »).

Le parfait offre deux désinences spéciales: l'une, *-ont*, affecte la 3e personne plur.; l'autre, *-ait*, la 3e personne sing. ailleurs qu'à la 1re conjugaison. Autant la première de ces flexions est commune dans le parler messin, autant la seconde est rare, et non seulement à Metz mais dans tout le domaine français. L'une et l'autre désinence ayant été signalée et analysée par divers auteurs, il suffira de renvoyer ici aux mémoires spéciaux [1]), et d'ajouter aux exemples déjà relevés ceux qu'offre notre texte. Ce sont d'une part *vowont*, titre; *juront* 356; et d'autre, *trahait* 511, encore ce cas unique se rencontre-t-il à la rime.

Dans un précédent travail, ayant rencontré un spécimen de la 2e personne plur. de « être » sous la forme *esteit* (identique à celle du participe passé), j'étais en scrupule de la maintenir en cette valeur, n'en connaissant alors point d'autres exemples. Or, notre texte en présente deux: *esteit* 82, 135, en regard de *estez eitez* 176, 200, 294, 343, 540. On a donc là, en dépit de la graphie défectueuse, une assimilation à la 1re conjugaison (*chanteiz*); et *esteiz* est la première étape d'un cheminement qui aboutit au patois actuel *ateus* (fr. « êtes ») avec déplacement de l'accent étymologique; puis la 2e personne a influé sur la 1re, et *ateus* a développé *atans* = « étons » (fr. « sommes »).

---

Parvenu au terme de ce travail, le lecteur nous permettra de reproduire la conclusion d'une étude précédemment faite sur un sujet analogue. C'est surtout dans la conjugaison que le génie populaire a donné libre cours à son action; c'est le verbe que le parler local a pétri et façonné à ses besoins, enchâssant indifféremment dans un même ensemble et les archaïsmes, rejetés par le mouvement continu de la langue polie, et les néologismes produits plus ou moins organiques destinés à devenir les types les plus accentués de la langue future. On ne saurait trop faire remarquer la ténacité avec laquelle les patois maintiennent, en certains cas, les traditions primordiales des âges antérieurs. C'est le génie national dans ce qu'il a de plus intime, qui les inspire, aussi bien pour la conservation du passé que pour la préparation de l'avenir.

---

[1]) Bonnardot, dans *Romania*, I, 337 et ss.; II, 251 et ss.; *Guerre de Metz*, pages 455-7; *Grosse Enwaraye* dans *Etudes Romanes*, page 353; — et postérieurement à mes premières recherches Schuchardt, *Vokalismus des Vulgärlateins*, I, 335; d'Arbois de Jubainville, dans *Romania*, II, 477; G. Hentschke, *Die lothringische Perfect-Endung* « — ont », dans *Zeitschrift für rom. Phil.*, VIII 122 et ss.

# GLOSSAIRE
## ET
# INDEX GRAMMATICAL

## A

*-a*, la voyelle; — ses diverses permutations dans notre texte: voir ci-dessus pages 246-7.

1. A prépos., 104 et passim; et les var. AD 105, 399; AS 215; « à ». — Loc.: *ad ce que*, par ce que, à cause de.

2. A 118, art. rég. indirect, semble réduit de *au*: *ung pawoncel que a lorrier trouvait*, sur le laurier, dans le laurier.

ACCOURDEZ 3, subst. verbal de « accorder » — avec l'épaississement du son *o* en celui de *ou*. — On pourrait lire aussi *accourdéz*, comme part. passé du même verbe.

ACHEVISSIÉZ 295, 2e pers. plur. indic. prés. de *achevir*, not. dial. pour *eschevir* (v. c. m. et ACHUÏSSEZ.)

ACHUÏSSÉZ 177, 2e pers. pl. indic. prés. de *achuir* not. locale pour « achevir »; cf. *eschevir* ACHEVISSIEZ, et pour le rapport de l'une de ces formes à l'autre, voir ci-dessus page 254.

ACHITÉE 424, « achetée »; — *e* atone amuï en *i*.

ACLERSIS 324, not. dial. de « esclarcis », fr. « éclairci »; — et cf. ESCLARSIRAIT; — le *s* du préfixe étant tombé, l'*e* privé d'appui a commué en *a*.

ACOMPLIS 2, 327, 335, 347; — l'*s* final exigé par la rime est une faute contre la déclinaison, au moins dans les trois premières citations.

ACOSTE (*s'*) 57, pour *acoute*, 3e pers. sg. prés. de « acouter, accouder », s'appuyer sur le coude.

ACRIAIT (*s'*) 218, 342, 3e pers. sing. parf. de « escrier » (s'); — not. dialectale en regard du fr. *escriait* 110, *rescriée* 378, *escriée* 432, *escrie* 435, produite par la chûte de *s* et la mutation de *e* en *a*.

ACRIE (*s'*) 275, 3e pers. sing. indic. présent de *acrier*, fr. « escrier » (s'); — voir au mot précédent.

AD not. archaïque de la prép. « a »; voir A 1.

AFOURCIER 247, renforcer; renchérir sur; *aforcier et doubler son voul.* — Dans notre dialecte, *afourcier* répond au fr. « esforcier efforcer ».

AGARDER 84, « esgarder », avec chûte de *s* et mutation de *e* en *a*; — regarder, voir.

*-ai*, diphth. d'origine soit romane soit locale, résolue en *a*: *sa*; ou notée *ei* devant *ll* mouillées: *bateille eilles murelle.* — Voir l'art. *Diphthongues.*

AI! 555, interj.; voir HAI.

*-ain*, voyelle nasale; — pour son origine et son traitement, voir l'art. *Voyelles nasales.*

AINME 161, 271, 1re et 3e pers. sing. indic. prés. de AMER.

1. AINS 463; auparavant, jamais; *ains tant com je vivrai* 528, avant que je meure; — représente lat. *antea* **antia*.

2. AINS 19, 519, not. dialectale du vfr. *ens*, messin *ans* avec diphthongaison de la voyelle; — représente lat. *intus*, maintenu au composé « dedans », *deden* 1, 7.

AIS *a la Chapelle* 28, 306, 556 (et voir la note à ces deux derniers vers); Aix la Chapelle; — où sont couronnés *roy d'Allemaigne*, Henry de Luxembourg 29, 556; Rodolphe duc de Bavière 306.

*-ait* désin. de la 3e pers. sing. du parfait, 22, 24, 25 et passim; — forme normale, parfois commuée en *-ét* (v. c. m.).

AIT 25 et passim « a »; 3e pers. sing. ind. pr. de « avoir ».

*-al*, diphthongué en *au*, puis résolu en *a*; voir l'art. *Diphthongues.*

ALAISSE 66, subj. impf. sg. 1 de « aler, aller ».

ALIXANDRE *le lairge donneour*, 560, Alexandre de Macédoine, dont le nom est, dans les textes du Moyen-Age, symbole de « libéralité et largesse »; sous

lequel rapport l'empereur Henry VII lui est comparé 560 et cf. 484, 485. — L'une des chansons annexées à la *Geste d'Alexandre,* les *Vœux du Paon,* a pour personnage principal le roi indien *Porrus* (v. c. m.).

1. ALLEMAIGNE ALLEMAINGNE 13, 31, 305 *la grant,* 376; « Allemagne », le pays 31; — l'empire 206, 223; Roi ou Empereur d'A.: voir BAWIERE (duc de), LUCEMBOURG (Henri de). — Pairs (les douze) d'A., 13, 71 et ss. — *Allemaigne!* cri de guerre de l'archevêque de Trèves, 432, 435.

2. ALLEMAIGNE 294, en valeur d'adj.: l'*allemaigne gent,* « allemande »; cf. *flamanne gent.*

ALLEMANS 227 et aussi en plur. ALLEMANT, 52, ALLEMENT 361, 416, « Allemands », habitants de l'Allemagne, sujets de l'Empereur. — *Sire des Allemant* 52, l'empereur Henri VII.

AMANDRAIT 462; 3e pers. sing. fut. de *amander* 246; — sens peu clair, il semble qu'il aurait fallu le futur passé « vous eût amendés, vous eut fait profiter » (?). — S'il était possible d'expliquer le mot par l'idée « amoindrir, causer dommage », la forme ne s'y opposerait pas, qui devient à Metz *amanrir,* et alors la désinence *-ait* serait analogue à celle de *trahait* (v. c. m.). — Le dictionnaire de Fr. Godefroy consigne la forme *amendrer* « amoindrir ».

AMBDUI 512, au cas sujet; et à tort en rég. 462 pour *ambdous*; — « tous deux, l'un et l'autre ».

[AMÉDÉE], comte de Savoye, l'un des douze Pairs d'Allemagne; — voir SAVOIE.

AMER « aimer ». — Les formes verbales où l'accent ne porte pas sur le thème maintiennent encore la voyelle pure *a.* Ainsi, l'on a d'une part: infin. *amer* 17, 151; part. pas. masc. *améz* 13, 38, 323, 482; parf. sing. 1 et 3, *amai* 522, *amait* 461, 509; fut. sing. 3 *amerait* 93, 102; — et d'autre part: indic. prés. sing. 1 et 3 *aimme* 161, 271.

*-an,* voyelle nasale; — pour son origine et sa valeur, voir l'art. *Voyelles nasales.*

AN 167, prép.; not. dialectale de « en ».

ANEMIS ANNEMIS 411, 450, 495; — var. dialectale de « ennemis ».

ANSI 118; « ainsi », de cette même façon; — avec réduction de l'*i* du groupe nasal *ain* devenu *an.*

APLANOIE 170; 3e pers. sing. indic. prés. de « aplanoier », caresser du plat de la main; — est corrigé de *aplanoit.*

*Apocope* (cas d') dans notre texte; voir ci-dessus page 252.

ARAIOIT 20, 3e pers. sing. impf. de *araier,* not. dialectale de « esraier » (qui manque au Dictionnaire de Godefroy), doublet de « esrachier », fr. moderne « arracher ».

ARBOLLESTRIÉZ 366, « arbalétriers »; — le second *a* atone assourdi en *o.*

ARCHEVESQUE 439, 441, 442, et plus souvent ARSCHEVESQUE 409, 417, 428, 433, l'archevêque de Trèves, Baudouin de Luxembourg (v. c. m.). — Précédé de l'art.: L'*arschevesque,* une fois *Lierschevesque* 423, sur quoi voir ci-dessus pages 226, 255.

ARGOIL 237, not. dialectale d'*orgueil* 370; voir ci-dessus pages 248, 250.

As 215, « à »; — avec l'*s* catégorique des adverbes; voir A 1.

*Assonnances* du Poëme. (Observations sur les); — voir ci-dessus page 239.

ASSEOIR; *a*) sens direct: « assiéger une ville » (Florence, 488); — *b*) sens dérivé: occuper un lieu, y séjourner (Aix-la-Chapelle, 28). — Part. pas. masc. sg. et pl. *assis* 325 « occupés à, prêts à »; 340 « frappé, asséné »; — neut. *assis* 28 et 488 ci-dessus.

ATOUS OU A TOUS, 74, loc. « avec tous, avec ».

*-au,* diphthongue; — pour son origine et son traitement, voir l'art. *Diphthongues.*

AU 241, pour *a* dans l'expression: *au dit de chevalier;* — homophonie des deux graphies *au a*; voir A 2.

AULX 347, pron. 3e pers. masc. plur. rég. « eux »; — cf. IAULX.

AUTRIÈ 517, littéralement: « l'autre hier », l'autre jour, naguères; — apocope de *r* final.

AVECQUES 6 et passim, substitué à *avec* du ms., défectueux pour la mesure du vers; voir les ex. aux notes du texte.

AVESQUE 198, 292; — not. dialectale de *evesque* (v. c. m.).

AVEUC 148, 235, « avec ».

AVOIR, verbe. — Formes temporelles à relever: Indic. prés. sing. 1: *ai ay* 167, 263; *ais aix* 163, 181, 240; sing. 3: *ait* 25 et passim. Parf. sing. 3: *olt* 1, 17, 21, 22.... 434 et passim; *out* 403. Fut. sing. 1: *avrai* 253; sing. 3: *averait avrait* 195, 480. Condit. sing. 3: *avroit* 291. — Pour ces deux derniers temps, voir aux notes du texte.

AVOULAIT 116; comp. de *voullait* 109; 3e pers. sing. parf. de « avoler », prendre son vol; — avec assourdissement de *o* en *ou*.

[AYMON], fils puîné du comte de Savoye, accompagne son père à la suite de l'empereur Henry VII, 74. — Voir SAVOIE.

B

-*b*, la consonne; — pour son traitement et sa valeur, voir l'art. *Labiales*.

BACHILER 161, « bachelier », jeune gentilhomme servant; — avec amuissement de *e* atone en *i*, et réduction de la diphth. *ié* en *é*.

BAHEIGNE 32, 125, « Bohême », royaume en Allemagne. — Roi: Jean de Luxembourg, fils de Henry VII, *ibid*.

BAIR 309, Bar, comté. — *.I. chivallier de B.* 309, nommé *Jehan* 310; — diphth. de *a* en *ai* qui se réduit même à *e* dans le dér. *Berroy*.

BAIXIER 99, « baiser »; — *s* intervocal représenté par *x*; et de même dans les formes verbales: *baixiez* 512, *baixent* 514.

BATAILLE 414, 420; et var. BATEILLE 440, plur. BATELLEZ 403; « bataille -s »; — mutation de la diphth. *ai* en *ei*, puis en *è* devant *ll* mouillées (cf. *eilles*, *murelle*.

[BAUDOUIN], de Luxembourg; frère de l'empereur Henry VII, archevêque de Trèves. — Voir: ARCHEVESQUE, TRIEVES. — Dans 409, *B.* est restitué au lieu de *Thiebault*, donné par erreur. — L'un des douze Pairs d'Allemagne 75. — Son escarmourche contre les Ursins à Rome, 409—444.

BAUSTON 346, « bâton » ferré, épieu; — assourdissement de *a* en *au*.

BAWIER 361, 416, de Bavière; plur. suj., « Bavarois, lat. *Bajuwarii* ».

BAWIERE 76, (BAWIER 293, devant une voyelle), BAUWIERE 398, « Baviere », duché en Allemagne. — Duc: Rodolphe, de la maison de Wittelsbach, l'un des douze Pairs d'Allemagne, 76, 293; — son vœu à l'épervier, 297, 307; — — garde la chambre de l'Empereur à Rome, 398.

[BEATRICE], d'Avesnes 555, comtesse de Luxembourg, mère de Henry VII.

BERROY 72, not. particulière de « Barrois », pays de Bar. — *Li sire de B.* 72, Thiebaut de Bar, evêque de Liége, voir THIEBAULT. — Voir BAIR.

BIAUL 4; pour *biaulz biaus* 58 en sujet sing.; — plur. suj. *biaus -z* 483, 485. — La pure notation dial. aurait voulu *belz beis*, comme le sing. *bel* 173.

BIDAUL 454, pl. *Bidaux -s* 415, 430, « bidaut », soldat irrégulier armé de deux dards, lance et poignard.

BIENS 224, « bien », adv., — avec la paragoge de l'*s* catégorique.

BIS 47, de couleur grise, noirâtre.

BOIN COVANT 545, Buon Covento, près Sienne; monastère où mourut l'empereur Henry VII.

BOIRGNE 105; le même que BORGNE 111; — avec la diphthongaison de la voyelle tonique.

BORGNANT *(en)*, gérondif du verbe neutre « borgner »; *en borgnant regardait* 105, de son œil unique. — Voir WALLERANT.

Borgne 111, 114, et boirgne 105; adj. et subst.; « qui ne voit que d'un œil ».

Borgoigne 43, la province de Bourgogne trans-jurane que traversa Henry de Luxembourg, se rendant de Metz et Colmar à Lausanne, où il réunit son armée pour entrer en Italie par la Savoye et le mont Cenis.

Bourgois *de Metz* (avec le *g* en valeur de chuintante); « bourgeois »; — font bon accueil à Henry de Luxembourg 36 et ss. — Un *grand bourgoy, Ph. le Gronnais,* lui fait de beaux présents, 38 et ss.

Bourgoy 38, 41, not. individuelle de *bourgois* (v. c. m.).

Bousson 367, 368, « boujon », trait d'arbalète; —' not. dialectale, voir ci-dessus page 251.

Brabant 79, aussi Braibain 23, avec la double épenthèse de l'*i* dial.. et l'apocope du *t* final; — « Brabant », duché dans les Pays-Bas. — Duc: Jean II, dont la fille *Marguerite* épousa Henry, comte de Luxembourg, puis empereur Henry VII, 23. Voir Damme, Moillier, Royne. — Autre membre de la maison de Brabant: *Regnier* (v. c. m.).

Bresse 163, 187 *la cité signorie*, 267, 277, 329, 334, 353 *la grant*, 375 *la belle*, 385; Brescia en Lombardie; — le pays de B., le *Brixant* 362 Thiebault le seigneur de B. 363; — le siége et la prise de B. 334 et ss.

Brixait 427, 3e pers. sing. parf. de « brisier »; — not. dial. de *brisait* 348.

Brixant; voir à Bresse.

## C

-*c*, la consonne; — pour son traitement et sa valeur, voir l'art. *Gutturales, Sifflantes.*

*c*' 21 et passim... 470; — pour *s*' élidé de *se* pronom.

Capitain 80, 233, alias capitainne 199, formes savantes refaites sur le latin *capitaneum*, et qui ont évincé les formes organiques « cheftain-taine ». — Le C. de Milan 80, *que Melinot gardait* 199, *que Mielant tenoit quite* 201, Guido della Torre. — Son vœu à l'épervier, et son altercation à ce sujet avec Wallerand, 204—242.

Ces -z 27, 32 et passim... 550, pour « ses ».

Ceste devant un nom masculin, 115, erreur matérielle qui ne préjudicie pas à la mesure du vers grâce à l'élision de l'*e* devant la voyelle initiale suivante: *cest(e) esprivier.*

Chaieire 10, notation étymologique de « chaire » fauteuil, siége; dans l'espèce: trône impérial.

Chaistiaul 553, chaistiaulz 5 (*z* faute contre la déclinaison) doublet exotique de *chaistel chastel* 231, 272, dont la not. foncièrement populaire serait *chaistei.*

Challéz 345, gros caillou, pierre; — manque au Dictionn. de Godefroy.

Chamin 328, « chemin », route; — mutation dial. de *e* en *a*.

Champe de Flour *(la)* 412, 414, 422, 448, nom d'une place de Rome *(Campo de' Fiori)*, où furent livrés plusieurs combats entre les Guelfes et les Gibelins. — Sur l'appareil phonétique de ce mot, voir ci-dessus page 254.

Chaptéz 182, plur. rég., not. particulière de « cheptel » rural; — une forme plus foncièrement locale est *chateis,* fréquente dans les Chartes.

Charle 481, Charles, prince de la maison d'Anjou, neveu du roi Robert de Naples.

Chassement 272, domaine féodal; — *s* intervocal dur, valeur marquée par le redoublement *ss*.

Chaudis 489, « chaud », brûlant.

Chivalerie chivallerie 280, 285, chevaliers à la suite d'un prince; — amuissement de *e* atone en *i*.

Chivalier chivallier 309; et à tort en sing. sujet ou prédicat, 138, 464; — *chivaliers -z* 58, 63, 119, 444, 454, suj. sing. et rég. plur.; — avec l'atténuation de *e* atone en *i*.

Chivaulz 330, not. variée de *chevalx* 464; « chevaux »; — *e* atone de *cheval* 337, amuï en *i*.

1. Ci 539, adv. de lieu « ici ».

2. Ci 480, pour « si ».

Cil, adj. démonstratif masc. — Flexion: sing. suj. *cil* (pour *cilz*) 89, 196, 495, 504; plur. suj. *cil* 522, *cilz* (pour *cil*) 345; rég. *cez* 163, *ciaulx* 129, 342, 479.

Cimant 181, syment 357, « ciment »; — tous deux exemples en rime; équivalence phonique, puis graphique, de *en an*.

Cleir 319, cleirs 22, est le vfr. « cler » avec épenthèse de *i*, fr. « clair ». — La présence de *s* constitue une faute contre la déclinaison; de même que la not. *ei* dans 319 est une faute contre l'assonnance de la laisse XVI qui sonne *é*.

Coirons ou coirous 245; — (?); mot inconnu aux Lexiques.

Combatent 71, en rime dans une laisse qui assonne *ant* (mais *combatant* 413); adj. participial de « combattre »; — proprement, « valeureux », épithète de Thiebaut de Bar, évêque de Liége, 71, qui joue un grand rôle dans notre Poëme, et qui fut tué à Rome dans une mêlée avec les Ursins. — Voir Thiebault 1.

Coment 88, 1re pers. sg. ind. prés. de « commander »; — assonne avec *-ant* dans la laisse IV.

Compagnie 250, et les not. variées *compaignie* 370; *compaigniee* 184, non accentué *-iée* à cause de l'assonnance *ie* de la laisse; *compaingnie* 369, avec nasalisation de la diphthongue.

Condue 384, part. pas. fém. sg. de « conduire »; — réduction de la diphth. *ui* en *u*.

Condüire 300, relevé pour la diérèse du groupe *ui*, ailleurs en valeur de diphth. et même réduit en *u* dans les diverses formes verbales suivantes: *condue conduissiez conduist conduïst conduit condurais condure*, que voyez à leur ordre alphabétique.

Conduissiéz 516, 2e pers. plur. impér. de « conduire ».

1. Conduist 393, 3e pers. sing. prés. de « conduire »; — compte pour deux syllabes.

2. Condüist 518, 3e pers. sing. parf. de « conduire »; — compte pour trois syllabes, par la diérèse de la diphth. *ui* en *üi*.

Conduit 111, conducteur, guide; — subst. partic. de « conduire ».

Condurais 286, 1re pers. sing. futur de « conduire »; — réduction de *ui* en *u*; paragoge analogique de *s* de la 2e pers.

Condure 513, not. réduite de *conduire* (v. c. m.).

Conroi 66, a le sens général de « ordre, disposition, agencement »; ce mot est pris ici dans l'acception spécialisée de « devoir féodal, obligation dont le vassal est tenu envers son suzerain »; — plur. rég. *conrois* 66.

*Consonnes* (traitement des): *a*) *pures* ou *simples*, voir ci-dessus pages 251-2; — *b*) *groupées* ou *adventices;* voir ci-dessus pages 252-4.

Contasse 555, not. dialectale de « contesse, comtesse », par la mutation de *e* tonique en *a*. — C. de Luxembourg: 1) mère de l'empereur Henry VII, Beatrice (v. c. m.); — 2) femme du comte de L., puis empereur Henry VII, Marguerite de Brabant; est toujours désignée sous le titre de *Damme. Moillier, Royne* (v. c. m.).

Conte 52, forme du cas régime, employée en prédicat; la forme du sujet est *cuen cuien cuens* 4, 21, 74, 243. — Comte de Flandres: *Guion*, *Hanri* 2.; — de Luxembourg: *Hanri* 1.; — de Namur: *Guion*, *Hanri* 2.; — de Savoye: *Amédée*. — Voir à chacun de ces noms.

Convant 257, et les var. covant 299, covent 178, 296, chose convenue, promesse, accord; — homophonie des deux désinences *en an*.

Copt 145, 340, 419, « coup »; — avec paragoge de *t*.

CORAIJOUX 410, not. dial. de fr. *courajeus* 443.

CORNOY 135, qualification appliquée à Guyon de Namur; — mot inexpliqué, qui est peut-être glosé par le vers 139: « *on m'appelle de Flandre l'un dez hoirs* ». En ce cas, Guyon serait le petit-fils du comte de Flandres, Guy de Dampierre, qui fut en lutte presque continuelle contre le roi de France (cf. vers 140, 141).

CORPS -z, dans la loc. *mes corps, li mien corps* 121, 122, 126, 130, 204, 209, 214, 225, 227...; *lour corps* 516; au sens de « je, moi en personne, ils, eux-mêmes »; — *un corps* 221, un homme quelconque, le premier venu. — Le *Corps Nostre Seigneur*, dans l'explicit, l'hostie consacrée; voir SACREMENT.

COURTOY 134, 138, « courtois »; — avec apocope de *s* étymologique, exigée par la rime. — Au vers 173, le *t* est substitué à l'*s*: *courtoit.*

COUTELT 454, « couteau »; — bonne forme dialectale, n'était le *t* paragogique de la basse époque.

COVANT 299, COVENT 296; — rime (en rég. plur.) le même que *convant* (v. c. m.).

COWE 172, « queue » d'oiseau; — prononc. *coue,* le *w* étant épenthétique, sur quoi voir ci-dessus page 252.

COWERDIE 197, 379, « couardise », lâcheté; — avec épenthèse de *w*, cf. ci-dessus page 252.

CREAUTOUR 561, not. dial. de « Createur », par épaississement du son *a* en *au.*

CROIT 81, CROY 462, 1re pers. sing. indic. prés. de « croire »; — avec le *t* paragogique dans le premier paradigme.

1. CUI 251, 1re pers. sing. indic. prés. de *cuidier*, « croire, penser, estimer »; — apocope de la consonne thématique finale.

2. CUI, pron. conjonctif; — *a*) en valeur étymologique, au cas datif « à qui » 123, 235, 253; — *b*) en rég. direct sing. et plur. 151, 156, 271, 419, 522; « que ».

D

DAIR 152; plur. *dair* 346; « dard », flèche lancée par l'Amour; traits; — avec apocope du *d* (*t*) final, et pareillement du *s* au pluriel.

DAMME 24, 60, 86, 254, 489, 555, not. dialectale de « dame », ici la femme et la mère de Henry de Luxembourg; voir CONTASSE, MOILLIER, ROYNE. — *Nostre Damme,* la Sainte Vierge; voir NOSTRE DAMME.

DAMME DIEU 538, lat. *Dominum Deum.*

DAULFIN *de Vienne* 77; Jean II, Dauphin de Viennois, comte du Dauphiné; l'un des douze Pairs d'Allemagne. — Voir VIENNE.

*Déclinaison*; — voir ci-dessus pages 255, 256.

DEDEN 1, 7, 46, 130, etc., « dedans »; — avec apocope de *s* étymologique; par contre, cf. ENS qui a la même étymologie.

DEFFENDANT 435, DEFFENDENT 358, dans la loc. *sor lour corpz deffendent,* dans leur défense personnelle; — homophonie de *en an.*

DEHAI 120, pour *dehait,* « male aventure, mauvaise chance ».

DEILAY 271, not. dial. pour *dela,* ou *delez* (v. c. m.) qui convient mieux pour le sens.

DELÉZ 54, 59, 544; à côté; — voir le précédent.

DELIS 17, « plaisir, agrément »; — subst. verbal de « delitier », fr. moderne « délecter ».

DEMANDERAIS 166, 1re pers. sing. fut. de « demander »; — avec paragoge de *s* analogique de la 2e pers. à la 1re.

DEMOINNE 549, 3e pers. sing. indic. prés. de « demener », manifester, témoigner (du chagrin, de la douleur).

DEMON 494, le démon personnifié, le Diable; — voir DIAUBLE.

DEMOURESSE 304, 1re pers. sing. subj. impf. de « demourer »; — pour *demouraisse* (cf. *alaisse, pourtaisse*); homophonie des sons *ai è.*

DENIER 238, 318; pour *deniers*; — *s* tombé pour la rime.

DENIX *(saint)* 481, dans la loc. *par le corps s. D.,* invocation amenée par la rime.

*Dentales* (consonnes *d t*); — voir aux art. *Apocope*, *Paragoge.*

DEPOURTER 148, abs.: faire plaisir; — s'applique dans notre ex., à l'œuvre de chair.

*Dérivation*; — voir ci-dessus pages 246 à 254.

DES 57, notation erronée pour « de, del, du ».

DESAMOUR 558, du genre fém.; — manque d'amour, refroidissement d'affection.

DESEMER 145, pour « decimer » (?), séparer, découper, trancher en plusieurs morceaux. — Sur ce passage, voir page 245.

DESEVRER 252, renforce le sens original de *sevrer* (v. c. m.).

DESPENDERAIT DESPENDRAIT 215, 222, 3e pers. sing. fut. de « despendre » au sens de son fréquentatif « despenser » nfr. « dépenser ». — Dans *despenderait*, l'épenthèse du troisième *e* est exigée par la mesure.

DESPERTIS, part. pas. masc. de *despertir;* voir PERTIR SEVRER; suj. sing. et rég. plur. 478, 485; suj. plur.. 326 en rime.

1. DESTROIT, adj., 433, serré de près, en danger.

2. DESTROIT, subst.; dans la loc. *estre en destroit,* 60, se trouver dans la nécessité de, être tenu d'un devoir strict.

DESTRUIRAIT 307, 1er pers. sing. futur de « destruire »; — avec le *t* paragogique de la 3e pers.

DEUS 196, « Dieu » (v. c. m.) — dans la loc. adv. *per Deus!* d'où la paragoge de *s* catégorique.

DEVER 394, « vers, auprès de »; — *s* étymologique tombé; cf. VER.

DIAUBLE, *annemis de Dieus,* 495; — not. dial. de « diable », par diphthongaison de *a* en *au* devant une labiale.

*Diérèse* (cas de) dans notre texte; voir ci-dessus page 254.

DIEU, rég. 486, 525, 531, 537, 538; et à tort en suj. 258, 271, 278, 545, comme aussi *Dieus* en rég. 495. — Employé en exclamation: *Dieu!* 501, *Deus* (v. c. m.).

*Diphthongues*: *ai ei è; au a; eu; ie iee; oi, ou; ui;* — voir pages 249-50.

1. DIS 121, 494, 1re pers. sing. indic. prés. de « dire »; — avec *s* paragogique de la 2e pers.

2. DIS 37, 483, subst. partic. masc. plur. de « dire ».

1. DOIE 142, 183, 314 (voir aux notes du texte; forme du subj. sing. 1re pers. de « devoir ».

2. DOIE 465, faute pour *doi,* 1re pers. sing. indic. prés. de « devoir ».

DOIS 60, pour *doit,* meilleur que le nfr. « doigt »; — graphie altérée pour la rime.

DOIT 253, 3e pers. sing. subj. prés. de « devoir »; — pour « doiet, nfr. doive ».

DOLLANT 81, 374, 410, 433, 457, etc, pl. suj. *dollans* 546; « dolent », chagriné, attristé. — Loc.: *faire dollant de quelqu'un,* 410, lui faire du mal, lui causer dommage.

DON 458, art. composé: *de le = del — deu — dou — don;* — voir NON ON.

DONNEOUR 560, « donateur donneur », épithète attachée au nom de Alexandre de Macédoine; voir ALIXANDRE.

DOS 57 rime, pour *dois;* — avec résolution de la diphth. *ói* en *ó*; fr. moderne « dais », proprement: siège élevé.

DRAPS 151, « vêtements ».

DUC — d'Autriche: Léopold de Habsbourg, voir LUPOL; — de Bavière: Rodolphe (v. c. m.); — de Lorraine, *duc loherain* 136, 147, Thiébaut (v. c. m.).

1. DUEL 237, « duel », bataille privée.

2. DUEL 466, « deuil » chagrin; — dér. *dollant* (v. c. m.).

E

-*e*, la voyelle; — ses diverses permutations dans notre texte: voir ci-dessus pages 247-8.

*e* médian retranché pour la mesure: *moinrait* 209, 216, 227; *vivrai* 183; *pourtrait* 228; *avrai avroit* 253, 291; *frais* 262: *froie* 317; *amandrait* 462; *ostrai* 524; et dans quelques autres fut. De même dans *emperour* 302, 546, corrigé de *empereour*, que par contre il faut restituer au lieu de *emperour* 536, 559. — Voir aux notes du texte.

-*e* final en syllabe féminine, est parfois redoublé: *compaigniee rapaigniee* 134, 135; — voir *-ie iee*.

-*e* final, étymologique à la 1re pers. sing. cond. (*seroie, perderoie*) et quelquefois subj. (*doie*), ne compte pas pour la mesure; — voir aux notes du texte.

-*e* épenth. au futur des verbes autres que de la 1re conjugaison, exigé par la mesure: *dessanderai* 190, *despenderait* 215, mais *despendrait* 222.

-*è*, résolution de la diphthongue -*ai*; — voir l'art. *Diphthongues.*

[Edouard], fils aîné du comte de Savoye, accompagne son père à la suite de l'empereur Henry VII, 74; — voir savoie.

-*ei*, diphthongue; -- pour son origine et son emploi, voir l'art. *Diphthongues.*

Eilles 95, « ailes »; — mutations de la diphth. *ai* en *ei*, et mouillure de la liquide.

Eites 540, 2e pers. pl. indic. prés. de *estre;* — la chute du premier *s* dans *estes* amène la diphthongaison de *e* en *ei;* voir esteit 2.

Empereour 12, 407, crasé en emperour, titre, 11, 302, 546, 559, « empereur »; mis à tort en sujet, 536, 544, au lieu de *emperere* 127, 259, 456, 457, 466, 493, 508, 521, 525.

Empoixonnei ; explicit, pour « empoisonné »; — *s* intervocal noté par *x*.

-*en*, voyelle nasale; — pour son origine et son emploi, voir l'art. *Voyelles nasales.*

-*en*, homophone avec *an* même à la rime: *combatent coment* dans la laisse IV qui assonne -*ant*.

Ens 37, « en »; — avec l'*s* paragogique des adverbes.

Enseigne 472, aussi ensigne 378, 385, enseigne et cri de guerre; — cri de Henry de Luxembourg: *Lucembourg!* 378; — de Baudouin, archevêque de Trêves: *Allemaigne!* 431, 435.

Ensemblez 548, « ensemble », tous à la fois; — paragoge de l'*s* caractéristique de la catégorie adverbiale.

-*ent* désin. verbale de la 3e personne plur., affecte parfois le nombre sing.: *repairent, perdent*, 369, 480; voir aux notes du texte. — Faut-il signaler ici autre chose qu'une négligence de copiste? et attribuer cette graphie à un souci exagéré de noter la prononciation de la consonne isolée? On peut rapprocher *pairte* 328, *couverte* 339 aux notes, *decroiste* 553 ibid., où l'*e* final ne doit pas compter par la mesure; et comme argument e contrario: *chier* 278 au lieu de *chiere*, *arier* 441 en regard de *arriere* 388, aux notes. — L'adjonction de la nasale serait une sorte d'anusvara, et *repairen perden* feraient pendant aux formes déjà relevées: *freren*, *orden*, *Templen* dans « Romania », I, 335; II, 245 et suiv.; — puis, le sentiment de cette valeur s'étant perdu, le *t* désinentiel de la 3e pers. plur. est tout naturellement venu s'adjoindre pour harmoniser ces formes verbales en *repairent perdent*, d'autant plus facilement que ces deux mots sont à la cesure, et qu'ainsi la désinence -*ent* ne compte pas pour la mesure. — Enfin l'assimilation, une fois assurée, de *perdent* à la 3e pers. plur. a entraîné l'accord du sujet *ilz* = il, Henry l'empereur; de sorte qu'il s'est produit une anacoluthe, tout le reste de la proposition étant au nombre singulier.

Envenimer 158; — part. pas. sing. masc. suj. *envenimez* 521; fém. *envenimée* 390; empoisonner, faire périr par le venin (poison); — voir velin.

ENVER 3, 116, 401, « envers » ; — apocope de *s* étymologique.

ENVOIXIÉZ 451, not. dial. de vfr. *envoisiés*, dans lequel *s* intervocal est remplacé par *x*.

*Epenthèse* (cas d') dans notre texte ; — voir ci-dessus pages 253-4.

ERRANT, dans la loc. *per errant* 366, restituée au lieu du ms. *prant;* — en hâte, en grande vitesse.

*-es* initial suivi d'une consonne, laisse tomber l'*s;* et l'*e* prosthétique privé d'appui passe au son *a: araioit agarder, acriait acrie*, et plusieurs autres.

ESCHIVER 244, 313, not. particulière pour *eschevir;* voir le suivant.

ESCHIVERAIT 221, pour « eschevirait » 3e pers. sing. fut de « eschevir » accomplir, achever. — Pour d'autres not. du même thème, voir *achevissiez achuissiez*.

ESCLARCIÉZ 445 rime, part. pas. masc. sing. sujet de « esclarcir ». — Pour la forme et le sens, voir le suivant.

ESCLARSIRAIT 207, 3e pers. sing. fut. de *esclarsir* « éclaircir », faire jour ; dans la loc. : *Au matinet quant il esclarsirait*, à la pointe du jour ; et cf. les loc. analogues : *Au matinet que jour fut aclersis* 324, *esclarciez* 445.

ESCUL 346, 437, « écu », bouclier ; — *l* paragogique dialectal.

ESPRIVIER (suj. et rég.) « épervier » ; l'oiseau pris absolument 115, 170, 255 ; — gorgé par Wallerand 94 ; — rompt ses liens et vole à la table des Douze Pairs 107, 108, 109 ; — vœux faits sur l'E. par chacun des Pairs, à l'imitation des « Vœux du Paon », 120 et ss., 137 et ss., 178 et ss., 203 et ss., 239, 244, 245, 247 et ss., 283 et ss., 295 et ss., 310 et ss., 323, 337, 455, titre et explicit.

ESSAUCIR 61, avec réduction de la diphth. *ie* en *i*, « essaucier » qui répond pour la forme à « exhausser », et pour le sens à « exalter ». — Ces trois verbes, dont chacun a revêtu une acception différente, se rapportent tous les trois à un dérivé de « altus ».

ESTANDAIR 249, « étendard » ; a le sens métaphorique de « point de mire, signe de ralliement » ; — apocope de la dentale finale ; cf. DAIR.

ESTANT (en) 55, location participiale de « ester », se tenir debout en pied.

1. ESTEIT 49, subst. « été » ; dans l'espèce, le mois de mai.

2. ESTEIT 82, 135, 2e pers. pl. ind. prés. de « estre » ; — avec l'accent reporté de la première syllabe à la seconde ; cf. ci-dessus page 257.

ESTORMIE 289, part. pas. fém. ; — loc. : *a bataille estormie* 139, en bataille rangée ; — le sens primitif est « violente, impétueuse ».

ESTOURRERAIT 126 (*ms.*: *estourait*)*;* 3e pers. sing. fut. de « estourrer estorer » maintenu dans le comp. « restorer ; nfr. restaurer » (cf. *Guerre de Metz*, Glossaire, s. v. *esture*). — Ce vers est difficile à traduire d'une manière précise.

ESTOUTIE 187, folie, sottise.

ESTRE 60, verbe subst. « être ». — Formes temporelles à relever : Indic. prés. sing. 1 : *suix* 41, 213, 241, 242 ; plur. 2 : *esteit* 82, 135 ; *estez* 200 ; *eites* 540. Imparf. plur. 3 : *yerent* 15. Parf. plur. 2 : *fuist* 148. Fut. sing. 1 : *serais* 305.

ESTROIS 62, rég. pl. de « estroit » serré, à l'étroit. — Voir DESTROIT.

ESVALLIS 21, forme faussée pour la rime, de *esvailliéz*, fr. « éveillé ».

ET 309, not. foncièrement populaire de la prép. *a* = *ai* (è) confondue par l'oreille avec la conjonction *et*. — Par contre, *et* conjonction se rencontre assez souvent notée *a* dans les chartes, et ici même 397, 407.

*-ét*, désin. de la 3e pers. sing. du parf. à la 1re conjugaison et du futur ; — provient de la réduction de la diphth. *ai* en *é: venrét* 301, *vouwét* 455.

*-eur eus*, lat. *-órem -ósum* substitué à la désin. locale *-our ous*. C'est une influ-

ence de la langue commune de France. — Voir l'art. *Diphthongues*.

Evesque 110, 115, 133, 143, 260, 275, 298, 308, 447, 451, 459; avesque, 292, « évêque ». Dans l'espèce, l'évêque de Liège. — Voir thiebault 1.

1. *-ey*, désin. représentant lat. *-átus -átum*, au part. pas. de la 1re conjugaison, et le suffixe *-átem* dans les noms de la 3e déclinaison; — abandonne volontiers la flexion casuelle, soit *s* en sujet, soit *t* en régime. Pour les exemples, voir ci-dessus pages 248, 255.

2. *-ey* désin. de nom de personne, *Hanrey* 1. et passim, est assimilée de *-ey* suffixe des noms de lieu en *-iacum;* — ne comporte pas l'adjonction du *s* caractéristique du cas sujet.

## F

*-f*, la consonne; — pour son traitement et sa valeur, voir les art. *Labiales*, *Paragoge*.

Faintis 41, cas sujet; — « qui use de feinte, menteur » — pour *feintis*.

Fallis 343, part. pas. masc. plur. suj. (en rime) de *faillir*; — « lâches ». — Le ms. donnera *sallis*, dont le sens ne convient pas.

Falrai 284, faulrai 186, 1re pers. sing. fut. de *falloir* au sens de « faillir » manquer.

Falroit 289, 3e pers. sing. condit. de « falloir » au sens de « faillir, manquer ».

Faulrai, var. de *falrai* (v. c. m.).

Fenixent, explicit; 3e pers. plur. indic. prés. de « fenir, finir »; — *s* intervocal noté par *x*.

Ferais 298, 1re pers. sing. fut. de *fere*, « faire »; — voir frais.

Ferriers 330, « fourriers »; — anc. *forriers*, dont l'*o* atone s'est amuï en *e;* — l'*s* final pèche contre la déclinaison.

Fil 125, au cas régime qui a été évincé dans le nfr. par le sujet *fils*, *filz* 482, 556. — Le fils de Henry de Luxembourg, Jean de L. roi de Bohême, 125.

Flamanne 176, adj.; fém. de *flamant* qui suit.

Flamant (Hanris li) 73, « flamand »; qualification de Henri comte de Flandres; — *le boin F.* 197, épithète appliquée à Guyon de Namur. — Au fém. *flamanne, la f. gent* 176, la nation de Flandres, les Flamands.

Flandre 135, 139; — *Guion de Namur, le cornoy de Fl.* 135; *l'un des hoirs de Fl.* 139.

*Flexion*. — a) *casuelle;* voir ci-dessus pages 255-6; — b) *temporelle;* voir ci-dessus pages 256-7.

Florance 488, « Florence », ville d'Italie; — assiégée par l'empereur Henry VII.

Forment 95, 333, adv. pour « fortment » nfr. « fortement », beaucoup.

Frais 262, 1re pers. sing. fut. de *fere* « faire »; avec crase de l'*e* thématique de *ferais* 298, exigée par la mesure, et la paragoge de l'*s* de la 2e personne.

Fransoy 140, (*s* final apocopé pour la rime), les Français, les gens de France; — en guerre avec les Flamands, 140.

Frawer 164, vfr.: « froer », briser, rompre en éclats; — avec *w* épenthétique, sur lequel voir ci-dessus page 252.

Froie 317, 1re pers. sing. condit. de *fere* « faire »; — avec crase de l'*e* du thème, exigée par la mesure.

Fuist 148, pour *fuis* ou *fuistes*, 2e pers. sing. ou plur. de « estre »; — dans l'une et l'autre attribution, la graphie *fuist* est erronée, qui ne convient qu'à la 3e pers. sing. du parf. et du subj. imparf. dont le texte donne plusieurs exemples. — L'interprétation *fuistes*, qui est préférable, suppose l'élision de la désinence devant la voyelle initiale du mot suivant: *fuist* (*es*) *aveuc lye;* et cf. *terrez* pour *terre* 35, 329.

## G

*-g*, la consonne; — pour son traitement et sa valeur, voir l'art. *Gutturales*.

*-g* en valeur de *g'* ou *j*: *bourgois-oy* 3, 38, 41; *songait songant* 8, 9.

Gainchis 498 rime, pour *gainchist* 3e pers. sing. parf. de *gainchir*, se détourner, se retourner ; — a remplacé le *w* d'origine par le *g* français.

Gaingne pain 228, expression métaphorique dans la bouche d'un soldat, qui désigne par là son épée ; spécialement : épée de tournois.

Garder 157, 317, var. guerder 351, et les composés et dérivés, *gardait* 199, *regardait* 198, *ariegarde* 317, etc. ; — remplacent le *w* dialectal par le *g* français.

Garirai 523, garist 278, 1re pers. sing. fut., et 3e pers. sing. subj. présent de *garir* « guérir, au sens de préserver » ; — ce mot n'a pas retenu le *w* initial, d'origine et de localité.

Gaulthier *de Monferrane* 79, Gauthier de Montferrat, l'un des douze Pairs d'Allemagne.

Genne 389, Gênes, ville d'Italie ; — où Henry de Luxembourg se rendit après la prise de Brescia, et d'où il partit par mer pour Rome 389. 391 ; — où la reine Marguerite, sa femme, mourut par le poison, 390.

Gent 176, 185, 216, 270, 294, 300, 375, 400 ; plur. *g ns* 129, 255, et à tort *gent* 356 rime ; — troupe, assemblée, suite ; *la gent menue* 192, 384, les troupes de pied, par opposition aux aux chevaliers ; — race, nation : *les gens sarazines* 129, *la flamanne gent* 176, *l'allemaigne gent* 294.

Ges 108, liens, attaches ; — diphth. réduite de *giez giets*.

Giete 119, subst. verbal de « jeter », dial. *giter* (voir le suivant) ; propr. action de décocher un trait ; au fig. : loc. *chescun de giete*, chacun à son tour.

Gitait 498, 3e pers. sing. parf. de *giter* not. dial. de « geter jeter » ; — amuïssement de *e* atone en *i*.

Gorge d'un oiseau (épervier), se dit par métonymie de ce qui entre dans la gorge, l'aliment qu'on lui donne. — Loc. : *faire gorge* à l'épervier, équivaut à « donner bonne gorge », repaître généreusement l'oiseau (Littré) ; dans l'espèce, avec les ailes d'un plouvier, 94, 95.

Greif, dans la loc *mal greif ces annemis* 347, 349, « malgré, en dépit de » ; — not. dial. de *gré*, avec paragoge de *f* (peut-être par analogie de sens et de forme avec *grief*) — Voir ci-dessus page 253.

Gris 39, fourrure de couleur grise.

Gronnais (*Ph. le*) 42, nom d'un *grant bourgoy* de Metz qui reçut Henry de Luxembourg. — Forme populaire du nom de la famille paraigienne, *Gournaix* ou *de Gournay* ; sur laquelle voir ci-dessus pages 240-1.

Guelfes 343, nom du parti opposé à celui de l'Empereur.

Guerder 351, var. locale de *garder* (v. c. m.).

Guernis 333, part. pas. masc. sing. suj. de « garnir », dial. *guernir*, munir, approvisionner. — Contrairement au génie du dialecte messin, a échangé le *w* initial contre le *gu* français.

Guerpirai—rons 526, 532, 1re pers. sing. et plur. fut. de *guerpir*, « chasser, faire partir » ; — a abandonné le *w* d'origine pour le *gu* français.

Guerre des Flamands contre les François 140, et voir la note à ce vers.

Guersons 446, « garçons », valets d'armée, goujats ; — mutation de l'*a* en *e* devant *r*.

Guillame *de Lyon*, Guillaume, redresse l'empereur tombé en pâmoison, 467 ; — porte son enseigne, 472.

Guion *de Namur* 134, 461 ; au suj. *Guis* 73, 168, 336 ; comte de Namur, l'un des douze Pairs d'Allemagne 73 ; *le courtoy* 134 ; *le cornoy de Flandre* 135 ; *le boin Flamant* 197 ; *a la chiere hardie* 278 ; — époux de la fille du duc de Lorraine 136, 147 ; — son vœu à l'épervier 155-167 ; — ses exploits sous les murs de Brescia 336-349 ; — ses fonctions à la table du Roi 351 ; —

sa mort par le poison 351-352; — lamentations de Henry VII sur son trépas 461-465.

*Gutturales* (consonnes *c g*); — voir ci-dessus page 251.

H

-*h*, la consonne; — pour son traitement et sa valeur, voir l'art. *Sifflantes-aspirées*, *Diérèse*.

HA! 558 interjection de douleur.

HAHY! 459, doit être corrigé en HAI! AI! 553, 555, « hélas! »

HAI! AI! 553, 555, « hélas »! — Voir HAHY.

HAIRDIE, fém. de « hardi »; — diphthongaison de *a* en *ai*, parfois réduit en *e*: *herdement herdis*.

1. HANRI -Y, suj. -*ris*; (fautes contre la déclinaison; sujet: *Hanrey* 1, 86, 478; — régime: *Hanris* 214, 222, 235, 404); — Henry de Luxembourg, comte de Luxembourg, roi des Romains, empereur d'Allemagne; — frère de *Baudouin*, archevêque de Trêves, de *Wallerant*; — époux de *Marguerite* de Brabant; — père de *Jean*, roi de Bohême; — son vœu à l'épervier 257-274; — personnage principal du poëme, passim. — Voir CONTE EMPEREOUR ROY.

2. HANRI *le Flamant*, alias *de Namur* (décl.: suj. *Hanris* 73, 383, et à tort *Hanrey* 468, -*ry* 518, 540, 549; — rég. *Hanrey* 279, -*ry* 515, et à tort *Hanris* 175), Henry, comte de Flandres; — l'un des douze Pairs d'Allemagne 73; — son vœu à l'épervier 179-195.

HAUTOUR, comparatif de « haut », employé absolument: très-haut, très-élevé; — *on palais hautour de Mielant* 46.

HERDEMENT 237, 380, 460, 462, 482, hardiesse, vaillance; — *a* commué en *e* devant *r*.

HERDIS 358, 410; sing. masc. sujet et plur.; « hardi -s ». — Voir HAIRDIE.

HERPENT *de terre* 182, « arpent »; — *h* adventice; — *a* commué en *e* devant *r*.

HEUS 559, not. dial. de *hui* (v. c. m.); — avec paragoge de l'*s* adverbial.

HEÜSCÉZ 557, « eussiez », 2$^{e}$ pers. plur. subj. imparfait de « avoir ».

HOM HOMS 220, 224, formes du cas sujet de « homme »; — voir ONS.

HONNORÉS -z; voir le suivant.

HONORIS 30, part. pas. masc. sg. prédicat; forme fictive, exigée par la rime, au lieu de *honnoréz -s honorez*, 6, 322, 333, 350.

HOSTELT 317, OSTEZ 513, une faute du copiste pour *host* mieux *ost*; — voir OS.

HUCHANT 50, « siffleur »; épithète donnée au *malvis*.

HUI 255, 379, 450, 551; adv. de temps, maintenu dans le comp. « aujourd'hui »; — a pour var. dialectale *heus* (v. c. m.).

I

-*i*, la voyelle; — ses diverses permutations dans notre texte: voir ci-dessus pages 246-51, passim.

IAULX -z 119, 411, *yaulx* 470, pron. 3$^{e}$ pers. plur. « eux »; — le même que *aulx* (v. c. m.).

-*ie*, diphthongue; — pour son régime et son traitement, voir l'art. *Diphthongues*.

-*ie*, désin. du part. pas. fém. des verbes de la 1$^{re}$ conjugaison réduite de -*iée*: *jugie* 193, *gaingnie* 195.

-*iee*, désin. du part. pas. fém. des verbes de la 1$^{re}$ conjugaison doit se réduire en -*ie* pour la rime: *compaigniee* 184, *rapaignee* 185.

IL, pron. 3$^{e}$ pers. masc. sing. — Pl. suj. *ilz* 326 et passim; c'est la syntaxe moderne; — rég. *aulx*, *iaulx* (v. c. m.).

-*in*, résonnance nasale, l'une des caractéristiques du dialecte messin; — pour son régime et sa valeur, voir l'art. *Epenthèse*, *Voyelles nasales*.

ISSIXENT 189, 3$^{e}$ pers. pl. subj. imparf. de *issir*, « sortir », faire une sortie hors des murs; — le 2$^{e}$ *s* intervocal (cf. *venissent* 506) noté *x*.

ITELT 157, « tel »; loc.: *en itelt point*, de telle façon; — le *t* final est adventice.

J

-*j*, la consonne ; — pour son traitement et sa valeur, voir l'art. *Sifflantes*.

JACOPINS 469, 492 en suj., 506 ; — « Jacobins », Frères Prêcheurs de l'ordre de Saint-Dominique ; — ainsi nommés de leur premier couvent établi rue Saint-Jacques, à Paris.

1. JEHAN, fils de Henry de Luxembourg ; roi de Bohême, 32, 125, et comte de Luxembourg ; — connu historiquement sous le nom de « Jean l'Aveugle » ; — voir BAHEIGNE.

2. [JEHAN], IIe du nom, comte du Dauphiné, dit *Dauphin de Vienne* 77 ; — voir VIENNE.

3. JEHAN, *chivallier de Bair* 309, 310 ; voir la note à ce vers ; — son vœu à l'épervier 312-320.

4. JEHAN *de Fonte* 473, commande l'arrière-garde. — Voir la note à ce vers.

JHERUSALEM 130, « Jérusalem ». — Thiébaut de Bar, évêque de Liége, prête à l'empereur Henry VII le projet de conquérir la Terre:Sainte et d'établir un patriarche à Jérusalem. — Voir SARRAZINES (*gens*).

JHESU CRIS 61, 497, 511, au lieu de *Crist* 526, 558. — « Jésus-Christ » — *La chair de J. C. ait deden le pain mis*, 497, la consécration de l'hostie. — Voir CORPZ PAIN SACREMENT.

JOŸSANT 49, « gracieux, gai » ; — pour la forme répond au fr. « jouissant » ; — *s* intervocal dur.

JUDAS, *fel que Jhesu Crist trahait*, 511.

JURONT 356, 3e pers. pl. parfait de « jurer » ; — sur la désin. voir *-ont*.

L

-*l*, la consonne ; pour son traitement et sa valeur, voir les art. *Epenthèse*, *Liquides*, *Paragoge*.

1. LA 24, 196, art. fém. sing. rég. employé abusivement au lieu du sujet *li*.

2. LA 199, forme particulière et unique de *le*, art. ; voir ci-dessus page 255.

*Labiales* (consonnes *b*, *p*, *f*, *v*, *w*) ; — voir ci-dessus pages 251-2.

LAIRAIT 120, 3e pers. sing. futur de « laissier » — avec crase de *laisserait* en *lairrait*, *lairait* ; — ou mieux de « laier », très fréquent avec le même sens dans les chartes de Metz.

LAIT 258, 3e pers. sing. subj. prés. de *laissier* ou plutôt de *laier* ; — voir LAIRAIT.

LASSUS 96, pour *la sus*, « là haut », en haut.

LE 195, 201, art. en suj. masc. sing.

LEANT 342, pour « leans », en dedans, du dedans : *ciaulx de leant*, les assiégés.

1. LI, art. masc. sujet employé en rég. 149, 220, 235, 280 ; — voir LE.

2. LI 131, art. féminin suj., unique exemple de cette bonne forme dialectale en cet emploi ; — voir LA 1.

3. LI, passim, 3e pers. masc. sing. rég. « lui » ; — une fois *lis* (v. c. m.) ; — fém. *lye* (v. c. m.).

LIEGAL 395, « légat » qui couronna l'empereur ; voir la note à ce vers ; — *l* final paragogique.

LIEGE 72, 261, 392, principauté ecclésiastique dans les Pays-Bas. — *Li sire, l'evesque de L.* 72, Thiébaut de Bar ; voir THIEBAULT 1.

*Liquides* (consonnes *l*, *r*, *m*, *n*) ; — voir ci-dessus pages 248, 252-3.

LIS 506, pour *li*, pronom, « lui » ; — *s* voulu par la rime.

LIVRIERS, LIVRIEZ 14, 17, 18, « lévriers », avec amuïssement du premier *e* en *i*. — Leur description 15, 16 ; le songe du roi des Romains Henri à leur sujet 18-21 et cf. la note au vers 14.

LOHERAIN 136, 146, 147, « lorrain » — l'*h* n'a plus ici de valeur phonique à cette époque, et l'*e* se joignant à *o* pour en augmenter l'intensité, *Loherain* ne compte plus que pour deux syllabes ; cf. *auerai* = *avrai*, *aurai*. — *Le duc Loherain*, *ibid.* Thiébaut II, beau-père de Guyon de Namur ; — sa fille Marguerite, femme dudit Guyon ; voir ci-dessus page 243, note 3.

LOMBARDIE 277, région au nord de l'Italie.

LOMBAIRDT (*le*) 44, avec diphthong. de la voyelle (cf. *Lombardie*, *Lombars*) et la paragoge du *t*; — le pays lombard, la Lombardie; conquis par Henry de Luxembourg; — voir MIELANT.

LOMBARS 200, 209, 232, « Lombards », habitants et soldats de Lombardie.

LOR 23, adv. « lors, alors »; — avec apocope de l'*s* adverbial.

LORRIER 118, « laurier », arbre.

LOUR, adjectif et pronom, « leur, eux », 2 et passim; — francisé une seule fois: *leur* 507; — reçoit l'*s* analogique: *lours* 65.

LOWER 150, 308, « louer »; — sur *w* épenthétique, voir ci-dessus pages 252, 254.

LUCEMBOURG LUCENBOURG LUCZEMBOURG, « Luxembourg ». — Terre, ville et château, 5, 230, 553. — Comté, 52, explicit. — Cri de guerre du comte, 375. — Dynastie de L.: comte, *Henry*; — comtesses, *Béatrice*, mère du comte; *Marguerite de Brabant*, sa femme; — autres membres de cette maison: frères du comte: *Baudouin*, archevêque de Trèves; *Wallerand;* — fils du comte: *Jean*, roi de Bohême. — Voir HANRI 1., et chacun des autres noms cités.

LUPOL, en vocatif 281, et en suj. LUPOS, *li riche duc d'Osteriche la grant,* 75; — Léopold I^er^, duc d'Autriche, de la maison de Habsbourg; — l'un des douze Pairs d'Allemagne 75; — son vœu à l'épervier 284-291; — garde la chambre de l'Empereur à Rome, 398.

LYE 148, pron. 3^e^ pers. fém. rég. sg.; — au lieu de *lei*, cf. ci-dessus page 256.

## M

-*m*, la consonne; — pour son traitement et sa valeur, voir l'art. *Liquides*.

1. MAI 390, pour « mais » adv.; — apocope non motivée du *s* final; — cf. son composé *jamaix* 543, *jamès* 232.

2. MAY 49, le mois de mai *qu'esteit fut joÿsant*.

MAIBRE 47 (chûte du *r* médian, et diphth. de la voyelle), et la forme normale MARBRE 387, le palais de *maibre* à Milan, la tour de *marbre* à Brescia.

MAIN 421, adjectif numéral, « maint »; — apocope du *t*, conservé dans plur. *maintz* 416, et tombé régulièrement dans *mains* 444.

MAINCHE 339, not. dial. de « manche ».

MAINGIER 234; fut. sg. 1: *maingerai* 160; — not. dial. de « mangier, nfr. manger ».

MAINRAIT 209, 216, 227, 3^e^ pers. sing. futur de « mener »; — la chûte de l'*e* thématique de *menerait* (fr. « mènera ») a amené la forme crasée *menrait* et son homophone dialectal *mainrait.*

MALVIS 50, « mauvis »; — avec résolution de *u* en *l*.

MANDÉZ 65, forme crasée pour « *mandaist*, fr. mandast », subj. imparf. sg. 3 de « mander ».

1. [MARGUERITE], fille du duc Jean de Brabant, épouse de Henry de Luxembourg, 23; — couronnée à Aix-la-Chapelle 30; — morte par le poison à Gênes 390. — Pour d'autres épisodes, voir aux mots DAMME MOILLIER ROŸNE.

2. [MARGUERITE], fille du duc de Lorraine, Thiébaut II; femme de Guyon de Namur, 136 (voir la note à ce vers), 147; — voir ci-dessus page 243, note 3.

MARIE (*Saincte*) 429, la sainte Vierge, implorée par l'archevêque de Trèves désarmé de son épée. — Voir NOSTRE DAMME.

MAVAIS 343, « mauvais »; — avec réduction de la diphth. en *a*.

MEILLEUR 551; plur. rég. *meilleurs* 70, et mieux *meillours* 56; suj. sg. *muedre* 463, 464.

MEIR (ms. *meire*) *sallée* 271, 389, not. dial. de MER 316 (rime).

MELINOT 199; — le capitaine qui gardait M., Guido della Torre ou Théodore de Montferrat. — Voir CAPITAIN et la note au vers 199.

MENOUR 548, « mineurs »; pl. suj. du mot

dont le sing. est « moindre ; — *li grant et li menour*, les grands et les petits, les plus grands et ies moindres.

MENUS 360, 408, forme adverbiale avec l'*s* catégorique, dans la loc. : *et menus et souvent*, « fréquemment ».

MERTIAULZ 437, not. dial. du fr. « marteaux », dont la pure adaptation messine serait « merteis ».

MES -z 204, adj. poss., masc. sing. suj. ; — voir les ex. à CORPS.

MESCHIET 112, pour *meschief*, « mésaventure, dommage » ; — la substitution du *t* à *f* final indique que la consonne étymologique ne se faisait plus entendre depuis longtemps.

*Métathèse* (cas de) dans notre texte ; - voir ci-dessus page 254.

*Métrique* du Poëme (observations sur la) ; — voir page 239 et les notes au texte.

MEY adj., dans le comp. *en mey* 190, 249 ; — not. dial. de « mi », *permy* 426, 436, 454.

MEZ ; — voir MES.

MIELANT, 46, *la cité signoris*, 51, 90, 201, 206, 321, 328 ; « Milan », capitale du pays lombard ; — entrée et séjour de Henry de Luxembourg dans M., 46 et ss., 51 et ss., 201, 206, 321 et ss. — Le capitaine qui tenait M. avant l'entrée du Roi des Romains, 70 et ss., voir MELINOT. — Départ de Milan pour le siége de Brescia, 328. — Le *t* final de *Mielant* est inorganique.

MOILLIER 6, 22, 30, 54, 59, femme épousée ; — dans l'espèce, la femme de Henry de Luxembourg ; voir DAMME MARGUERITE 1. ROŸNE.

MOINNE 393, 3e pers. sing. indic. prés. de « mener ».

MONFERRANE, Montferrat, seigneurie en Lombardie ; — seigneur : *Gaulthier* (v. c. m.).

MORCIAUL 351, « morceau », mets ; — en pur dialecte, on aurait *morsel*, *morcei*.

MOSTIER 491, MOUSTIER 25, « moûtier » ; — proprement « monastère », puis « église cathédrale », sens retenu dans notre dialecte qui ne donne à la cathédrale de Metz d'autre nom que celui de « motin ».

MOY 49, 142 dans la loc. *des moy* « mois » ; — avec apocope de *s* thématique.

MUEDRE 463, 464 ; cas sujet de « meilleur », employé à tort en rég. 559 ; — voir MEILLEUR.

MUELZ MUEZ 84, 85, « mieux » ; — loc. *les muelz* les meilleurs.

MURELLE 357, « muraille » ; — avec réduction de la diphth. *ai* en *e* ; cf. *batellez*.

N

-*n*, la consonne ; — pour son traitement et sa valeur, voir l'art. *Epenthèse*, *Liquides*, *Voyelles nasales*.

NAMUR 73, 134, 168, 175, 279, 336, 337, 383, 461, 515, 518, 540, 549, ville et comté aux Pays-Bas. — Comte : *Guyon*, *Hanry* 2. (v. c. m.).

*Nasales* (consonnes *m n*) ; — voir ci-dessus pages 248, 250-1, et l'art. *Voyelles nasales*.

NOANT 271 ; adv. de négation « néant », cf. *niant* 355, 399 ; — vfr. *noiant* ; — avec réduction de la diphth. *oi* en *o*.

NON 246, 531, adv. de négation ; — pour *ne le*, contracté successivement en *nel neu*, dial. *nou non* ; cf. *don on*.

NOSTRE DAMME, la Sainte Vierge. — Le *jour de N. D. que li jour fut chaudis* 489, et voir la note à ce vers, *le jour d'une N. D.* ; explicit ; — la fête de l'Assomption, 15 août 1313. — Cette dernière citation pourrait faire croire que la mort de l'Empereur arriva le 15 août même, au lieu du 24 août, qui est la date réelle.

NOZ 486, 555, adj. poss. masc. et fém. sing. suj., « nostre, nôtre » ; — voir *voz*.

NUIT 453, « nu » ; — diphthongaison dial. de *u* en *ui*.

O

-*o*, la voyelle ; — ses diverses permutations dans notre texte : voir ci-dessus page 248.

O 191, 290, 344, lat. *apud ;* — var. *ov, a ;* dér. *avec aveuc* (v. c. m.), — « avec ».

-*oi*, diphthongue ; — pour son origine et son traitement, voir l'art. *Diphthongues.*

-*oin*, voyelle nasale ; — pour son origine et son traitement, voir *Voyelles nasales.*

OIR 274, not. dial. de OR 467, 486, par la diphthongaison de la voyelle.

OIXIAUS 173, « oiseaux » ; — *x* intervocal au lieu de *s* ; — désin. *au*, au lieu de *el ei* messin : *oixels, oxeis.*

1. OLT 17, 21, 22..., 168, 218..., 374, 425, 433, 434, etc., 3e pers. sing. parf. de « avoir » ; — l'épenthèse de *l* est due à la réversion de l'*u* de *out* (v. c. m.).

2. OLT 249, 3e pers. sing. parf. de « oïr » ; — pour *ot* (v. c. m.) ; — épenthèse de *l* sous l'influence de *olt* 1.

-*on*, voyelle nasale, particulière au dialecte ; — pour son origine et sa valeur, voir *Voyelles nasales.*

ON, titre, 484, art. composé, est un succédané de *au*, qui représente le fr. *eu* = *el* = *en le.*

ONS, forme sujet dont le rég. est « ome homme » (v. c. m.) ; — maintenu dans le composé *proudons* 540.

-*ont*, désin. de la 3e pers. plur., assimilée à la 1re, présente cette particularité d'appartenir pour la forme au présent, et pour le sens au parfait : *vowont*, titre ; *juront* 356. — Voir ci-dessus page 257.

ORSIENS 402, 413, 415, 430 ; — sing. *Orsien* 425 ; — partisans de la faction des Orsini (Ursins) ou guelfe, opposée à celle des Gibelins ou de l'Empire (Colonna).

OS 333, « armée, troupe » ; — au rég. *ost*, plur. *ostez* 513, et moins bien *host* (par une fausse étymologie rapportée à lat. *hostis*) ; — probablement écrit *hoste* en l'original de notre texte, et bizarrement défiguré en *hostelt* (v. c. m.).

OSTERICHE *la grant*, Autriche (Oesterreich), duché en Allemagne. — Duc : Léopold Ier de Habsbourg ; voir LUPOL.

OSTEZ 513, avec *e* en surnombre, mieux *ostz oz ;* — voir HOSTELT OS.

OSTRAI 524, 1re pers. sing. fut. de *oster*, « ôter, enlever » ; — pour *osterai* ; ne compte que pour deux syllabes, à cause de la mesure du vers.

OT 97, 217, 3e pers. sing. parf. de « oïr » ouïr ; — aussi et à tort *olt* 2 (v. c. m.).

-*ou*, diphthongue ; — pour son origine et son emploi, voir *Diphthongues.*

OUL 312, « ou » ; — avec *l* paragogique, *oul* ne paraissant pas ici être contracté de *ou le.*

OUT 403, 3e pers. sing. suj. parf. de « avoir » ; — var. *ot, olt* (v. c. m.) par réversion de l'*u* de *out* en *l.*

OUTRAJEUS 219, qui fait outrage, insolent ; — relevé à cause de la désin. *eu* pour *ou*, cf. *courajeus* et *coraijoux.*

OV 149, primitif de « avec » ; — *ov* provenant de *apud*, se réduit en *o*, *a* (v. c. m.), d'où, avec un suffixe nouveau, *avec* passim, remplacé par *avecques* pour la mesure.

OŸR 163, part. pas. neutre de OÏR ; — l'*r* provient d'une confusion avec l'infinitif.

1. OŸS 117, 1re pers. sing. parf. de « oïr ouïr » ; — avec paragoge de *s* de la 2e pers.

2. OŸS 491, rime ; faute pour *oÿ* part. pas. neutre de « oïr ».

OYT 150, indic. prés., 3e pers. sing. de « oïr ».

P

-*p*, la consonne ; — pour son traitement et sa valeur, voir l'art. *Labiales.*

PAIN 497, abs. : le pain de vie, l'hostie consacrée.

PALAIS *hautour de maibre bis*, 47, PALLAIS -X 103, 106, 321, à Milan ; — le château ou citadelle.

PANCER, et var. *panser penser pensser*. — — Infin.-subst.: *pancer* 100; — partic. prés. plur.: *penssans* 492; — partic. pas.-subst. sg. et plur.: *pancée -z* 100, 102; — parf. sing. 3: *pansait* 100, 115, *pensait* 104. — Sous plusieurs de ses flexions temporelles et de ses dérivés, ce mot a fourni à l'auteur la matière d'un jeu d'esprit, en façon de tautologie, par la répétition du même thème verbal avec des suffixes différents: *pancer pancéez pansait pancée pencis pensait*, aux vers 100, 102, 103, 104.

PANSAIT 100, 115, *pensait* 104, 3e pers. sing. parf. de « penser »; voir PANCER.

*Paragoge* (cas de) dans notre texte; — voir ci-dessus page 253.

PARTIS 20, part. pas. masc. sg. prédicat de « partir », au sens primordial de « séparer, enlever ».

PAWONCEL 118, « paonneau, jeune paon »; mais c'est plutôt un simple diminutif hypocoristique. Il s'agit ici de la légende fabuleuse du Paon, sur lequel des vœux furent prononcés par les seigneurs de la cour du roi Porrus (v. c. m.).

PEIRS 13 (ms. *peires*), « pairs », avec mutation locale de *ai* en *ei*. — Les douze Pairs d'Allemaigne, énumérés 71 et ss.; voir sur chacun de ces personnages les notes historiques de Wolfram, et leur article respectif au Glossaire.

PENCIS 103, masc. sing. suj. de « pensif ». — Voir sous PANCER.

PER, prép. « par »: — est écrit en toutes lettres au ms. 31, 189, 200; — et de même le verbe *pertirait* 229.

PERDEROIE 291, pour *perdroie*: — avec *e* en surnombre. — Voir les notes au texte.

PERSOIÉZ 341, pour *pessoyé*, *peçoyé*, mis en pièces, brisé; — *z*, faute de déclinaison; *r* adventice sans doute sous l'influence de « percer », ou provient peut-être de la dissimilation de *ss* en *rs*.

PERTIR 252, quitter: faire *pertir et desevrer don tournoy;* voir SEVRER.

1. PERTIRAIT (me) 194, 1re pers. sing. fut. de *partir (se)*, « partir de, quitter »; — avec *t* paragogique, substitué à *s* analogique.

2. PERTIRAIT 229, 3e pers. sing. fut. de *partir (se)*; — voir les deux mots précédents.

PIOUR 65, forme régime de « pire », employée à tort en sujet.

PIZE 561, Pise, ville d'Italie, où fut enseveli l'empereur Henry VII.

PLEVIER 95, « pluvier plouvier », oiseau de l'ordre des échassiers; — par amuïssement de *u* en *e*. — Avec les ailes de cet oiseau, Wallerand *fait gorge* à son épervier, 94, 95; voir GORGE.

PLOURENT 548, 3e pers. pl indic. prés. de *plorer* « pleurer ».

PORRUS 117, Porus, roi de l'Inde, adversaire d'Alexandre; — personnage principal de la Chanson, annexée à la *Geste d'Alexandre* et intitulée les *Vœux du Paon;* pour plus de détails, voir ci-dessus pages 240-6.

POURTAISSE 552, au lieu de *pourtaist* « portât », 3e pers. sing. subj. imparf. de « pourter ».

POURTIS 334, « palissades, pieux »; ou plutôt, à cause du rapprochement formal avec « portique », vfr. *portice postic,* petite porte, guichet; cf. cet exemple: les cleis des portes et des *poustis* (1327, *Histoire de Metz*, IV, 41), et plusieurs autres rapportés dans le Dictionnaire de Godefroy.

POURTRAIT 228, au lieu de *pourterait* (retranchement de *e* pour la mesure), 3e pers. sing. fut. de « pourter porter »

POUSTERNEZ 334, « poternes »; — *o* en position, assourdi en *ou*.

PRANT ou PIANT 366 ms.; leçon inadmissible, faussant le sens et la mesure; corrigée en *per errant*.

PRESCHEUR, à l'explicit; frère prêcheur, moine de l'ordre de St-Dominique (voir JACOPINS); — forme de langue française substituée au messin *proichour*.

PREUD et PROUD *homme* 202, autre forme

en suj. *proudons* 540, « prudhomme », au sens originel de « brave, valeureux » ; — plur. rég. *proudomez* 516, « personnes honorables » ; — alternance des diphth. *eu ou*.

PREUS 358, et la not. dial. *prous proulz* 146, 336, et en composition dans *preudhomme proudons* (v. c. m.); — « brave, vaillant ».

PROMÈS-z 225, 248, 257..., 315, avec *s* paragogique; et aussi la forme normale PROMET 122, 186, 204; 1[re] pers. sing. indic. prés. de « promettre ».

PROUD *homme* — *omez* — *ons*; — voir PREUD*homme*.

PROULZ, le même que *prous* (v. c. m.), avec épenthèse indûe de *l*.

PROUS 336; not. dial. de *preus* (v. c. m.).

Q

QUE 22, pronom conjonctif féminin; fr. moderne « qui ».

QUEILLE 558; not. dial. de « quelle ».

R

-*r*, la consonne; — pour son traitement et sa valeur, voir l'art. *Apocope, Liquides, Paragoge*.

RAPAIGNIEE 285; mot inconnu aux lexiques; le vocable le plus rapproché par la forme est *repesner* au sens de « ruer, regimber » (Godefroy) qui ne convient pas ici. — Notre dialecte pourrait admettre une forme explicite telle que *respanie?* Ce mot rime en -*ie*; le second *e* est donc paragogique.

RECOILLIS 36, au sens de « accueilli ».

REGNIER *de Brabant* 79, Renier, l'un des douze Pairs d'Allemagne; voir la note à ce vers.

REGRATAIT 458, 3[e] pers. sing. du parf. de *regreter* « regretter », faire une lamentation funèbre; — *e* prétonique devenu dial. *a*.

RICHE 123, 205, épithète de style, accolée au nom de l'empereur Henry VII: *le riche roy*.

ROBERT 288, 477, ROUBERT 399, 475 *li fort roy*; — Robert de la maison d'Anjou, dit *le Sage, le Bon,* roi de Naples est donné ici comme roi de Sicile (*Sexille*) 400, qui appartenait alors à Frédéric II de la maison d'Aragon. — Lutte de Robert contre l'empereur Henry VII à Rome, 399 et suiv.

[RODOLPHE] duc de Bavière, l'un des douze Pairs d'Allemagne; — voir BAWIERE DUC.

ROEALME 33, not. personnelle pour « royaumes ».

ROME 35, 205, 403, 406 *la grant*, ROMME, titre, 287 *la cité signorie,* 301 *la fort citeit* 391, 478; Rome, en Italie. — Voyage de l'empereur à R., titre, explicit. — Ville et territoire 35, 287, 301. — Indications topographiques: *Champe de Flour,* place où se livrèrent plusieurs combats. — *Sainct Jehan* de Latran, basilique, où Henry VII fut sacré empereur. — *Timpre,* Tibre, fleuve; l'entrée des ponts au pouvoir de Robert de Sicile 401. — Voir à chacun de ces mots.

ROY *d'Allemaigne,* et absolument *Roy* 29, 34, 43 et passim; — *a*) le Roi des Romains, Henry, comte de Luxembourg, puis empereur Henry VII; voir CONTE EMPEREOUR HANRI 1. SIRE; — *b*) éventuel, le duc de Bavière, 305; voir BAWIERE DUC RODOLPHE.

ROŸNE 68, 196, 390; « reine »; Marguerite de Brabant, femme de Henry VII; — morte par le poison à Gênes, 390. Voir DAMME MARGUERITE MOILLIER.

ROYSIGNOULT 50, not. individuelle de « rossignol ».

RUWE 452, not. dial. de « rue », par l'épenthèse de *w* intervocal.

S

-*s*, la consonne; — pour son traitement et sa valeur, voir l'art. *Déclinaison, Flexion casuelle, Paragoge, Sifflantes* et cf. l'art. suivant.

-*s* final étymologique, apocopé: *deden* 1, 7, 46, 130, etc.; *ver* et ses comp. *dever*.

*enver* 3, 116, 140, 338, 394, 401; *sen* 111; *moin* 114; *lor* 413.

*s* employé abusivement au lieu de *c* devant *e i*: *si*, *sandel;* et de *ç ce* devant *a*: *sallez*. — Voir à chacun de ces mots.

1. SA 6 et passim, adj. possessif fém.; — devant une voyelle, tantôt s'élide en *s'*: *s'espée*; et tantôt se fait remplacer par *son* comme dans la langue moderne; — sur quoi, voir ci-dessus page 256 et note 2.

2. SA 41, 167, 312, « sais », 1[re] pers. sg. prés. de « savoir »; plus anciennement et régulièrement *sai;* — avec la résolution de la diphth. *ai* en *a*.

3. SA 230, adv., pour « çà »; — *ç* remplacé par *s*.

SACREMENT 496, abs.: le Saint Sacrement de l'autel, la consécration du *pain*. (v. c. m.)

1. SAI 341, « sa »; — exemple unique de la diphthongue de cette enclitique. — Voir SA 1.

2. SAI 530, 1[re] pers. sing. ind. prés. de « savoir ». — Voir SA 2.

SAINCT JEHAN 394, la basilique Saint-Jean de Latran à Rome, où Henry de Luxembourg fut sacré empereur.

SAIXIS 29, 502 rime, part. passé masc. sing. suj. et rég.; — fém. *saixie* 401; « saisi-e »; — *s* intervocal noté *x*.

SALLÉZ 508, 2[e] pers. pl. impér. de « celer », cacher; — permutation dial. de *e* en *a*, qui amène celle du *c* initial en *s*.

SAMIS 15, 339, 500; avec *s* final voulu par la rime; — « samit », étoffe de soie noire, tissée à six fils, ἑξάμετος.

SANDEL 15, variante orthographique de « cendal » étoffe de soie.

SANIS (*les mons de*) 44, le mont Cenis entre la Savoye et le Piémont; — traversé par Henry de Luxembourg se rendant en Italie. — Mutation dial. de *e* en *a*, qui entraîne celle du *c* initial en *s*.

SARAZINES (*gens*) 129, les Sarrazins, Musulmans maîtres de Jérusalem. — Ce passage fait allusion à un projet de croisade qu'aurait exécuté Henry VII après son couronnement à Rome; il en est question encore aux vers 270, 271.

SAVOIE 43, 74, « Savoye », comté; — traversée par Henry de Luxembourg se rendant en Italie. — Montagnes de S., les Alpes, et en particulier le mont Cenis (*Sanis*) 44. — Comte de S., Amédée IV ou V, dit *le Grand;* l'un des douze Pairs d'Allemagne, accompagne Henry avec ses deux fils (Edouard et Aymon), 74; — son vœu à l'épervier 248-253.

SE 49, pour « ce » pronom démonstratif du genre neutre.

SEANT 53, 71, pour *seans*, part. prés. masc. plur. rég. de *seoir* (v. c. m.). — Loc. *en seant* 69, « assis », l'opposé de *en estant* « debout, sur pied » (v. c. m.).

SEL 24, contr. de *se le* au ms.

SÉLESTRE 562, « céleste ».

SEN 153, 245, 250, 338, 369, not. normale de *sens* 233, nfr. « sans ».

SEOIR, être assis. — *Je voy à celle tauble seoir . . . XII. Chivaliers*, 63 « je vois assis ». — Formes verbales: infin. *seoir* 63; part. pr. *seant* 53, 71, *en seant* 69; pf. sing. 3: *sist* 57.

SEVRER, forme doublet avec « séparer ». — Parf. sg. 3: *sevrait* 465. — Part. pas. masc. pl. suj. *sevrés* 326 (faute pour *sevré*). — Dans notre texte les verbes « sevrer » et « partir » sont en rapport mutuel, soit simples, soit composés: *je vous ferai pertir et desevrer* 252; *ilz sont sevrés et despertis* 326.

SEXILLE 400, « Sicile »; — avec aspiration de *s* intervocal. — Roi de Sicile, *Robert* (v. c. m.)

1. SI, titre, orthographe variée de « ci » adverbe.

2. SI 455, adj. possessif, masc. plur. suj., « ses ».

*Sifflantes-Aspirées* (Consonnes *s ss x z*); — voir ci-dessus page 251.

SIGNORIS, seigneurial, (ville) capitale; *Rome*, *Mielant*, *la cité signoris* 10, 46;

— *s* final exigé par la rime, mais la bonne forme *signorie* est donnée 187.

SOIR 330, « sur », prépos.; — var. de *sor* (v. c. m.), avec diphthongaison de la voyelle.

SOLDOIOUR 160, « soldoyeur », homme de guerre engagé moyennant une solde; terme fréquent dans les documents messins.

SOLLAS 236, « agrément, divertissement ». — Voir SOULASSIER.

SOLT 456, le même que SOT 374, 399; — avec épenthèse de *l*, résultant soit de la réversion de l'*u* de *sout*, soit de l'influence analogique de *olt* (v. c. m.)

SONGAIT 8, SONGANT 9; 3e pers. parf., et partic. prés. de « songier », — le *g* a dans ce mot la valeur chuintante de *j*.

SOR 18, 55, 337, 346, 348, 430, et var. populaire *soir* 330; « sur ».

SOULASSIER 236, récréer, divertir. — L'*o* pur de *sollas* (v. c. m.) est ici assourdi en *ou*.

SUIX 41, et passim, 1re pers. sg. prés. de « estre »; plus anciennement et mieux « sui »; — avec la paragoge de *s* (*x*).

SUL 367; — contracté de « sur le ».

SYMENT 357, not. variée de CIMANT.

*Synérèse* (cas de) dans notre texte; voir ci-dessus page 254.

T

-*t*, la consonne; — pour son traitement et sa valeur, voir aux art. *Apocope, Paragoge*.

TALLANT 168, 298, 410; TALLENT 267, « talent », volonté, désir; — *mal tallant* 410, fureur au combat. — Homophonie des désinences *en an*.

TAPIN 500, tapis; — avec infection de l'*i* par la résonnance nasale; cf. *Tympre*.

TAUBLE 48, 57, 62, 109, 351, table à manger; — assourdissement de *a* en *au* devant une labiale.

TELT 340, 351, 547, 549, « tel »; — le *t* final est adventice, comme dans le comp. *itelt*.

TENRAIS 257, 1re pers. sing. fut. de « tenir » — avec *s* analogique de la 2e pers., et voir *tenrait* 2.

1. TENRAIT 204, 3e pers. sing. fut. de « tenir ».

2. TENRAIT 299, 1re pers. sing. fut. de « tenir »; — paragoge du *t* sous l'influence du précédent.

THIEBALT; voir THIEBAULT 1.

THIEBAULT *l'arschevesque* 409, — erreur matérielle, corr. *Baudouin* (v. c. m.).

1. THIEBAULT 71, 110, 198, 261, 275, 298, 308, 392, 447, 451, 459, THIEBALT 292, 459; — Thiébaut de Bar, évêque de Liège, l'un des douze Pairs d'Allemagne 71; — fauteur des vœux à l'épervier 115-120 et les citations qui suivent à l'art. *esprivier* (v. c. m.); — son vœu 120-133; — ses escarmouches contre les Ursins; est tué par un bidaut dans une rue de Rome 447-454; — lamentations de l'Empereur sur son trépas 459-465. — Sur ce prélat, voir ci-dessus pages 242-3.

2. THIEBAULT, *le signour de Brixant*, Teobaldo Brusato; — le seigneur de la terre de Brescia, pris, traîné sur la claie, et pendu par les Impériaux, 362-3; voir la note à ces vers.

3. [THIEBAUT], IIe du nom, duc de Lorraine, *duc loherain*, beau-père de Guyon de Namur 136, 147. — Voir LOHERAIN.

TIMPRE 401, « Tibre »; — labiale forte remplaçant la douce; nasalisation de *i*, sur quoi voir ci-dessus page 251.

TOION 140, « taion », aïeul; terme encore usité dans le parler populaire des provinces du Nord. — Il s'agit ici du grand-père de Guyon de Namur, le comte Guy de Dampierre. — Voir CORNOY.

TORNOIEMENT 211, « tournois ».

TORNOIX 265, TORNOY 220; formes variées de *tournoix* (v. c. m.).

TOURNOIEEMENT 226, le même que *tornoiement* ci-dessus, avec un *e* en surnombre qui ne compte pas pour la mesure.

TOURNOIX 210, 242, 325, TORNOIX 265; « tournois »; et avec l'apocope de *s* (*x*) final, TORNOY 220, TOURNOY 252.

TRAHAIT 511 rime; 3e pers. sing. parf. de « trahir ». — Sur la désinence *-ait,* voir ci-dessus page 257.

TRAHIS 501, TRAÏS 344, suj. sing. et rég. plur. de « trahir »; — à tort en suj. sing. *trahis* 530.

TRAIYRENT 367, 3e pers. plur. parf. de « traire », tirer, décocher un trait.

TRAIST 368; 3e pers. sing. indic. prés. de « traire », tirer, décocher un trait.

TRAIT 505, pour *trais*; part. pas. masc. sing. suj. de *traire (se)*, « se retirer ».

TRAITIS 496, a le sens de « arrangé avec art, préparé soigneusement ».

TRAVILLIÉZ 443, part. pas. masc. sing. suj. de « travailler »; harassé de fatigue; — affaiblissement de la diphth. *ai* en *ei* puis en *i*.

TRAŸTOURS 533, plur. rég.; « traîtres ».

TRESIME 83, « treizième »; — réduction de la diphth. *ie* en *i*.

TRIEVE 78, 417, 423, 442, « Trèves », principauté ecclésiastique en Allemagne; archevêché. — Archevêque: Baudouin de Luxembourg, frère de Henry VII, l'un des douze Pairs d'Allemagne, 78; — voir ARCHEVESQUE BAUDOUIN.

## U

-*u*, la voyelle; — ses diverses permutations dans notre texte: voir ci-dessus page 248.

-*ui*, diphthongue; — pour son origine et son emploi, voir *Diphthongues*.

## V

-*v*, la consonne; — pour son traitement et sa valeur, voir l'art. *Labiales*.

VAÉZ 219, subst. partic. de « veer », défendre, interdire; dans la loc. *vostre corps vaéz ait*, soyez mis au ban. — La mutation du premier *e* en *a* a maintenu en valeur dissyllabique ce mot qui se rencontre fréquemment contracté en *vé, vet*. — Le *z* est paragogique.

VAILLÉE 427, forme du part. pas. fém. de « aller », construite sur le thème *va..;* — à moins qu'on ne préfère la rattacher à *valer*, « faire descendre », dont il y a deux ex. chez Godefroy.

VAIR 39, fourrure de l'écureuil du Nord, à couleurs variées.

VAIRAIT-RONS 208, 543, not. dialect. pour « verra-rons », 3e pers. sing. et 1re pers. plur. fut. de VEOIR.

VAIT 365, not. dial. de *vat* 152, 292, 340..., 441; 3e pers. sing. indic. prés. de « aler, aller »; — *vat* 108, en rime dans une laisse assonant *-ai*, montre que la diphthongue était encore en l'état intensif: *ai* devenu *a*. — Voir VAILLÉE.

VALOY 133, forme altérée de *voloir (r* tombé à cause de la rime *oi*)*: Quant il olt dit tous cel valoy,* quand il eut dit tout son vouloir, tout ce qu'il voulait, c.-à-d.: formulé tous ses vœux. — Et de même au v. 256, *valoir* est mis pour *voloir*.

VASSAUL 312, VASSAULT 138, 150, 435, « vassal », gentilhomme, — avec diphthongue de *a* en *au;* et paragoge irrationnelle d'un *t*.

VAUVESSOUR 421; not. dial., en chacune de ses trois syllabes, du fr. « vavasseur ».

VEHUS 55, part. pas. masc. plur. rég. de VEOIR, « vus »; — anc. « veus veüs »; la diérèse est ici marquée par *h*.

VEIGNE 210, 211, 3e pers. sing. subj. prés. de « venir ».

VELIN 159, le même que VENIN 498, 524, poison; — avec métathèse du premier *n* en *l*.

VENCUIS 213, not. dial. de « vaincus », part. pas. masc. sing. suj. de « vaincre »; — homophonie de *en ain;* diphthong. de *u* en *ui*.

VENRAIT 287, 3e pers. sing. fut. de « venir ».

VENRÉT 301, 3e pers. sing. fut. de « venir »; — réduction de la diphthongue locale *ai* en *é*; cf. *venrait*.

VEOIR, aussi VOIR; — ce verbe main-

tient ou rejette la diérèse suivant les besoins de la métrique. — Formes temporelles: Infin. *veoir* 35; Part. pas. masc. pl. rég. *vehus* 55; Indic. prés. 1re pers. sing. *voy* 62, 185, 197; Parf. 1re pers. sing. *vis* 147, 149; Fut. 3e pers. sing. *vairait* 208; 1re pers. plur. *vairons* 543; Impér. 2e pers. plur. *veez* 254; *vés* 173 (dans *vescy*); Subj. imparf. 3e pers. sing. *veïst* 555; 2e pers. plur. *veïssiés* 420.

1. Ver 140, 338, « vers, envers », adv.; — avec apocope de *s* etymologique.

2. Ver 500, not. apocopée de *vert* 339.

Vescy 173, « voici », adv.; — pour *veéz* crasé en *vés*, 2e pers. plur. impér. de *veoir*.

Veulz 315, 1re pers. sing. ind. prés. de « voloir » — avec paragoge du *z* de la 2e personne; — la forme normale est *vuel* 248.

Vienne 77, Vienne sur Rhône. — Le Dauphin de V. ou Viennois, l'un des douze Pairs d'Allemagne, voir Jehan 2.

Voir crasé de *veoir* (v. c. m.).

*Voyelles* (*a e i o u*); — leur traitement; voir ci-dessus pages 246-8.

*Voyelles nasales* (*ain, an, ein, en, in, on*); — voir ci-dessus pages 250-1.

1. Vol 121, « vœu »; — avec paragoge de *l* dialectal; voir le suivant.

2. Vol 122, 155, 186, « voue », 1re pers. sing. indic. prés. de vower « vouer »; — avec paragoge de *l* dialectal; voir le précédent.

Vollant 409, 443, adj. participial de « volloir »; dans la loc. *cuer moult vollant*. plein de bon vouloir au combat, vaillant.

Volrais 160, « voudrai »; 1re pers. sing. fut. de « voloir, vouloir »; — avec le *s* paragogique de la 2e pers.

Volrait 210, 211, 247, « voudra »; 3e pers. sing. futur de « voloir, vouloir ».

Volt 35, 3e pers. sg. parf. de « voloir, vouloir ».

Voltis 5, voûté, en forme de voûte, cf. *chambre à volte* 92, 396; *escul voltis* 346, bombé.

Volz, à tort au rég. sing. 323, et au suj. plur. 327, 335; « vœu-x »; — double paragoge de *l* et *z*.

Vos, voz, vous « votre »; adj. possessif, invariable; — masc. 69, 78, 83, 146, 203, 280, 298, 459; — fém. 82.

1. Voul 244, 247, « vœu »; plur. rég. *voulz vous* (v. c. m.); — le même que *vol* 1, dont l'*o* est assourdi en *ou*.

2. Voul 248, 257, « voue »; — le même que *vol* 2, dont l'*o* est assourdi en *ou*.

Voullait 109, 3e pers. sing. parf. de « voler », prendre son vol; — *o* assourdi en *ou*. — Composé: *avoulait* 116.

1. Voulz, « vœux », rég. plur., au titre et 347; mais à tort au suj. plur. 455 et à l'explicit, et encore plus mal au rég. sing. 311, 313 « vœu »; — avec la double paragoge de *l* et *z*.

2. Voulz 225, 262, 285, 299, 315, « voue »; — le même que *voul* 2, avec le *z* paragogique.

1. Vous, pron. 2e pers. plur., suj. et rég., passim.

2. Vous 131, rég. plur. de voul 1.

3. Vous 203, 459, adj. poss. masc. sing. suj.; — le même que *vos*, dont l'*o* s'est assourdi en *ou*.

4. Vous 204, « voue », 1re pers. sing. indic. présent de vouwer; — paragoge du *s* final de la 2e pers.

Vouwer vower, « faire un vœu, vouer » à l'épervier. — Infin. *vower* 143, 174, 183, 239, 243, 310. — Part. pas. *vowel* 168. — Indic. prés. sing. 1: *vol* 122 155, 186; *vous* 204; *voul* 248, 257; *voulz* 262, 265, 299, 315. — Parf. sing. 3: *vouwét* 455. — Impér. plur. 1: *vowons* 120; plur. 2: *vowelz* 137, 178; *vowéz* 203, 283; *vouwéz* 296. — Avec l'épenthèse générale du *w* dialectal, et la paragoge de *l z* qui est relevée sous chacune des formes affectées.

Vouwét 455, 3e pers. sing. parf. de *vouwer* — pour *vouwait*, dans lequel la diphth. *ai* est réduite en *é*.

Vowel 168, part. passé de *vower*; — avec paragoge de *l*.

VOWELZ 137, 178, 2e per. plur. impér. de *vower;* — avec paragoge de *l*.

VOWER « vouer »; voir VOUWER.

VOWERIE 283, « action de vouer, de faire un vœu »; — dér. de *vower*.

Voz, le même que *vos* (v. c. m.).

W

-*w*, la consonne et semi-consonne; — pour son traitement et sa valeur, voir l'art. *Diérèse*, *Gutturales*, *Labiales*.

WALLERAND-T 26, 68, 83, 91, 97, 101, 103, 113, 217, 280, 381; « Walram », fr. Vallerand ou Gallerand de Luxembourg, frère de l'empereur Henry VII et de Baudouin, archevêque de Trèves. — Ses amours à Milan 92 et ss., à Brescia 369; — son déduit avec un épervier domestiqué, 94, 95; — qualifié de « borgne » 105, 110, par l'évêque *Thiebault*; sa riposte 113, 114; — son altercation avec le capitaine de Melinot 217-232; — ses exploits sous et sur les murs de Brescia 360-365; — sa blessure 366-368; — la fin de sa vie et le genre de sa mort 369-373. — Le nom de W., toujours précédé de l'art. *li le* (cf. page 246), est par deux fois francisé en *Valerant* 360, 364.

WARNEMANT 219, fr. populaire « garnement »; — l'un des rares mots du texte qui aient maintenu le *w* initial en sa valeur, contrairement à son primitif « garnir », et voir ci-dessus *guernis*.

X

-*x*, la consonne; — pour son traitement et sa valeur, voir l'art. *Paragoge*, *Sifflantes*.

Y

-*y*, la voyelle; voir -*i*. — Employé pour marquer ou renforcer la diérèse: voir ci-dessus page 254.

-*y* final est exclusif de *s* désinence du cas sujet, et de toute autre consonne ultième (*r s t x*) même à la rime, ainsi qu'il résulte du relevé suivant: *Hanris* et *Hanrey* au sujet (v. c. m.); *li roy* 34, et passim; *bourgoy* 38, 41 en regard de *bourgois* 36; *moy* 49, 142; *valoy* 133; *courtoy* 134, 138; *Fransoy* 140; *tournoix* 325, et *tournoix* contre *tornoy tournoy* 210, 220, 252; *je croit* 61, mais *croy* 462. — Voir particulièrement les assonnances de la laisse VI.

YAULX 470, « eux »; — le même que *iaulx aux* (v. c. m.).

YER 529, « serai »; 1re pers. sing. fut. de *estre*.

YERENT 15, « étaient »; 3e pers. plur. impf. de *estre*.

YERT 127, « sera », 3e pers. sing. fut. de *estre*.

Z

-*z* final, très fréquemment employé en place de *s* dans les mots à désinence féminine. Cet abus m'a obligé d'accentuer l'*é* de la désin. masculine -*éz*, afin d'éviter toute confusion résultant, à la lecture, d'une notation identique pour deux désinences, dont l'une est sourde, et l'autre sonore; ainsi: *arméz* de toutes *armez* 208, 337. — La scansion métrique exige parfois la chute de ce *z* et de la voyelle *e* précédente: *les terrez et lez païs* 35, 329, doit se prononcer « les terr' et les pays ». — Voir l'art. *Parayoge*, *Sifflantes*.

# TABLE


| | |
|---|---|
| Einleitung . . . . . . . | 177 |
| Texte et traduction . . . . | 194/195 |
| Variantes et corrections . . | 226 |
| Anmerkungen . . . . . . | 227 |
| Notice littéraire . . . . . . | 237 |
| Étude morphologique du texte . | 246 |
| Glossaire et index grammatical . | 258 |


3 2044 021 201 983